BASKETBALL magazine

Assemblée Générale 2010

Limoges - 26 Juin

Supplément au N° 760 - Juillet 2010
EXEMPLAIRE GRATUIT
FFBB

Journées de l'arbitrage

Du 22 au 30 octobre 2010

Avec Raphaël Ibanez, Youri Djorkaeff, Yannick Souvré et Olivier Girault, soutenons l'arbitrage sur plus de 2 000 matches professionnels et amateurs.

tous arbitres

Bon

La Poste RCS 356 000 000 Paris - Photo Rémy Cortin - Réalisation VUDUTOIT

LA POSTE

Partenaire des arbitres

www.tousarbitres.fr

WWW.FFBB.COM

SOMMAIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

02 Interventions
- par Yvan Mainini
- par Gérard Faguet
- par Alain Rodet
- par Stéphane Cambou
- par Patrick Servaud
- par Colette Ponchet-Passemard

06 Allocution
par Président Yvan Mainini

08 Rapport Moral
par Marie-Noëlle Servage, Secrétaire Générale

32 Rapport Financier
par Jean-Pierre Hunckler, remplaçant Rémy Gautron, Trésorier

40 Vote de dispositions réglementaires
- par Pierre Collomb

41 Commission des Vœux
par Thierry Balestrière

44 Présentation des Pôles

46 Réorganisation opérationnelle de la FFBB
par Jean-Pierre De Vincenzi

48 Académie du Basket
par Gérard Bosc

49 Distinctions
Médaille Robert Busnel, Coq d'Or, Coq d'Argent

50 Médailles d'Or
Saison 2009-2010

51 Allocution de clôture
par Yvan Mainini, Président Fédéral

52 Le Zoom de l'AG

54 Le Forum de l'AG

56 Conseil d'Honneur
Réunion statutaire annuelle

BASKETBALL magazine

Administration-rédaction : FFBB 117 rue du Château des Rentiers 75013 Paris - Tél. : 01.53.94.25.00 - Fax : 01.53.94.26.85 - Directeur de la Publication : Jean-Pierre Hunckler - Rédacteur en Chef : Julien Guérineau Abonnements : FFBB - Création maquette : Studio 1000feuille.com / Les Presses du Louvre - Impression : Les Presses du Louvre : 19, rue Paul Bert 75011 Paris - Tél : 01.43.71.44.26 - Fax : 01.43.71.93.13 - Commission paritaire des papiers de presse n°0114G82617 - Dépôt légal : Septembre 2010 - ISSN 0755 - 7337

Ce numéro comporte en encart : 12 pages "Partie Officielle foliotées de 1 à 12
Photo couverture : BELLENGER/IS/FFBB.
Photos sommaire : BELLENGER/IS/FFBB, DR.

Imprimé sur papier certifié PEFC - PEFC/10-31-1335

Assemblée Générale
Limoges, 26 juin 2010

Rapport de la commission de vérification des pouvoirs
par Didier Domat

En application des statuts, la Commission de Vérification des Pouvoirs doit apprécier si le quorum nécessaire à la tenue de l'Assemblée Générale est atteint.

Afin de valablement délibérer selon l'article 10 des statuts de la Fédération, l'Assemblée Générale doit être composée des représentants des associations affiliées, représentant la moitié du nombre de voix de ces dernières.

- **Le nombre total de voix est de 456.036**
- **Le quorum est alors de 228.018 voix.**

Le nombre de voix détenues par les délégués présents à ce moment (9 heures) étant de 441.265 voix, la Commission de Vérification des Pouvoirs déclare que le quorum est atteint et qu'il permet à l'Assemblée Générale de valablement délibérer. Merci. ■

Ouverture de l'assemblée générale
par le Président M. Yvan Mainini

Chers Amis, bonjour,

Tout d'abord, je déclarerai l'Assemblée Générale ouverte puisque notre ami Didier vient de donner le quorum très largement atteint.

Malheureusement, comme chaque année, je vous demanderai d'avoir une pensée pour les gens nombreux qui nous ont quittés cette année, je n'en relèverai que quelques-uns : Cordovant, Perniceni, le jeune Jonathan Bouhris, ce sont des moments très difficiles quand on perd la vie à 19 ans, ce sont des choses qui me font beaucoup de peine et de mal, et puis beaucoup d'anciens qui ont très largement servi notre fédération pendant de nombreuses années, je n'en citerai que quelques-uns : Jacques Personne, Albert Mauloubier que beaucoup d'entre vous connaissaient, des présidents de comités départementaux comme Bernard Brau, Sami Lemaire qui fut l'organisateur de la première assemblée générale que j'ai présidée ; puis quelques grands anciens qui nous ont apporté de la sagesse et transmis des valeurs comme Antoine Molinari, Bernard Lejade, Paul Bruyère et d'autres encore certainement beaucoup plus anonymes.

Je voudrais également avoir une pensée spéciale pour deux personnes qui bien que n'étant pas directement de notre famille l'étaient quand même puisqu'ils ont aidé, pour certains, au développement de notre fédération, je veux parler d'Henri Sérandour, président du CNOSF et également de quelqu'un qui a assisté, de manière fréquente et qui regardait avec beaucoup d'intérêt notre sport, je veux parler aussi de Philippe Seguin, ancien président de la Cour des Comptes.

Je vous demanderai donc de vous lever. ■

Allocution du Président du Comité d'organisation (LR Limousin)
M. Gérard Faguet,

Monsieur le Président de la Fédération Française de Basket-Ball, Monsieur le Député-Maire de Limoges (Président de la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole), Monsieur le Vice-Président du Conseil Régional du Limousin chargé des Sports, Monsieur le Vice-Président du Conseil Général de la Haute-Vienne – Conseiller Général délégué aux sports, Madame la Représentante de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, Chers amis de la famille basket,

C'est avec grand plaisir et non sans fierté que la Ligue du Limousin accueille ce matin l'ensemble des représentants du basket français pour son Assemblée Générale.

Après Lille et le côté grandiose de son Grand-Palais, après Deauville et le luxe de son Centre International, après Saint-Jean de Monts et son confortable Palais des Congrès, Limoges va faire tout son possible pour que les participants à cet événement trouvent ici les meilleures conditions d'accueil.

C'est la première fois que Limoges reçoit l'Assemblée Générale de la Fédération (et il faudra certainement bien des années avant que cela ne se reproduise). Nous tenons à remercier le Bureau Fédéral, le Comité Directeur et le Président d'avoir fait confiance à une petite Ligue pour cette organisation.

L'an passé, à Lille, Paul Merliot "titillait" un peu Bretons et Aquitains, dans leur lutte pour le classement au sommet des Ligues les plus importantes. Pour nous, c'est plutôt dans le rétroviseur que se fixent nos regards, afin ne pas nous faire dépasser par Franche-Comté et Champagne-Ardenne. Mais, comme nous sommes avant tout des compétiteurs, nous essaierons de rester en tête du "grupetto".

Forte de ses 6.320 licenciés (avec une progression de près de 5% cette saison malgré tout), la Ligue du Limousin est dépassée en nombre par 25 Comités Départementaux !

Est-ce à dire que nous ne sommes pas capables de nous transcender quand il faut réunir nos forces vives au service d'un événement national ? Certainement pas !

Depuis 2005, nous avons organisé à Limoges, chaque année, soit un tournoi international, soit des plateaux 1/4 et 1/2 finales de Coupe de France. En 2008, nous avons accueilli à Beaublanc un France-Turquie qualificatif pour les Championnats d'Europe de 2009 (il aurait fallu une salle de 10.000 places pour satisfaire toutes les demandes !) .

Il faut ajouter à cela, par deux fois, les Journées Médicales de la Fédération, et nombre d'évènements dans le cadre des activités de la Zone Sud-Ouest.

Et aujourd'hui l'Assemblée Générale Fédérale !!

Nous avons essayé d'innover en organisant dans le cadre de l'AG un certain nombre d'animations autour du basket en direction des jeunes. Depuis mercredi, sur plusieurs sites de la ville de Limoges, mais aussi en Creuse, à Guéret et en Corrèze, à Tulle, scolaires, enfants, licenciés où pas, ont pu s'affronter dans des exercices combinant la pratique de notre sport, mais aussi la connaissance de leur ville.

Les finales de ces jeux se dérouleront cet après-midi sur le Champ de Juillet, près du chapiteau dans lequel nous déjeunons. Passez, s'il vous plaît, rendre une petite visite à ces enfants, ils n'auront pas souvent la chance de se produire face à une assistance d'une telle qualité.

La durée de nos travaux ne vous permettra pas de découvrir le Limousin, et c'est bien dommage. Terre de verdure, d'eau et de traditions, c'est un havre de paix où il fait bon vivre, à temps plein ou l'espace de quelques semaines de vacances.

Pouvant paraître d'un abord un peu froid, qui dissimule en réalité une pudeur teintée d'un zeste de prudence, le Limousin est en fait un hôte très ouvert, pour peu que vous portiez intérêt à sa culture, son cadre de vie, ses traditions.

Aujourd'hui encore, il n'est pas rare d'entendre parler "patois" (occitan) dans nos campagnes, parfois même en ville par les plus anciens.

Des rives des lacs de Vassivière et de Saint-Pardoux à celui de Neuvic, de la haute vallée de la Dordogne à la solitude sauvage du plateau de Millevaches, des Monts de Blond à ceux de Guéret ou d'Ambazac, des pistes de ski de fond de Saint-Setiers à celles de Bonnefond, chacun trouvera en Limousin un lieu de villégiature accueillant, tranquille, original, avec une nature partout présente.

Pas besoin pour cela d'effectuer nombre d'heures de vol, ni pléthore de kilomètres en voiture, ce qui n'est pas sans importance en ces temps de crise et de développement durable.

Je ne parlerai pas de la ville de Limoges, j'en laisse le soin à Monsieur le Maire, qui saura, mieux que quiconque vous faire partager l'amour qu'il porte à sa ville.

Néanmoins, vous connaissez tous les principales spécialités de Limoges. Porcelaine, émaux, vitraux, chaussure, ont fait longtemps, et font encore, la renommée de cette ville dont la tradition ouvrière est bien connue. Ce qui fait qu'aujourd'hui encore, le limougeaud possède toujours la fibre contestataire et combative dès lors qu'il s'agit de la défense de ses intérêts.

Qu'on se le dise !

Limoges est aussi une ville sportive qui consacre un effort important au développement des différentes disciplines et on y a toujours vu des équipes de haut-niveau, le Limoges Football Club dans les années 50/60, puis le rugby à l'USAL dans les années 70.

On a eu l'occasion d'y voir plusieurs étapes du Tour de France, des rencontres de Fed Cup et une part importante laissée aux compétitions handisport.

Mais, chacun le sait, Limoges est surtout une terre de basket.

Depuis la fin des années 70, un grand club en fait la renommée : le Limoges CSP.

Bien sûr, ce club professionnel dépend de la Ligue Nationale et la Ligue du Limousin n'est pour rien dans les succès obtenus.

Pourtant, le CSP est pour nous une formidable locomotive qui draine dans les gymnases de la Ville, du Département et

de la Région de nouveaux licenciés, souvent jeunes, qui viennent enrichir nos championnats.

De plus, son Président, Frédéric Forté, dont on ne rappellera jamais assez l'action prépondérante, décisive, dans les jours sombres où l'existence même de l'équipe professionnelle était menacée, ne manque jamais une occasion pour apporter son soutien aux actions de la Ligue et des Comités limousins.

Petit clin d'œil à nos amis de Provence, particulièrement marseillais :

Savez-vous qu'en avril 1993, c'est le CSP qui en devenant le premier Champion d'Europe (tous sports confondus) à donné à l'OM l'envie d'en faire autant ? (sans chauvinisme aucun !). Forts de cette information, je compte sur vous pour me trouver une place au Vélodrome à mon prochain passage !

Mais revenons-en à notre basket.

Aujourd'hui, le basket en Limousin, c'est :

- 63 clubs (pour 6 300 licenciés, la moyenne est facile à calculer)
- Un club phare avec une équipe en Pro A (merci aux Palois pour leur contribution, certes involontaire, mais qu'on félicite sincèrement pour leur titre en Pro B).
- Deux équipes en NM3 dont une en union
- Une équipe féminine en Ligue 2
- Deux équipes féminines en NF2
- Deux équipes féminines en NF3

Auxquelles il faut ajouter plusieurs équipes nationales cadets et minimes garçons et filles (leur nombre dépendra de la générosité de la Commission Sportive, on en saura plus dimanche après le Comité Directeur).

L'apport des différents partenaires institutionnels, dans une région économiquement fragile, est d'une importance capitale pour le basket limousin.

Conseil Régional et Conseils Généraux font d'importants efforts pour soutenir le sport limousin, et particulièrement le basket. Il en va de même pour la DRJS, même si nous craignons que le CS qui vient de compléter son acronyme, ne soit porteur d'inquiétudes pour le montant des subventions à venir.

Les retombées de la RGPP nous font craindre en effet des jours plus sombres, pour nous, mais surtout pour les plus petits clubs, plus particulièrement exposés.

Bien sûr, la ville de Limoges, qui attribue une part importante de son budget au sport (aux alentours de 6%), est un partenaire incontournable, et la collaboration avec son service des sports, est quotidienne, cordiale et efficace.

Ses élus et salariés sont toujours disponibles, compétents et réactifs.

Sans l'aide de la Ville de Limoges, l'organisation de cette Assemblée Générale n'aurait pas été possible. Au travers de son Maire, nous l'en remercions infiniment.

Mais si le ciel nous a aidé, c'est sans doute parce que nous avons commencé par nous aider nous-même.

Sans l'implication sans faille d'un nombre important et fidèle de bénévoles, tout cela aurait été impossible, même pas envisageable.

Je tiens à remercier ici, d'abord le "premier cercle" du Comité d'Organisation, avec lequel nous travaillons depuis près d'un an, dans une entente parfaite, sans jamais l'ombre d'un désaccord.

Avec Alain, Jean-Claude, Véronique et Nathalie, nous avons pu mettre en place une organisation que nous souhaitons sans faille et qui vous donnera toute satisfaction.

Merci aussi au "deuxième cercle", la cinquantaine de licenciés des trois départements qui auront travaillé toute la semaine pour un accueil réussi.

Nous vous souhaitons à tous un bon séjour à Limoges, une Assemblée Générale fructueuse et une prochaine saison qui apporte à vos ligues, comités et clubs toutes les satisfactions possibles, et la réussite de leurs objectifs sportifs et humains.

Tous nos vœux de réussite aux différentes Équipes de France dans les compétitions internationales auxquelles elles vont participer, et desquelles elles ramèneront, espérons-le nombre de médailles.

Il se murmure que cette Assemblée Générale serait la dernière de notre Président, Yvan Mainini… alors nous le remercions d'avoir choisi Limoges pour son ultime AG. Nous le remercions aussi pour le travail effectué pour le basket français pendant dix-huit ans, travail que nul ne peut contester, et nous lui souhaitons courage et réussite dans ses futures fonctions.

Je vous remercie de votre écoute, et le basket limousin vous adresse son amical salut. ■

Discours du Maire de Limoges

M. Alain Rodet

Monsieur le Président de la Fédération de Basket,
Monsieur le Président de la Ligue, Monsieur le Président du Comité de la Haute-Vienne, Mesdames, Messieurs les Présidents de Ligues et de Comités, Mesdames, Messieurs les représentants des clubs, Mesdames, Messieurs les délégués des différents Comités et Ligues, Mesdames et Messieurs, Chers amis sportifs,
Quelques mots simplement pour participer à l'ouverture de vos travaux, vous remercier d'avoir choisi Limoges, vous souhaiter la bienvenue et vous souhaiter des assises très fructueuses.
Je ne vais pas faire un long développement mais je voudrais remercier à mon tour votre Fédération, son Président Yvan MAININI que l'on connait bien à Limoges. Quand il parlait, je réfléchissais que depuis l'époque où tout en gris avec son sifflet au cou et le geste sobre mais efficace devant des gros mastards de Barcelone ou du CSP qui dans la raquette s'étaient frottés, lui et moi avons pris 10 kg et puis c'est tout mais cela fait partie de la vie.
Simplement vous dire en effet que sur le plan de la planète basket on essaie de retrouver nous aussi des couleurs et bien sûr Yvan MAININI et Frédéric FORTE nous ont beaucoup aidé dans les moments difficiles, mais il ne faut pas non plus que l'arbre cache la forêt, il faut bien sûr parler des féminines et parler aussi de tous ces clubs, des jeunes joueurs qui sont terriblement accrocheurs, nous l'avons vu encore hier sur la place de la république où de jeunes scolaires, qui ont souvent moins de 10 ans, montrent déjà de très belles qualités.
Mais il est vrai que nous avons eu le plaisir d'accueillir de grands évènements, de voir de près Tony PARKER à deux reprises, ainsi que Boris DIAW. L'autre jour, Yannick NOAH est passé pour inaugurer un mur dans un quartier et je lui ai suggéré que Joackim NOAH passe un de ces jours par Limoges et il n'a pas dit non, je ne sais pas si le père a beaucoup d'influence sur le fils mais bon on verra.
En tout cas ce que je tiens à dire c'est qu'avec les autorités locales du Basket départemental et régional nous avons d'excellentes relations car je crois tout simplement que la Fédération donne une culture de service, de respect des bénévoles et surtout de l'amour de ce sport dont les livres nous disent qu'il a été créé il y a 120 ans à Springfield dans le Massachusetts mais Omer disait il y a un peu plus longtemps qu'il n'y a pas de plus grande gloire pour un homme que d'avoir la légèreté des pieds et la force des bras, il pensait déjà au Basket le brave Omer.
Ce que je tiens à dire également, c'est que nous souhaitons nous aussi que le basket en général puisse bénéficier d'une meilleure exposition médiatique, on a connu des temps heureux. Il y a un peu plus de 15 ans, c'est vrai qu'en matière de réseau télévisé on est un peu sevré depuis quelque temps et sans vouloir faire allusion à quoi que ce soit, je pense qu'il serait bon que les droits télévisés puissent quitter légèrement un sport pour se redéployer sur les autres, en particulier sur le basket, cela ne ruinerait personne et ferait du bien à tout le monde.
En tout cas ce que nous tenons à dire, c'est que non seulement nous avons de très bons rapports avec tous ceux qui s'occupent du basket, mais nous avons eu le plaisir il y a quelques semaines, 2 mois, d'organiser dans la salle de l'ASPTT, qui a été très connue à une époque et qui a été rachetée par la ville, un tournoi de Basket de nos villes jumelles, parmi lesquelles Charlotte aux Etats-Unis, Pfilsen en Rép. Tchèque, Führt en Allemagne, Ceito au Japon. L'équipe américaine était sponsorisée par un ancien joueur d'un petit club de Caroline du Nord, où a commencé à jouer Mickaël JORDAN il y a pas loin de 40 ans. Charlotte a remporté ce tournoi, d'une très grande qualité.
Le Président de la Ligue a décrit le Limousin, il ne faut pas dire région verte car les gens traduisent toujours qu'il pleut souvent alors qu'il ne pleut pas plus qu'ailleurs, et peut-être moins qu'en Normandie Cher Président, mais simplement si vous n'avez pas le temps de visiter la région, je vous invite à aller voir une exposition qui a lieu en ce moment, de niveau mondial, l'entrée est libre et elle s'appelle "De terre et de feu", elle raconte l'histoire de la faïence, de la porcelaine, du grès et de la céramique.
Pour terminer je vous souhaite de bonnes assises et souhaite à votre Président Yvan MAININI de rentrer rapidement dans ses nouvelles fonctions auxquelles il est appelé et je sais que sur la planète basket il continuera à jouer un rôle important et j'imagine aussi que par rapport à ses amis de la Fédération et des clubs, il aura toujours un regard amical, affectueux et vigilant. Je vous remercie. ■

Discours du Représentant du Conseil Régional du Limousin,

M. Stéphane Cambou

Monsieur le Président de la Fédération Française de BasketBall, Monsieur le Député-Maire de Limoges, Monsieur le Conseiller Général de la Haute-Vienne, Monsieur le Président de la Ligue du Limousin, Mesdames et Messieurs les représentants des Ligues et Comités, Mesdames et Messieurs, Chers Amis,
C'est un grand plaisir d'être avec vous ici ce matin pour cette Assemblée Générale. J'en profite également, comme l'a fait mon collègue précédemment, pour vous adresser les excuses du Président du Conseil Régional, Jean-Paul DENANOT qui vous adresse ses salutations amicales.
Personne ne l'ignore ici, vous avez fait le choix d'organiser cette rencontre nationale sur un territoire qui transpire le Basket, les exploits du Limoges CSP, tant sur le plan national qu'à l'échelle européenne y sont évidemment pour beaucoup. Dans cette ville, il n'est pas rare de croiser dans les rues d'anciennes gloires du Basket et les joueurs actuels font évidemment partie du paysage local. J'ai même d'ailleurs noté que vous aviez pris le pari d'aller dans quelques restaurants et vous avez découvert que la suite d'une carrière professionnelle de Basketteur pouvait terminer non pas dans les assiettes mais dans les salles de restaurants et j'espère que vous avez pu déguster des menus non pas diététiques mais notre bonne vieille viande limousine adorable et que vous avez pu, avec tous ceux qui vous accueillent ici, profiter un peu de Limoges et de notre Limousin via sa gastronomie.
Le Basket à Limoges et plus généralement en Limousin est une véritable institution. Ce sport peut compter sur le soutien sans faille d'un public de connaisseurs et de supporters qui n'hésitent pas à se déplacer en masse lorsque, par exemple, le club phare du Limousin se qualifie pour une finale de Pro B à Bercy. Ce public assiste également aux joutes féminines avec les filles du LABC. Vous le voyez les Limougeauds sont férus de votre sport. Ils le sont tellement qu'ils ne manqueront pas d'encourager l'Équipe de France qui se rendra en Turquie cet été. Nous espérons tous vivement que les Bleus montreront un meilleur visage que leurs homologues footballeurs. Mais, avec des garçons comme Boris DIAW ou Nicolas BATUM, il n'y a aucun doute. Comme tous les amateurs de Basket, je leur souhaite bien évidemment un beau parcours dans ce Championnat du Monde avec à la clé, pourquoi pas, une médaille à l'instar de leurs glorieux ainés des Jeux Olympiques de Sydney.
Au-delà des exploits de l'Équipe de France, je tiens à rappeler l'importance de la structuration du Basketball sur notre territoire, que ce soit dans les clubs ou dans les établissements scolaires car le Basket tient une place importante dans les programmes d'éducation physique et sportive. La région contribue évidemment à cette structuration avec les moyens que lui confèrent ses compétences à travers des investissements importants notamment dans les lycées et leurs gymnases bien sûr et ses interventions de soutien au secteur associatif et sportif.
Par ailleurs, le Conseil Régional souhaite mettre en œuvre une politique de développement de la pratique sportive en lien avec les différentes Fédérations et Ligues, c'est en ce sens que nous travaillons avec la Ligue de Basket du Limousin et bien évidemment ses plus de 6.000 licenciés.
J'en profite pour saluer son Président, M. Gérard FAGUET, j'allais presque dire mon ami, mon ancien collègue, tout en rappelant que nous souhaitons signer une convention d'objectifs pour le développement du Basket en Limousin qui s'appuiera sur les compétences régionales comme la formation notamment.
Les engagements de la Région auprès de l'ensemble du mouvement sportif se matérialiseront très prochainement par la mise en place de la Maison Régionale des Sports. Cet équipement, dont les travaux ont été lancés en octobre dernier, aura vocation à accueillir plus d'une trentaine de ligues et comités régionaux sportifs et quelques associations de rayonnement régional. La Ligue de Basket y sera bien évidemment bienvenue et pourra, si elle le souhaite, disposer d'outils adaptés favorisant le développement, les échanges et la mutualisation des services avec les autres occupants de cette Maison des Sports. À mon sens, cela ne pourra que faciliter le travail en commun.
Vous le voyez, notre Région est particulièrement investie pour développer l'accessibilité et la pratique du sport sur notre territoire en étroite, très étroite collaboration avec le mouvement sportif. Je suis donc particulièrement heureux et fier que votre Fédération, M. le Président MAININI, ait choisi Limoges et le Limousin pour l'organisation de cette Assemblée Générale et je vous souhaite à tous, Mesdames et Messieurs, chers Amis, que votre séjour en Limousin et particulièrement à Limoges soit fructueux et que vous puissiez, comme l'a évoque M. le Maire de Limoges tout à l'heure, visiter cette magnifique exposition. En plus du sport, je m'occupe de culture et je peux vous assurer qu'elle vaut le détour. Bonne fin d'Assemblée Générale et bon séjour dans notre région. ■

Discours du Conseiller Général délégué, chargé des Sports de la Haute-Vienne

M. Patrick Servaud

Monsieur le Président de la Fédération Française de BasketBall, Monsieur le Député-Maire de Limoges, Monsieur le représentant de la région du Limousin, Madame la représentante de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale, Monsieur le Président de la Ligue du Limousin, Mesdames et Messieurs,
Tout d'abord, je tiens à vous faire part des excuses de Madame Marie-Françoise PEROL-DUMONT, Présidente du Conseil Général de la Haute-Vienne. Prise par d'autres obligations, elle m'a demandé de vous faire part de ses regrets de ne pouvoir être là et c'est avec grand plaisir que je la représente aujourd'hui comme Conseiller Général Délégué en charge du sport.
Si la Fédération Française de Basket a choisi la Haute-Vienne pour organiser son Assemblée Générale, c'est que ce sport collectif suscite un fort engouement dans notre département puisque celui-ci compte au total 28 clubs et plus de 3.500 licenciés. Cet enthousiasme d'un département pour le Basket est notamment le fait de la présence de deux clubs phares de la discipline comme cela a été stipulé antérieurement : le CSP et le LABC. S'agissant du Basket féminin, le LABC, après avoir évolué en Ligue Féminine durant 3 saisons de 1998 à 2000, a joué en Nationale 1 avant de retrouver la Ligue Féminine au cours de cette saison 2009/2010. Pour la saison prochaine, cette équipe évoluera en Ligue 2.
En matière de Basket masculin, le CSP est vraiment une figure emblématique du département et comme on a toujours plaisir à répéter des choses agréables, comment ne pas se souvenir du titre de champion d'Europe en 1993, vainqueur de la Coupe Korac, vainqueur du Tournoi des As, 9 fois champion de France de Pro A. Le palmarès de ce club limougeaud est conséquent.
Dans le cadre de sa politique en faveur du sport, le Conseil Général de la Haute-Vienne, en dehors de toute compétence obligatoire en ce domaine, a fait le choix d'une politique forte d'accompagnement au mouvement sportif au travers de plusieurs dispositifs comme l'aide aux comités départementaux, aux différents clubs, aux manifestations sportives. C'est ainsi qu'en 2009, le département a consacré à l'ensemble de la discipline Basket un total de 367.695 €, au travers de l'ensemble de ces dispositifs, parmi lesquels le soutien aux deux clubs phares.
De manière plus spécifique, le département a engagé, depuis de nombreuses années, un partenariat avec le comité départemental de Basket, afin de permettre le développement et la promotion de la pratique de cette discipline, la formation, formation des cadres et des joueurs, ainsi que la mise en œuvre d'animations en milieu rural en direction des jeunes pendant la période estivale. Cet axe s'inscrit d'ailleurs dans le cadre de l'action de l'Agenda 21.
Cet accompagnement du mouvement sportif par le Conseil Général est aujourd'hui singulièrement menacé. En effet, la réforme de la fiscalité locale et la suppression de la taxe professionnelle ont généré une perte conséquente de recettes pour le département. Ce dernier, dont le budget est très affecté par la croissance des allocations individuelles de solidarité, APA, PCH, CSA, a été contraint de réduire son soutien au mouvement associatif, notamment dans le domaine du sport. Qui plus est, la réforme des collectivités territoriales et le gel annoncé des dotations de l'Etat aux collectivités vont limiter à nouveau la capacité d'intervention du département et le contraindre à revoir certaines de ses modalités d'intervention en direction des associations. Pourtant, dans le cadre du projet de loi relatif à la réforme des collectivités adopté en première lecture par les députés, la clause générale de compétence, qui devait initialement être supprimée, a été réaménagée.

C'est déjà une base de départ. Le sport, avec le tourisme et la culture, resteront des compétences partagées mais faute de moyens financiers suffisants, et malgré une réelle volonté de continuer à soutenir le mouvement associatif, le département pourrait être à nouveau contraint de réduire ses interventions. À l'évidence, la présence de nombreuses associations sportives dans notre département est essentielle dans la mesure où celle-ci créé du lien social et contribue incontestablement à la vitalité de nos territoires ruraux. C'est bien cette cohésion sociale qui est aujourd'hui remise en cause. L'accompagnement du mouvement sportif par le Conseil Général constitue un choix qu'il risque, à l'avenir, d'avoir de plus en plus de mal à faire et ceci est d'autant plus regrettable que le sport permet de promouvoir des valeurs essentielles comme la solidarité, l'intégration, le respect des autres, le dépassement de soi. Autant de valeurs qui concourent à la formation de chaque citoyen et à l'épanouissement de chaque individu.
Mesdames et Messieurs, espérons, résistons, et œuvrons pour faciliter le développement de ces valeurs. Je suis convaincu que vous œuvrerez en ce sens lors de cette journée que je vous souhaite fructueuse et agréable. Merci. ■

Discours de la représentante du Directeur Régional de la Jeunesse et Sports et de la cohésion sociale du Limousin

Mme Colette Ponchet-Passemard

Messieurs les représentants des collectivités territoriales,
Monsieur le Maire,
Monsieur le Président de la FFBB,
et à vous tous "Famille du Basket",
Vous m'avez connu basketteuse, entraîneur, et ce matin vous me voyez dans le cadre de mon travail, représentante du Directeur régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale du Limousin- D.R.J.S.C.S. sigle auquel vous devez vous habituer ainsi qu'à celui des services interministériels des D.D.C.S.P.P., qui sont chargés des sports en département – C'est le résultat de la R.G.P.P. (Réforme Générale des Politiques Publiques).
Je dois excuser l'absence de Madame DELAUX, notre Directeur, absente du Limousin aujourd'hui pour répondre à une mission extérieure à notre région.
Comme vous avez pu le lire sur la plaquette, Madame DELAUX a souhaité mettre en avant les valeurs de notre sport collectif :
Responsabilité – Egalité – Civisme – Convivialité – Écoute – Dialogue – Santé – Plaisir – Respect – Amitié.
Elle parle également du lien entre tous, des plus jeunes joueurs, aux dirigeants que vous êtes en passant par nos équipes nationales. Dans le contexte du sport actuel on se rend compte de l'importance de préserver tout cela.
Je dois insister pour vous dire qu'il est indispensable, que les valeurs véhiculées par notre sport collectif, le Basket-Ball, et qui contribuent à la cohésion sociale soient toujours préservées. Car non seulement elles ont un rôle social, mais sans elles pas de victoire…
À tous bons travaux, et bonne journée en Limousin. ■

Allocution du Président Fédéral

M. Yvan Mainini

Un jour de décembre 1992 (le 12 décembre 1992 exactement), vous m'avez confié les rênes de notre Fédération, j'étais beaucoup plus jeune et vous aussi. J'ai gravi alors l'estrade pour m'asseoir près de René DAVID, mû par l'enthousiasme et en même temps retenu par le doute, le doute de ne pas répondre à vos attentes, aux enjeux du sport, de ces presque vingt années que nous venons de traverser à la vitesse du TGV.

Aujourd'hui, ce ne sont plus des doutes qui m'habitent mais des sentiments contradictoires, comme ceux ressentis par des parents qui voient partir, une fois élevés, leurs enfants.

La Fédération Française de Basketball a eu hier 78 ans (tout comme la FIBA d'ailleurs !!!), je me rends compte aujourd'hui que nous avons écrit ensemble un quart de son histoire.

Des moments douloureux, des moments heureux, des moments de déchirement, des moments intenses, mais toujours une inlassable envie d'être en avance, d'être exemplaire, tout cela grâce à notre organisation qui nous aura permis, à nous gens ordinaires mais passionnés, de réaliser des choses extraordinaires.

Il n'est pas question pour moi de faire un testament public car rien ne m'appartient en propre, je ne suis que le dépositaire de quelques décimes de ce qui est à nous tous.

C'est avec fierté qu'une fois encore (la 22e je crois), je vais m'adresser à vous tous.

Mais aujourd'hui ce sera à double titre, au titre de Président en exercice, et au titre de Président en fin d'exercice.

En effet, comme vous le savez, j'ai été désigné par FIBA-Europe pour devenir le prochain Président de la Fédération Internationale, conformément aux règles, je vais devoir démissionner du poste de responsable de notre Fédération. Le congrès mondial qui élira le Président aura lieu début septembre à Istanbul (Turquie), il conviendra donc au Comité Directeur de fixer la date d'une Assemblée Générale Élective d'ici la fin de l'année, en conformité avec nos statuts.

Voilà une introduction pleine d'émotions mais c'est bien difficile d'évoquer tout cela.

Notre document de référence, notre projet pour les 4 années a été arrêté par le Comité Directeur de février 2009, il a été abondamment publié, commenté, et vous avez eu l'occasion d'en mesurer l'avancement lors de réunions avec les Élus du Bureau Fédéral et les différents Directeurs.

C'est pour moi un tableau de bord très précieux, en écrivant ces mots j'ai parcouru les objectifs/références fixés, certains sont déjà réalisés, tous sont en cours ou presque et devraient voir des issues favorables ou des conclusions déposées avant la fin de ce mandat.

L'an passé j'évoquais : **"l'ouverture d'une nouvelle décennie qui va très certainement être le théâtre de nombreuses évolutions et transformations de ce que nous connaissons"**, mais je tempérais mon discours en affirmant **"ces profondes mutations peuvent représenter une véritable chance"**.
Nous n'avons pas attendu de nous faire rattraper par la fatalité, et déjà j'évoquais **"Sans attendre ces changements, la nouvelle organisation de la Fédération va nous servir à mettre à votre service un outil plus performant et plus proche de vous."**
Aujourd'hui, le constat est simple : La fatalité triomphe dès qu'on croit en elle, ce que nous n'avons jamais voulu accepter.
Nous avons décidé ensemble d'avancer en nous restructurant, en créant une nouvelle organisation plus adaptée, permettant une optimisation de nos volontés politiques. Il faut être ambitieux, mais il ne faut pas se tromper d'ambition. Nos ambitions ne sont pas de nous reconstruire mais de continuer à grandir à l'image du nombre de nos licenciés qui croit (+ 6.852 licenciés) mais aussi du nombre de clubs qui décroit.
Pour cela, et en lien avec la nouvelle organisation, nous proposons des modifications statutaires et réglementaires. Ces modifications ne doivent pas servir à cristalliser des oppositions ni même simplement prendre des positions par rapport au futur, mais constituent les préalables indispensables à la mise en œuvre.

Laissez-moi vous expliquer le pourquoi des choses et la nécessité d'avoir de nouveaux outils :
1°) Le poste de Directeur Général : une structure aujourd'hui de **82** salariés éditant **111** feuilles de paies mensuelles peut-elle être dirigée en direct par les Élus que nous sommes ?
Les relais entre le politique et l'opérationnel ne peuvent être pris que par des permanents. Il ne s'agit que de relais, de facilitateurs, les décisions politiques nous appartiennent.

La Fédération grandit, elle s'adapte, elle se renforce et elle se met complètement dans les clous d'une réglementation nationale et européenne de plus en plus complexe.

Je sais aussi qu'une campagne souterraine a été engagée contre Jean-Pierre DE VINCENZI. Mais ici, je crois que ses détracteurs font fausse route. Est-il compétent ? Oui, bien sûr et je ne vais pas asséner son CV ici. Reçoit-il 2 salaires ? Non, il a changé de fonction et dans la réorganisation, nous avons fondu la DTN dans l'organisation générale. Et demain ? Il sera toujours temps d'avoir un DG avec un adjoint DTN ; un point sur lequel mes détracteurs tentent de démontrer que nous sommes en absence de démocratie.

2°) Le fait de voir votre représentant au plus haut niveau des instances internationales, membre de droit des organes dirigeants de sa Fédération, serait un déni de démocratie.

La France se plaint et essaie régulièrement de voir ses dirigeants internationaux occuper de hautes fonctions, alors je devrais ne plus exister dans le paysage du Basketball national tout en devenant membre de droit du Comité Olympique français ! Situation ubuesque ! Et puis, si je suis arrivé là, c'est beaucoup pour vous et grâce à vous, alors excusez-moi mais j'aime la cohérence…

Je suis prêt, lorsque nous présenterons les projets de modifications, à ouvrir avec vous une large discussion sur les avantages et tous petits inconvénients de ces changements.

L'année qui vient de s'écouler a vu un travail intense des Pôles en terme prospectif et des mises en adéquation politiques et des applications quasi immédiates, vous en aurez un aperçu tout à l'heure.

Revenir sur les moments agréables est nécessaire et pour cela, nous parlerons de notre métier de base : le sport.

Résultats des Équipes Nationales

Un immense bravo à l'Équipe de France Féminine, championne d'Europe (nous en avons déjà parlé l'an passé mais cette performance appartient à cette saison), suivie par les moins de 20 ans féminines ; médaille d'argent pour les moins de 20 ans garçons, 18 ans garçons et filles ; médaille de bronze pour les moins de 16 ans filles, en attendant le Championnat du Monde des moins de 17 ans à Toulouse et Rodez (1er Championnat du Monde en France).

Nos Seniors Masculins ont gagné 8 rencontres sur 9 en Pologne et n'ont été défaits que par l'Espagne, championne d'Europe.
Au sujet de ces garçons, j'aimerais apporter un éclairage très différent de "pétitions" circulant via internet, mail…
Tout d'abord, rappeler nos objectifs : objectif n° 1, qualifier nos équipes pour les Championnats d'Europe et Championnats du Monde (réalisé) et surtout aller à Londres en 2012, ceci suppose une gestion des hommes et des organismes, on peut être déçu par la prégnance des franchises NBA mais notre monde est de plus en plus contractuel.

Comment ne pas être fiers des 11 joueurs dans la plus grande Ligue du monde ? ET de la communication induite que cela nous amène ? (Kévin SERAPHIN, n° 17, SY 2e tour).

Comment ne pas être fiers du titre de joueuse européenne de l'année de Sandrine GRUDA, même si elle viendra plus tardivement au rassemblement de l'Équipe Nationale ?

C'est aussi cela la mondialisation et le sport spectacle, non seulement nous ne pouvons pas empêcher les joueurs de défendre leurs intérêts mais tant que l'économie interne de notre Basket n'aura pas progressé, il en sera ainsi et nous serons condamnés à des situations d'équilibre précaire, il faut appeler un chat un chat.

Salles et Rapport ARENA

J'ai bon espoir pour l'avenir, le rapport Arena 2015 concernant les salles dans notre pays a permis une prise de conscience des décideurs, souhaitons qu'il conduise vers un changement de format de la Ligue pro (orga intern.).

Les différentes organisations

En attendant, nous optimisons les grandes salles à notre disposition. Quels fabuleux moments que les rencontres qualificatives masculines à Pau, le Final Four, le Championnat et la Coupe de France à Bercy. L'opportunité nous a été donnée de réaliser les 10 jours de Basket à Paris (déclinable) en réunissant toutes sortes de pratiques de notre sport (des moments inoubliables) touchant à l'éducation, à l'insertion, à la promotion et ceci grâce à la mutualisation à coûts constants.

Conclusion de ce qui a été fait

Il me faut absolument citer la signature d'une convention EN/USEP/UNSS avec Luc CHATEL (Ministre et Porte-Parole du gouvernement), notre participation aux assises du développement durable (avec Rama YADE et Chantal JOUANNO), merci à nos petits hommes verts, l'élection en 3e position de Jean-Pierre SIUTAT au Bureau de FIBA-Europe (reconnaissance pour l'homme et notre Fédération), des formations de haut niveau de Marie-Noëlle SERVAGE (avec CNOSF et CIO), de Jean-Pierre SIUTAT (à l'ESSEC), de Nicolas RAIMBAULT (HEC). Il me faut remercier l'Etat et le CNDS pour les objectifs partagés et les financements afférents ***(cf. DH pour les salles des 2 dernières années)***.

L'AVENIR

Réorganisation Géographique

L'organisation de l'avenir, un bref rappel, la Fédération avait déménagé tous les 10 ans, notre implantation au 117 rue du Château des Rentiers s'est prolongée par l'acquisition et l'aménagement de 600 m² supplémentaires.
Pour donner de la cohérence, nous avons regroupé les personnels d'un même Pôle sur le même niveau et, durant l'été, nous commencerons l'aménagement de l'Espace muséal ***(musée virtuel)*** au rez-de-chaussée.
Vous verrez également que la présentation des comptes colle exactement avec celle du nouvel organigramme.

Comptabilité d'engagement

À ce sujet, 18 exercices successifs excédentaires nous auront permis de limiter l'emprunt grace à la trésorerie pour effectuer les travaux et aménagements.

Nous mettons en place une comptabilité d'engagement, tout en effectuant un contrôle de gestion permanent et en rationnalisant les actions fédérales dans la suite du travail de Yolaine COSTES, grâce à la présence d'Alain CONTENSOUX.

Rénovation secteur masculin

Après la rénovation du secteur féminin, Jean-Pierre SIUTAT s'attelle à celle du secteur masculin.

Travail avec La Ligue Nationale de Basket

Vous avez sans doute dû l'entendre, le marché des paris sportifs en ligne est ouvert.
Immédiatement et avant même que le texte ne sorte, une réflexion a immédiatement été menée avec la LNB, différentes réunions ont déjà eut lieu et ont toutes été basées sur l'éthique et la morale sportive.
D'autres thèmes comme la nouvelle loi sur les agents sportifs, permettront de maintenir ce rapprochement avec la LNB, nécessaire à l'évolution du basket.

Système de tickets

Qu'il me soit permis de vous interpeler sur l'utilisation, votre utilisation des mails et d'internet, ces moyens modernes économiques et rapides ne doivent pas vouloir imprimer un rythme infernal, il faut conserver le temps de la réflexion et accepter de faire l'effort nécessaire pour se procurer l'information disponible sans tomber dans la facilité. Nous allons à ce titre mettre rapidement en place un système de ticket compilant questions et réponses, où chacun pourra trouver une réponse déjà donnée.

Nouvelle licence

Au cours de la saison, nous allons développer de nouvelles pratiques et une nouvelle licence destinée au 3x3 et étendue sur l'année civile.

Les OTM

La nouvelle saison nous fera entrer également dans l'ère nouvelle pour les OTM. Dire que je suis agacé est un mot faible. Le corporatisme développé n'est pas de mise. En effet, le Basketball, c'est d'abord des joueurs, des entraîneurs et des arbitres, mais aussi toute une frange d'acteurs dont font partie dirigeants, accompagnateurs, statisticiens et bien sûr OTM. La multiplication des erreurs jusque dans le plus haut niveau (Finale à 4) ou finales des championnats de France montre bien qu'une alternative est nécessaire à la situation actuelle. Les coûts sont aussi parfois devenus trop élevés, le rôle de la Fédération est de protéger ses clubs.

Assurances

Attirer votre attention sur un point qui engage la responsabilité de la Fédération et la vôtre me semble opportun, celui des assurances, en effet, nombre de licenciés ne prennent pas l'assurance proposée par la FFBB. Deux points sont d'importance :
1°) l'assurance est obligatoire

Cathy Giscou, Tony Parker, Sandra Le Dréan, Yvan Mainini et Vincent Bonnefous présentent l'affiche du Championnat du Monde des -17 ans Féminines organisé pour la 1ère fois en France

L'arrivée surprise de Tony Parker et de Sandra Le Dréan a été un grand moment de cette assemblée 2010

- en responsabilité civile,
- en individuelle accident.

2°) chaque personne peut souscrire où elle le souhaite, sous réserve qu'elle produise une attestation stipulant que les 2 points ci-dessus sont remplis.

Lors de la délivrance définitive des licences, les CD collecteurs doivent donc recevoir le certificat médical de non contre-indication et l'attestation d'assurances pour ceux qui ne souscrivent pas l'assurance proposée par la FFBB.

Les Trophées Yannick Dubois : l'UNAB a eu l'idée pour un de leur collègue, Yannick Dubois, charmant garçon décédé beaucoup trop tôt, de créer une sorte de challenge du fair-play des clubs, déterminé d'un côté par l'UNAB et de l'autre côté par l'Union Nationale des Supporters. Puis, un classement est établi dans les 4 divisions que sont la Pro A, la Pro B, la NM1 et la LFB. L'année prochaine, cette remise aura lieu de manière plus médiatique lors de la finale de la Coupe de France).

Aurore Fizailne (UNAB) remet le Trophée Yannick Dubois à la représentante de l'USO Mondeville (LFB) et à Jean-Philppe Besson, entraîneur de la JA Vichy (PRO A)

Nouvelle charte graphique

Dernier point d'importance, après 15 ans, le changement de notre identité visuelle, avec une marque forte dont nous souhaitons qu'elle s'inscrive très vite en déclinaison partout dans les Comités et les Ligues.
La force de l'image portée par tous affirmera l'esprit d'appartenance et la notion de marque, permettant ainsi une commercialisation de produits estampillés.

Conclusion

Pour terminer (mais en fait ce n'est pas fini), j'aurais l'occasion de proposer des affectations du résultat comptable lors de la clôture de notre AG.
Vendredi soir, vous avez assisté à la présentation du projet solidarité avec Haïti. Je voulais vous dire que le Bureau Fédéral avait décidé d'immobiliser une somme de 15.000 € pour participer à cette opération.
Vous avez vu la présentation du Championnat du Monde des –17 ans Féminines. Je vous rappelle que c'est la première fois qu'un championnat du Monde est organisé en France. Vous serez certainement séduits par le niveau si vous avez l'occasion de vous y rendre.

Et puis, hier soir, nous avons eu également des moments forts, comme d'habitude, de l'Académie du Basket. Mes sincères remerciements aux collectivités, et en particulier à la Ville de Limoges pour la tenue de cette AG, dans des conditions exceptionnelles.
Félicitations aux champions de France (Cholet et Tarbes). Et quel bonheur de voir accéder de nouveau à la Pro A l'Elan Béarnais de Pau et le CSP Limoges.

Un dernier mot particulier à 3 personnes que je voudrais associer. En 18 ans, j'ai eu 2 assistantes à la fédération : Corinne LECLERCQ et Catherine BARRAUD, qui m'ont un peu subi de temps en temps car je ne suis pas toujours facile, je voudrais leur dire sincèrement que j'ai apprécié leur coopération et puis, une autre personne en particulier qui n'est pas là mais que nous verrons ce soir : Goran RADONJIC. ■

BasketBall Magazine - Assemblée Générale 2010 / Limoges

Rapport Moral et d'activité

Allocution de la Secrétaire Générale, Mme Marie-Noëlle Servage, à l'Assemblée Générale

En me présentant devant vous à cette tribune, j'ai l'impression que LILLE c'était hier. Je n'ai pas vu le temps passer tant cette année fut dense sur le plan de l'activité avec la mise en place d'une nouvelle organisation couplée à un réaménagement des locaux et à la nécessaire poursuite des activités habituelles.

UNE NOUVELLE ORGANISATION

J'aimerais avant tout remercier très chaleureusement toutes celles et ceux qui ont, de près ou de loin, contribués à la réflexion et à la réalisation de cette démarche.

Le projet avait été clairement défini lors du séminaire de LISSES mais il était effectivement important qu'il soit partagé et que chacun sente qu'il a un rôle à jouer et une mission à accomplir.

Le challenge consistait à effectuer quelque chose qui s'apparentait plus à une révolution intellectuelle et fonctionnelle qu'à une simple réorganisation.

La structuration par Pôle a remis en cause tous les schémas traditionnels et il a fallu s'affranchir de l'organisation antérieure pour pouvoir se projeter dans une structuration différente dans laquelle devaient s'intégrer toutes nos composantes : commissions et services, bénévoles et salariés.

Force est de reconnaître que chaque Pôle a vécu, de ce point de vue, une situation que je qualifierai de singulière, ce qui explique que la refonte s'opère de manière progressive.

Pour **LE PÔLE HAUT-NIVEAU,** la lisibilité fut immédiate et la construction simple.

Le premier acte fondateur a été la mise en place de la Cellule Équipe de France, opérationnelle dès la fin de la saison dernière et l'agrégation des autres équipes nationales et du Centre Fédéral s'est faite naturellement du fait d'une organisation antérieure structurée au sein de la DTBN.

Enfin le chantier de la réforme du secteur féminin menée par Jean-Pierre SIUTAT a été l'élément qui a fédéré la Ligue Féminine et la NF1 au sein de ce Pôle.

La mise en œuvre du **PÔLE FORMATION** a été plus longue à se dessiner et n'est pas complètement opérationnelle.

Que ce soit sur le plan conceptuel ou sur le plan de l'organisation, la maturation s'est avérée plus lente.

Outre le fait d'avoir à réunir l'ensemble des formations et de ses acteurs, il fallait aussi organiser le secteur, fédérer les énergies, définir et proposer une stratégie.

À présent que ce long travail de réflexion a été réalisé, le temps est venu pour une mise en œuvre rapide et effective.

LE PÔLE COMMUNICATION, MARKETING, ÉVENEMENT a vécu une transition sereine.

Son organisation antérieure était déjà clairement identifiée et n'a pas subi de transformation radicale.

Par contre l'identification des objectifs à atteindre dans le respect des 3 axes stratégiques (Performer avec les Équipes de France / Moderniser la Fédération / Aménager nos Territoires) a permis d'avoir une meilleure lisibilité sur ce que ce secteur peut apporter à la fédération et sur ce que la fédération peut en attendre.

LE PÔLE TERRITOIRES s'est quant à lui structuré sur un socle existant solide autour de Commissions et de services aux missions pour la plupart dévolus aux structures déconcentrées et aux clubs.

Véritable vitrine de nos actions sur les Territoires et observatoire de nos pratiques, ce Pôle doit réussir à dégager une cohérence et nourrir notre politique territoriale.

Enfin, porteur de la réorganisation générale et de la structuration administrative de la Fédération, jusqu'alors inexistante, **le PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES** a immédiatement été opérationnel.

Auteur de sa propre construction alors qu'il contribuait à la construction globale, il est désormais un outil "au service de" l'ensemble de la fédération et des objectifs politiques à atteindre.

Au final comme l'a souligné le Président dans son allocution : une nouvelle organisation pour une politique déterminée et volontariste.

Au travers des différents rapports qui vous ont été fournis, vous avez pu constater la richesse de notre activité qui est aussi la vôtre et je vais en balayer quelques aspects.

LES TEMPS FORTS

LA RÉFORME DU BASKET FÉMININ, initiée dès le début de saison, a permis au terme d'une large concertation, de proposer une nouvelle architecture du championnat féminin et des mesures visant à favoriser la formation de la jeune joueuse, ce projet ayant ensuite été présentée à l'ensemble des clubs au cours de réunions décentralisées.

Cette réforme a conduit à prendre des mesures qui ont été étendues au secteur masculin telles que :

- la création de la double-licence,
- la modification des catégories d'âge,
- la création du ranking fédéral,
- la suppression de la règle des moins de 21 ans,
- ou encore la création de 2 Observatoires des Parcours de formation et du Haut-Niveau.

Le parcours de **NOS ÉQUIPES NATIONALES** doit être souligné avec le titre de Championne d'Europe et une qualification pour le Championnat du Monde 2010 des 2 Équipes de France A.

Quant aux jeunes, les 5 médailles remportées sur les 6 compétitions de l'été dernier positionnent nos équipes nationales parmi les meilleures nations européennes et témoignent de la qualité de notre formation fédérale.

La programmation du Final FOUR à PARIS à une semaine des **FINALES DE COUPE DE FRANCE** a fait germer l'idée d'élaborer un programme complet d'animations dans PARIS, d'associer toutes les formes de Basket.

Les 10 jours du Basket à Paris ont ainsi permis de créer un évènement unique où le basket a été décliné dans ses différentes dimensions : MiniBasket, USEP, UGSEL, UNSS, Universitaire, Pénitentiaire, VIP, Handibasket, 3X3, BasketMobile et a envahi la Ville depuis Bercy jusqu'au Parvis de l'Hôtel de Ville en passant par les Mairies d'arrondissement.

S'appuyant sur une opération de communication adaptée, le Basket a largement démontré sa capacité à rassembler et à fédérer autour de valeurs fortes que nous partageons tous.

La Fédération s'est engagée depuis de nombreuses années dans un partenariat avec le monde scolaire avec la signature dès 2004 d'une **CONVENTION** avec l'Éducation Nationale et grâce à des conventions avec l'USEP, l'UNSS.

Au moment de procéder au renouvellement de cette convention, il a été décidé de valoriser ce travail de partenariat en regroupant les accords séparés au sein d'une seule et unique Convention définissant les relations FFBB / UNSS / USEP et Education Nationale.

La signature officielle s'est déroulée le 25 Mai dernier au CNOSF en présence d'autres fédérations également signataires pour leurs disciplines respectives.

À cette occasion le CNOSF et le Ministère ont signé un accord-cadre visant à renforcer la collaboration entre le monde scolaire et le monde associatif ;

Cette convention légitime nos actions au sein des écoles et permet à nos associations de développer des partenariats visant à favoriser la pratique du Basket à l'école et à créer un lien entre les écoles et les clubs.

Pour la seule saison 2009-2010, ce n'est pas moins de 684 écoles – 129 clubs et 43.718 élèves qui ont été concernés par l'Opération Basket-école.

Un sujet a largement occupé nos esprits cette année. Bien qu'inachevé, il nous oblige à penser un basket différent qui tienne compte des dimensions géographiques, à interroger nos pratiques afin de garantir le développement de notre sport, à imaginer de nouvelles structures, à sortir des **SCHÉMAS TERRITORIAUX** habituels.

Il s'agit de la réforme des Collectivités territoriales qui, adoptée par l'assemblée nationale, va être à l'ordre du jour du sénat prochainement :

- la création du Conseiller Territorial unique en lieu et place du Conseiller Régional et du Conseiller Général,
- la création de Métropoles, de Pôles Métropolitains, de communes nouvelles,
- la fusion désormais possible de collectivités territoriales,

posent les bases d'un nouveau regard sur la territorialité et va impacter notre rapport, le rapport des clubs avec ces collectivités.

Une réflexion sur les Territoires Pertinents doit permettre d'identifier les contraintes actuelles et proposer d'éventuelles réformes structurelles.

En lien direct avec la question de la Territorialité, il me parait indispensable de rappeler le **SOUTIEN QU'APPORTE LA FÉDÉRATION AUX PETITES STRUCTURES.**

Au travers de l'Opération Solidarité qui a été réactivée cette saison, ce n'est pas moins d'une trentaine de Comités et 3 Ligues qui ont bénéficié d'une aide financière fédérale destinée à soutenir l'emploi et à favoriser la politique de développement de la pratique indispensable à la survie de ces structures.

D'un montant de 190 000 €, cette aide attribuée selon un plan pluriannuel s'accompagne s'un suivi et dune évaluation.

LES PERSPECTIVES

Lancée cette année, opérationnelle dès aujourd'hui puisqu'elle va vous être présentée à la fin de cette assemblée Générale, la nouvelle charte graphique va être déclinée au cours des prochains mois afin d'améliorer la lisibilité de notre communication, de rendre le marketing plus efficace et d'inscrire la fédération dans une démarche de stratégie de marque.

La réforme du secteur masculin est d'ores et déjà lancée et doit aboutir à des propositions concrètes pour une mise en œuvre en 2011 / 2012.

Le renforcement et la diversité de l'offre de formation alliés au développement de technologies spécifiques telles que l'e-learning doivent être des priorités pour la saison prochaine.

Enfin nous devons nous interroger et trouver des solutions pour enrayer la disparition régulière et inquiétante des clubs au travers d'une approche géographique spécifique et d'un soutien efficace à la création de clubs.

Je ne saurai terminer mon intervention sans avoir une pensée particulière pour 3 hommes :

- Mon père, récemment disparu, sans qui je n'aurai jamais attrapé ce si charmant virus appelé BASKET,
- Rémy GAUTRON avec qui j'ai beaucoup appris du fonctionnement de notre maison, qui a guidé mes pas à ce poste et que je tiens à assurer de toute mon amitié et de mon soutien dans les moments difficiles qu'il traverse,
- Et enfin Yvan MAININI qui m'a fait confiance et m'a permis petit à petit de prendre des responsabilités.
  Au cours de ces 10 dernières années, 10 ans déjà, j'ai appris à connaître le patron du Basket Français et à respecter l'homme.
  La Fédération peut s'enorgueillir de voir celui qui lui a permis de vivre deux révolutions structurelles, celle de 1992 et celle de 2008, prendre en main désormais les destinées de FIBA MONDE en laissant une Fédération structurée et en ordre de marche pour affronter les défis de demain.

Monsieur MAININI, YVAN, MERCI ■

Le Pôle 1 - HAUT NIVEAU

par Jean-Pierre Siutat

Reconnus comme étant une des meilleures nations européennes, notre droit de cité aux Jeux Olympiques n'est pas une réalité et nos résultats aux championnats du Monde senior manquent cruellement de stabilité.

Or un des objectifs majeurs de la fédération est représenté par "DES Équipes de nationales performantes aux Jeux Olympiques".

Londres est évidemment en ligne de mire mais au delà de 2012 et afin de pérenniser les résultats dans les compétitions mondiales de référence, cet objectif fédéral ambitieux suppose le renforcement d'un système national performant entièrement dédié à la recherche de l'excellence.

Au sein de la nouvelle organisation fédérale le pole Haut Niveau participe de cette volonté de cohérence du système, en rassemblant, non seulement les fonctions qui sont assurées de manière traditionnelles par la Direction Technique Nationale mais également celles assurées par toutes les structures ou composantes fédérales qui de prés ou de loin œuvrent pour l'accomplissement de cet objectif.

Les axes stratégiques

AXES STRATÉGIQUES	ORIENTATIONS POLITIQUES	OBJECTIFS PAR PÔLE
Avoir des Équipes de France performantes aux Jeux Olympiques	Pérenniser les sélections des Équipes de France dans les compétitions Européennes et Mondiales	Qualifier les Équipes de France A aux Championnats d'Europe et aux Mondiaux
		Pérenniser la cellule professionnelle dédiée à l'EF A masculine
		Maintenir les Équipes de France Jeunes parmi les meilleures nations Européennes
	Organiser un parcours de formation du jeune joueur vers le Haut Niveau cohérent - "Parcours d'excellence sportive"	Optimiser le continuum de formation des jeunes au sein des structures fédérales et des clubs
		S'assurer des conditions de formation optimales au sein des centres de formation pour la poursuite de la formation après 18 ans
	Favoriser le temps de jeu des jeunes français dans les championnats professionnels	Limiter le nombre d'étrangers dans les championnats professionnels de LNB et LFB
		Créer une Ligue Promotionnelle dans le champ de la Pro B et la NM1
		Favoriser les joueurs formés localement au sein des Équipes professionnelles
	Optimiser les relations FFBB et les Ligues Professionnelles	Faire partager l'axe stratégique et les orientations politiques des Équipes de France performantes avec les Ligues Pro
		Favoriser l'émergence de grands clubs professionnels français au niveau européen
		Règlementer le pouvoir et le rôle des agents en concertation avec l'Etat
Moderniser la Fédération	Créer un Centre Technique National du Basket	Faire une étude prospective sur les besoins, les objectifs, les financements et la rentabilité à long terme
Aménager nos Territoires	Développer nos réseaux d'influences à l'international, au national, au local et par rapport aux entreprises	Positionner nos dirigeants dans les instances internationales

Pérennisation de la direction opérationnelle dédiée à l'Équipe de France masculine (en place depuis Mars 2009)

Elle est aujourd'hui placée sous la direction de Patrick BEESLEY, et a la charge d'assurer le suivi de l'ensemble des différents dossiers concernant l'Équipe de France Senior Masculine tout au long de l'année. Crawford Palmer assure le relationnel avec les joueurs et les franchises NBA. La structure est complétée par une assistante administrative et un chargé de communication.

Maintien des Équipes de France jeunes parmi les meilleures nations Européennes :

Les sélections de jeunes ont brillé dans les différents Championnats d'Europe en remportant 5 médailles sur 6 compétitions :

- 1 médaille d'or (20 ans féminines),
- 3 médailles d'argent (20 ans masculins, Juniors masculins + féminines),
- 1 médaille de bronze (Cadettes).

Concernant l'objectif 2 :

La refonte du secteur féminin a été engagée dès le début de la saison sportive. Une large concertation regroupant les dirigeants et techniciens fédéraux, des représentants de clubs de LFB, NF1 et NF2, a permis de proposer une nouvelle politique de formation, posant comme principes de base de mettre la licenciée au centre du dispositif et de mobiliser tout le secteur féminin. Ce projet a été définitivement validé lors du Comité Directeur des 14 et 15 mai 2010 et donc applicable dès la saison 2010-2011.

Les principales innovations :

- Une pyramide fédérale rééquilibrée et de nouvelles formules de championnat,
- Un positionnement des Équipes Espoir LFB dans la pyramide fédérale avec une formule de championnat novatrice et une limitation de la catégorie Espoir à 20 ans,
- Une participation des jeunes joueuses françaises favorisée,
- La mise en place de leviers efficaces de suivi du travail des centres de formation de LFB et la reconnaissance des centres d'entraînement des clubs formateurs de L2,
- La mise en œuvre d'un financement participatif des clubs de la pyramide fédérale,

Concernent également le secteur masculin et féminin :

- La modification des catégories d'âge cadet-te (2 ans) et la création de la catégorie Junior (moins de 20 ans),
- La création de la double licence,
- La création des Observatoires (OPF & OPHN) des Parcours de Formation et du Haut Niveau,
- La suppression de la règle des moins de 21 ans,
- La création du ranking fédéral permettant de classer à l'issue de la saison régulière toutes les Équipes des championnats de France féminin et masculin.

Six réunions de zone ont été organisées durant le mois d'avril afin de rentrer dans le détail du projet.

La refonte du secteur masculin sera mise en œuvre dès cette fin de saison et un projet sera proposé en février 2011. Ces travaux impliquent une collaboration entre la FFBB et LNB initiée au travers de la commission mixte FFBB – LNB mise en place cette saison. Les thèmes communs d'ores et déjà abordés portent sur la formation et les grandes salles.

Les résultats de ces travaux communs contribueront aux **objectifs 3 et 4** de la commande fédérale.

Concernant l'objectif 9 :

La création d'un Centre Technique National du Basket est un vrai projet politique qui méritera à l'avenir un vrai débat. Le Pôle Haut Niveau a réalisé cette saison une étude prospective sur les besoins et les objectifs de cette structure. La saison prochaine, elle complètera cette étude afin d'amener le débat aux instances dirigeantes.

Concernant l'objectif 13 :

Le développement de nos réseaux d'influence est un travail de longue haleine. Saluons en priorité la future élection de notre président fédéral au poste de président de la FIBA, une opportunité sans précédent pour notre fédération et le positionnement de nos élus dans les différentes instances internationales. ■

BILAN A JUIN 2010

Concernant l'objectif 1 :

Qualification des Équipes de France A au Championnat du Monde 2010

- Équipe de France Féminine, Championne d'Europe 2009 en Lettonie, qualifiée pour le Championnat du Monde en République Tchèque du 23 septembre au 3 octobre 2010 et pour le Championnat d'Europe 2011.
- Équipe de France Masculine, 5e au Championnat d'Europe 2009 en Pologne (1 seule défaite), qualifiée pour le Championnat du Monde en Turquie du 28 août au 12 septembre 2010 et pour le Championnat d'Europe 2011.

L'OFAJ

par Roland Bliekast

Pôle 1

Dans le cadre de mes missions pour la saison 2009/2010, mon activité était multiple et variée.

- Participation au colloque organisé par le Goethe Institut à Nancy les 9 et 10 Octobre 2009 avec comme thème : - Le multilinguisme – Moins de Frontières, plus de langage – un atout pour l'Europe de demain.
- Représentation de la Fédération Française de Basketball à la 44e session des Fédérations Sportives Françaises et Allemandes qui s'est tenue à Annecy du 28 au 30 Octobre 2009. La nouvelle brochure "l'OFAJ et le Sport" 1, 2, 3… partez ! a été présentée et a pu être envoyée à tous les Comités…

J'ai également représenté la Fédération lors du débat organisé par l'Office Franco Allemand pour la Jeunesse à Paris 14e, Cité Universitaire – Maison Heinrich Heine et qui avait comme sujet "Quelles perspectives pour les jeunes des quartiers défavorisés en France et en Allemagne ?" Un appel est fait aux responsables de tous les milieux aussi bien culturels que sportifs…

En ce qui concerne les échanges "Basket" des deux Fédérations Française, FFBB, et Allemande, DBB, le programme est le suivant :

- Filles U16 à Jena – Allemagne du 23 au 30 Mai 2010.
- Garçons U16 à Mulhouse du 13 au 19 Juin 2010.
- Dans le cadre du 100e anniversaire de la Fédération Allemande, les garçons U18 participeront aux festivités du 2 au 6 Juin 2010 à Bad-Kreuznach, ville où a eu lieu la première rencontre de Basketball en Allemagne. ■

La Ligue Féminine de Basket

par Thierry Balestrière

Pôle 1

À l'heure où j'écrivais le rapport de la saison dernière, je n'osais imaginer la construction difficile qui nous attendait pour l'édition de la compétition 2009-2010. En effet combien de discussion, de réunions, de décisions pour arriver à initialiser ce championnat. La FFBB avait prévenu du souhait de voir s'installer une rigueur économique pour les clubs de LFB. Des décisions dures ont été prises, un club historique a malheureusement disparu du paysage français, mais au final les quatorze clubs partis, sont tous arrivés à terminer la saison, avec une situation économique stable. La réduction des budgets de la grande majorité des clubs européens, devrait rééquilibrer la donne et permettra à nos clubs de se repositionner sportivement en Europe.

Sur le plan sportif, nous avons connu une saison inédite sur certains points, avec tout d'abord le sacre du Tarbes GB, emmené par Isabelle YACOUBOU, MVP du championnat pour la deuxième saison consécutive, qui met ainsi un terme à la suprématie valenciennoise et berruyère sur le basket français depuis la création de la LFB. À l'instar d'autres disciplines, ce résultat va de fait avoir une incidence positive sur notre prochaine saison. Le Nantes Rezé B, après une première saison 2008-2009 au bord de la relégation suivie du recrutement de l'ancien "mentor" de Valenciennes le coach Laurent BUFFARD accède sportivement à l'Europe au bénéfice de sa victoire dans le Challenge Round.

Europe qui a offert un beau parcours en Eurocup à Mondeville, qui malheureusement s'est arrêté brutalement aux portes des demies finales. En Euroligue, des regrets avec les parcours de Bourges, Tarbes et Villeneuve qui ne leur ont pas permis d'atteindre les 1/4 de finale.

L'autre fait marquant de cette saison est l'aboutissement du projet de formation de la joueuse. J'ai toujours insisté auprès des clubs pour les persuader que ce sujet ne pourrait pas être résolu si l'on maintenait son traitement, compliqué mais fondamental, uniquement au niveau de la LFB. Jean-Pierre SIUTAT a pris en charge cette évolution, à laquelle, il faut le saluer, les clubs de LFB ont pleinement participé. La mise en œuvre est pour la saison prochaine, espérons qu'elle permette de motiver tous les clubs de LFB à jouer la carte formation.

Les opérations "Marraines de Cœur" ont continué tout au long de la saison bien que la LFB n'apporte plus de soutien financier. Au total une cinquantaine d'actions ont été conduites par la quasi-totalité des clubs de LFB. Chacun en perçoit l'intérêt, et je me dois de remercier joueuses et dirigeants pour leur implication dans ce rôle social essentiel.

Pour poursuivre le travail d'amélioration de la lisibilité du basket féminin, la LFB a continué à mettre en œuvre les actions déjà initialisées, mais a souhaité engager de nouvelles actions innovantes. Innovation avec la création de la plaquette de communication de la LFB, véritable outil à disposition des clubs pour les aider dans leur recherche de partenaires. Plaquette accompagné du clip vidéo LFB. L'originalité, la qualité de ces deux produits ont été pleinement reconnues par tous. Innovation encore avec la communication, tout au long de la saison, sur le concept de "LFB, le championnat des championnes d'Europe". La majorité des clubs a joué le jeu, en honorant les joueuses championnes d'Europe en juin dernier à Riga. Innovation toujours avec l'aide apportée par la LFB à toutes les organisations estampillées Open Féminin. Que ce soit dans l'Ain, l'Aveyron ou la Gironde, la LFB est pleinement partenaire des organisateurs locaux, qui peuvent pleinement décliner logos, couleurs, pour toujours améliorer la lisibilité du basket féminin.

Bien entendu les nouvelles technologies que la LFB exploite depuis plusieurs saisons demeurent un axe de développement prépondérant. Pour exemple :

- le site internet de la LFB a battu tous les records d'affluence, avec une hausse moyenne de 25% en un an, et un record de 141.000 connexions en avril 2010 à rapprocher des 40.000 connexions mensuelles mesurées à la création du site.
- lfbtv poursuit sa croissance, dans deux domaines : le nombre de rencontres diffusées et la moyenne de web-spectateurs.

En effet, cette saison, innovation importante avec le partenariat avec Normandie TV qui a permis de diffuser deux rencontres de Mondeville, et le partenariat avec le conseil général des Landes, conduisant à la diffusion de la rencontre de Basket Landes à l'occasion du derby du Sud Ouest qui s'est joué dans la salle de Pau. Ainsi cette saison, 13 rencontres ont été diffusées qui ont réuni plus de 31.000 web-spectateurs. Ce nouveau type de partenariat avec des diffuseurs locaux devrait continuer la saison prochaine avec notamment Ardennes TV qui diffusera toutes les rencontres du club de Charleville, champion de France NF1.

- LFB radio et la diffusion radio des matches LFB en direct et en appui des stats en live a vu le nombre de clubs passer de 3 à 5 ayant commenté les rencontres à domicile de leurs Équipes. Les 2 accédants Armentières et Limoges, ont ainsi accompagné Bourges, Tarbes et Villeneuve d'Ascq. Résultat : 52 rencontres diffusées. Nous souhaitons vivement que d'autres clubs les rejoignent la saison prochaine.
- Cette saison, 5 clubs ont participé régulièrement à la mise en ligne de vidéos de matches et de reportages (Arras, Bourges, Challes-les-Eaux, Tarbes et Villeneuve d'Ascq). Les vidéos sont moins nombreuses que la saison dernière mais leur qualité est supérieure à celle de l'an passé. En ajoutant d'autres contenus vidéos mis en ligne par les clubs, portant sur des actions particulières conduites par les clubs, au total 100 vidéos, ont été vues 67.000 fois !
- Depuis la saison dernière, la LFB propose à ses clubs d'adhérer au projet de site internet mutualisé. Ce site permet d'automatiser le transfert d'informations depuis le site de la Ligue vers celui mutualisé du club (fiches joueuses, statistiques, scores, calendrier…). Actuellement, seul Arras a lancé son site (www.basketlfb.com/arras). Cependant, Pays d'Aix a donné son accord et adhèrera pendant la période estivale pour un lancement en septembre ou octobre 2010. Enfin, Tarbes était intéressé et les discussions sont toujours en cours.

Tous ces travaux essentiels pour notre basket féminin sont possibles grâce au travail quotidien de Magali ANDRIER et son équipe : Layla ACHIBANE, Aurore VAIN et Arnaud DUNIKOWSKI. Et cette équipe que j'ai le plaisir d'animer est toute entière motivée pour continuer à œuvrer pleinement pour notre sport féminin préféré ! ■

La CFAMC - Haut niveau

par Jacques Deneux

Pôle 1

C'est Pascal DORIZON, le Directeur National de l'Arbitrage, qui gère le fonctionnement du HAUT NIVEAU, aidé de Francis MULLER, chargé des désignations et Christophe BRUN chargé de l'évaluation/Observation.

Les désignations

Les arbitres du "Haut Niveau" forment un groupe restreint de 80 personnes soit 0,7% de l'ensemble des arbitres. Ces arbitres répartis en trois sous groupes (HN1, HN2, HN3) dirigent les rencontres les plus médiatisées de notre basket national.

La mission de Francis MULLER, même aidé au quotidien par Pascal DORIZON, n'est pas simple et il lui faut souvent revoir sa copie en fonction des indisponibilités ou changements de dates et d'horaires.

Habitué de "la corde raide" Francis se tire à merveille des différents problèmes qui se posent à lui. Il est vrai qu'en tant que "prof de maths", il a l'habitude…

Les observations et les évaluations

Le groupe animé par Christophe BRUN poursuit son travail et le groupe des observateurs de PRO A s'est enrichi de quelques éléments.

La recherche de l'efficacité et de la cohérence fait l'objet de l'attention soutenue du groupe. En plus des réunions de début de saison, des regroupements ont eu lieu pour les observateurs Pro.A sur le tournoi des AS à VILLEURBANNE.

Le "best" de nos "internationaux"

Pour terminer, je n'aurai garde d'oublier qu'au chapitre des satisfactions de la saison : David CHAMBON a dirigé la finale du FINAL FOUR BARCELONE / OLYMPIAQUOS et sera accompagné cet été par Eddie VIATOR au championnat du Monde Masculin en TURQUIE. Nicolas MAESTRE sera sur les rencontres du championnat du Monde féminin en République Tchèque. Joseph BISSANG est retenu sur les championnats du monde des U19 de cet été.

Si notre Chantal JULIEN nationale n'est pas sur l'une des grandes compétitions de la saison, c'est qu'elle a décidé de mettre un terme à sa carrière internationale, après avoir connu toutes les reconnaissances que chacun de nous ne peut oublier. ■

Service compétition de haut niveau Pôle 1

par Patrick Beesley

La Direction Technique Nationale

Équipe de France Masculine

Mission accomplie ! Des bas fonds des barrages européens aux quarts de finale de l'EuroBasket, l'Équipe de France a fait son retour parmi l'élite du Continent. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les Tricolores présentent en effet le meilleur bilan de toutes les formations présentes en Pologne au Championnat d'Europe : huit victoires pour une seule défaite. Mais au mauvais moment, lors du premier match couperet contre l'Espagne, qui transforme un bon résultat… en grand résultat. Mais les bleus eurent le mérite de se battre jusqu'à l'ultime rencontre, assurant leur place au Mondial 2010.Ce beau parcours fut bonifié par l'entrée fracassante dans le groupe France de la jeune génération en or de 2006 qui s'est totalement intégrée au groupe à l'image d'Antoine DIOT, et Nicolas BATUM. Ce fut une campagne interminable de 73 jours, mais finalement fondatrice d'un nouvel état d'esprit qui ouvre les portes du Championnat du Monde en Turquie.

Équipe de France Féminine

Huit ans après son triomphe à l'Euro 2001, l'Équipe de France Féminine est à nouveau championne d'Europe. Neuf matches, neuf victoires avec six succès de six points ou moins… Les joueuses de Pierre VINCENT n'ont pas survolé la compétition, mais à l'heure des comptes ce sont elles qui ont empoché la mise. La finale gagnée contre la Russie (57-53) fut un grand classique du basket européen, les françaises contrôlant parfaitement les débats à l'image de Sandrine GRUDA leader incontestable de l'équipe. Ce succès est aussi une belle récompense pour Cathy MELAIN qui a terminé sa carrière de la plus belle des manières, et qui a donné une belle leçon d'humilité en se mettant au service de l'équipe nationale. Qualifiée pour le Mondial 2010 et l'Euro 2011, la France va désormais pouvoir se tourner avec sérénité vers deux rendez-vous qui doivent l'amener vers les J.O. de Londres.

Équipe de France, 20 ans et moins Masculine

Championnat d'Europe (Rodhes – Grèce)

Le championnat 20 ans a rarement souri aux Équipes de France, avec seulement deux podiums en 1992 et 2002. Mais à Rhodes, en Grèce, les Tricolores ont mis fin à 7 ans de disette en ralliant la finale de l'Euro face aux hôtes grecs. Les Français n'ont pas de regrets à nourrir sur leur fin de parcours et la défaite contre la Grèce (90-85). Bien au contraire, cette médaille d'Argent vient mettre un terme de la plus belle des façons au parcours en jeunes d'Antoine DIOT et Edwin JACKSON.

Équipe de France, 19 ans et moins Masculine

Championnat du Monde (Auckland – Nouvelle Zélande)

À Auckland, à l'autre bout du monde les Tricolores ne faisaient pas partie des favoris, mais ils pouvaient légitimement penser se glisser en quarts de finale et jouer ainsi une place dans le dernier carré. Si la première partie du contrat fut réalisée avec une qualification pour les quarts, la seconde fut impossible à obtenir. La France frôla l'exploit contre l'Australie en quart de finale en ne s'inclinant que dans les derniers instants, mais ne put obtenir sa qualification pour le haut du tableau. En ratant le coche contre l'Argentine et le Canada, et en terminant à la 7e place, les Tricolores n'avaient visiblement plus ni les jambes, ni le cœur…

Équipe de France, 20 ans et moins Féminines.

Championnat d'Europe (Gdansk – Pologne)

Les joueuses d'Alain JARDEL ont réalisé un parcours exceptionnel lors de cet Euro, dominant sans difficulté le premier et le second tour et passant sans accroc les quarts face à la Turquie et la demi-finale face à la Lettonie. En finale, l'Espagne pourtant favorite a dû rendre les armes face à une Équipe de France très solidaire et très appliquée. Les jeunes tricolores décrochaient ainsi leur deuxième titre de championne d'Europe (le dernier datait de 2005).

Équipe de France, 19 ans et moins Féminines.

Championnat du Monde (Bangkok – Thaïlande)

Après une première phase assez irrégulière, lors du Mondial à Bangkok (Thaïlande), les françaises grâce à leur victoire sur le Brésil et la République Tchèque arracheront néanmoins le billet des quarts de finale… Mais face à a redoutable équipe des USA et malgré une prestation correcte les juniors filles ne réaliseront pas l'exploit… Malheureusement derrière ce match, les tricolores ne trouveront pas l'énergie nécessaire pour battre l'Australie. Elles termineront néanmoins par une note positive en dominant la Lituanie et en se classant à la 7e place.

Équipe de France Juniors (18 ans et moins) Masculine

Championnat d'Europe (Metz – France)

La France a décroché la médaille d'argent de l'Euro qui se déroulait chez elle à Metz, défaite par la Serbie en finale 78-72. Cette belle performance dans la catégorie d'âge la plus prestigieuse, récompense l'esprit d'équipe de ce groupe solidaire et combatif tout au long de la compétition. Un des temps forts restera la victoire contre la Lituanie en demi-finale, où la France créa la surprise face à une équipe qui était invaincue à ce moment là, alors que la France n'avait perdu qu'une seule rencontre contre la Slovénie.

Équipe de France Juniors (18 ans et moins) Féminine

Championnat d'Europe (Södertälje – Suède)

Les Françaises n'auront perdu qu'une seule rencontre sur le chemin de l'Euro.
Après avoir remporté leurs six premiers matches avec une certaine facilité, les tricolores se firent des frayeurs lors du quart de finale remporté à l'arraché contre la Lettonie (55-54). Mais après ce quart tendu, les joueuses de Jérôme FOURNIER ne tremblèrent pas face à la République Tchèque pour se retrouver en finale contre l'Espagne. Ce fut la seule défaite du parcours tricolores, car les Bleuettes ne se remettront pas d'un mauvais troisième quart-temps. La médaille d'argent récompense néanmoins un parcours remarquable.

Équipe de France Cadets (16 ans et moins)

Championnat d'Europe (Kaunas – Lituanie)

Seule équipe invaincue à l'issue du 2e tour, après avoir dominé la Serbie, la Lettonie, l'Ukraine, l'Allemagne, la Croatie et l'Espagne… les cadets français ont craqué au plus mauvais moment de la compétition, en quart de finale, face au pays organisateur… la Lituanie. Un croisement fatal qui a mis fin aux rêves de médaille des joueurs de Tahar ASSED-LIÉGEON. Ces derniers eurent par la suite du mal à redresser la tête, et termineront à la 7e place.

Équipe de France Cadettes (16 ans et moins)

Championnat d'Europe (Naples – Italie)

L'histoire retiendra que la victoire en quart de finale fut le match le plus long de la compétition. Quatre prolongations furent nécessaires aux tricolores pour se débarrasser d'une solide équipe de Turquie (99-96). Mais le lendemain face à la Belgique, usées par le match marathon de la veille les cadettes s'inclineront en demi-finale. Revanchardes lors du match de la troisième place les françaises domineront la Russie pour arracher une belle médaille de bronze.

Équipes	Masculines	Féminines
Seniors	5e	Championne d'Europe
Moins de 20 ans	Médaille d'argent	Championne d'Europe
Moins de 19 ans	7e	7e
Moins de 18 ans	Médaille d'argent	Médaille d'argent
Moins de 16 ans	7e	Médaille de bronze

Centre Fédéral de Basketball

L'année scolaire 2008.2009 se termine et comme chaque année, de très nombreux joueurs et joueuses se préparent pour les différents championnats d'Europe -16 ans et 18 ans. Toute la saison, ces jeunes emmagasinent de l'expérience grâce à leurs différents championnats. Plus que les résultats immédiats et les victoires à tout prix, notre équipe pédagogique met tout en œuvre pour obtenir de ces jeunes des comportements dignes dans la dureté de la compétition sur le terrain mais aussi dans la vie de tous les jours.

Le double projet mis en place à L'INSEP permet encore des réussites aux examens supérieurs aux moyennes nationales.

En effet, dix élèves sur onze présentés aux différentes séries du bac ont étés reçus dont quatre avec mentions Assez Bien.

Huit jeunes filles et neuf garçons ont trouvé un débouché sur des clubs professionnels où vers les universités américaines pour une fille et un garçon.

La réussite de ces jeunes dans les différents championnats d'Europe valide le parcours de l'excellence sportive et la performance des pôles régionaux qui alimentent chaque saison le centre fédéral.

Intégrés en septembre 2008 les deux nouveaux cadres : Arnaud GUPPILLOTTE et Julien EGLOFF ont complété leur première saison auprès du groupe des U16.

Le travail technique mis en place sur les contenus par secteur féminin et masculin fonctionne de mieux en mieux. Celui du perfectionnement individuel assuré par Richard BILLANT et qui permet la préparation de la sortie dans les meilleures conditions représente un atout important dans la poursuite de la carrière de nos athlètes.

Enfin l'entraînement spécifique réservé aux très grands gabarits nous permet d'envisager l'avenir avec des jeunes de plus grande taille dont le niveau de performance technique augmente notablement.

Le Président de l'association Noël MAZZUCOTTELLI se félicite du comportement de nos jeunes durant la saison sportive. ■

La Ligue Nationale de Basket Pôle 1

par René Le Goff

Dans le cadre de la mission qui lui a été confiée, la Ligue Nationale de Basketball se concentre sur ses missions d'organisation des compétitions professionnelles masculines en assurant leur régularité et l'équité entre tous les participants, en particulier financière. La ligue a également un rôle majeur dans la formation des joueurs ; la décision de mettre en place la notion de "Joueurs Formés Localement" à partir de la saison 2010-2011 est une évolution majeure confortant la volonté que tous les clubs disposent des moyens d'un centre de formation agréé. Par ailleurs la ligue participe activement à la médiatisation du basketball français et met tout en œuvre pour aider les clubs dans le cadre d'un développement économique durable. La crise économique actuelle frappe également le basketball professionnel masculin et conforte les plans de développement mis en place depuis plusieurs années ; le sérieux du contrôle de gestion n'est pas suffisant car il faudrait que dans le même temps la mise à disposition de nouvelles salles soit accélérée. Il faut à la fois se montrer raisonnable tout en développant la dimension économique en mode "start up"…

2009-2010, quel bilan ?

La saison 2009-2010 présente un bilan dans la lignée des saisons précédentes malgré les difficultés rencontrées par les clubs professionnels masculins pour faire face à la crise économique. Le désengagement progressif de nombreuses collectivités territoriales - sans hélas la mise à disposition de nouvelles salles, programmées mais pas encore disponibles - impose des contraintes financières auxquelles les dirigeants des clubs doivent faire face. Dans ces conditions, et avec de surcroit la grippe AH1N1 et des conditions de déplacements difficiles, c'est un très beau résultat de réunir en moyenne près de 3.500 spectateurs en PRO A et plus de 1.800 en PRO B avec une mention particulière pour Pau, Limoges et Aix-Maurienne qui a réussi à réunir plus de 5.000 spectateurs à Chambéry ! Les performances en PRO A sont celles de Nancy, Villeurbanne, Cholet, Le Mans avec plus de 5.000 spectateurs en moyenne. Ce succès médiatique a été confirmé par le nouveau contrat signé avec le Groupe Canal+ ; les chiffres d'audience avec un doublement de l'exposition télévisuelle – 2 matches par journée de championnat en saison régulière – nous imposent un championnat attractif, spectaculaire, indécis et un travail de fond sur l'image de la salle et du terrain. Tous les clubs de PRO A et de PRO B ont été bénéficiaires de ce nouveau contrat télévisuel avec une contribution financière bienvenue en ces temps difficiles. La réussite des événements organisés par la LNB a confirmé cette saison encore que le travail, la précision et la persévérance peuvent être couronnés de succès et les chiffres d'audience progressent montrant un signal fort des progrès accomplis.

Notre succès se mesure également avec la réussite des clubs européens. Nous devons reconnaître que la saison 2009-2010 est encore une saison de doute avec une seule mention pour la Chorale de Roanne terminant sur le podium de l'Eurochallenge. Les autres résultats montrent que nous ne sommes pas encore à la hauteur de nos espérances ; les budgets insuffisants, des équipes en phase de développement, la difficulté de réussir au même moment le challenge des compétitions hexagonales et des compétitions européennes nécessite un minimum de moyens humains expérimentés !

Les Championnats et les Événements de la LNB

Les clubs les plus réguliers dans l'effort sont sur le podium des championnats de France et cela va dans le sens de ce qui est souhaité par le plus grand nombre. En PRO A et en PRO B les finalistes de Bercy ont terminé aux deux premières places de la saison régulière. La PRO B a fait l'événement avec les retrouvailles du CSP Limoges et de l'Elan Béarnais Pau Lacq Orthez ; les deux clubs retrouvent la PRO A et c'est tant mieux pour le basket français… et européen ! En PRO A il devient une habitude de retrouver les clubs qui investissent depuis plusieurs années, certes avec des hauts et des bas mais avec quelques succès ; pour mention le derby de l'ouest avec une confirmation de la présence du Mans Sarthe Basket à haut-niveau et celle de Cholet Basket, premier finaliste du championnat géré par la LNB face au prestigieux CSP Limoges ! Enfin le titre des Espoirs pour Cholet Basket et le Trophée du Futur 2010 pour l'Asvel Lyon Villeurbanne. Le palmarès de la PRO A doit également mentionner la présence à haut-niveau de Roanne, Gravelines-Dunkerque, Nancy et Orléans, sans oublier les deux promus de Paris-Levallois et Poitiers.

Le résumé de la saison souligne le succès populaire des compétitions impliquant les clubs de la LNB et le Palais Omnisports de Paris Bercy en est le témoin. Les champions de France 2010, Cholet Basket en PRO A, l'Elan Béarnais Pau Lacq Orthez, en PRO B sont couronnés après une très belle saison. La Semaine des AS 2010 à l'ASVEL Lyon Villeurbanne d'un souffle en finale face à l'Entente Orléanaise 45 futur vainqueur de la Coupe de France 2010, le Trophée du Futur 2010 magnifiquement organisé par Poitiers avec un vainqueur lyonnais face à son rival parisien – qui dit que le basket n'a pas d'avenir dans les grandes métropoles ? – et le Cholet Basket, Champion de France 2010 Espoirs !

À l'heure du bilan, il faut à nouveau mentionner que la dimension financière est la principale préoccupation des clubs et de la ligue. Il n'y a pas d'avenir sans grands clubs et il n'y a pas de grands clubs sans grandes salles ! Le modèle est connu et éprouvé et tous les efforts de la LNB dans le cadre du livre blanc vont dans ce sens. La mise à disposition des nouvelles salles se fait attendre mais le mouvement est lancé.

En attendant la LNB participe activement au rayonnement du basket français et sera pendant tout l'été aux côtés de l'Équipe de France avant la reprise des compétitions par le match des Champions 2010 ! ■

Pôle 2 - FORMATION

par Roselyne Bienvenu

Bilan à Juin 2010

Le pôle formation, organisé autour de 5 services, met en œuvre les formations d'entraîneurs, d'arbitres, d'officiels, des dirigeants et salariés, avec l'appui de 2 commissions (CFAMC et CFF), le réseau de formateurs bénévoles et les CTS responsables de la formation des cadres dans les ligues.

Les axes stratégiques

AXES STRATÉGIQUES	ORIENTATIONS POLITIQUES	OBJECTIFS PAR PÔLE
Moderniser la Fédération	Adapter nos formations d'encadrement (Arbitres, Entraîneurs et Dirigeants) aux besoins des clubs et à nos orientations politiques	Définir les besoins en matière d'encadrement et de compétences des différentes structures
		Développer de nouvelles méthodes de formation de nos cadres qui tiennent compte du développement durable (Plate forme E-learning…)
		Construire des contenus et des parcours de formation adaptés et valoriser les éducateurs de base
		Mettre en place une École Nationale des Cadres pour la Formation de nos "Élites"
Aménager nos Territoires	Adapter nos pratiques à l'évolution de la société	Améliorer les conditions d'accueil au sein des clubs
	Faire émerger les potentiels de nos territoires par rapport aux joueurs, aux entraineurs, aux dirigeants et aux arbitres	Protéger nos sportifs et marquer notre volonté de développer la prévention par le sport (dopage, sécurité, capitaine de soirée…)

Le renforcement de la cellule E-Learning et sa proximité au sein du pôle formation du centre ressource de la DTBN doivent permettre une meilleure complémentarité par l'utilisation de l'ensemble des supports médias.

En outre, le pôle s'est structuré pour être au service de l'ensemble des structures du basket en étant en capacité de répondre aux demandes de formation et pour les accompagner dans des dossiers plus complexes comme la recherche de financement sur les fonds de la formation professionnelle, indispensable dans le cadre de la filière de formation rénovée avec le CQP, le DE et le DEPB.

Enfin, le pôle travaille à renforcer l'offre de formation, sa mise en valeur en menant tout d'abord un travail sur la création d'un répertoire de l'ensemble des fonctions du basket pour y associer les formations adaptées. ■

La Commission Formation et Démarche Projet

Pôle 2

par Jean-Marie Floret

LES TEMPS FORTS DE LA SAISON : Pour cette saison je souhaite par rapport aux objectifs de la C.F.F. retenir deux temps forts :

- **Les UNIVERSITÉS d'ÉTÉ à Murol.**
- **LE RASSEMBLEMENT des FORMATEURS à Villeurbanne.**

Ces deux temps forts ont permis de réunir, ce qui me paraît indispensable, des formateurs, opérant dans une Ligue ou un Comité, pour les former aux techniques de communication mais aussi échanger pour qu'ils aient une connaissance commune plus large des problèmes de nos clubs au quotidien.

Nous aborderons aussi la mise en œuvre de la nouvelle Organisation Fédérale et le travail de réflexion que nous avons mené avec le groupe de Pilotage et les Formateurs au sein du "Pôle Formation". Il nous semblait nécessaire que la Commission Fédérale Formation devienne un élément moteur dans ce travail de "réflexion permanente" et qu'elle joue un rôle important dans ce nouveau dispositif qu'il était nécessaire de créer et de mettre en place. Dans l'avenir cette organisation aura pour avantage de permettre le développement d'une culture générale basket et d'offrir des temps de réflexion pour l'ensemble des Licenciés autour de thèmes croisés. Ainsi nous pourrons échanger ensemble :

Dirigeants, Arbitres, Entraîneurs et Joueurs, sur les grands défis de notre activité.

Nous pourrions ainsi mener une réflexion sur :

La Féminisation de notre encadrement et de nos Équipes dirigeantes, c'est un objectif capital

Le basket ne semble pas souffrir d'un déficit d'image vis à vis du public féminin, mais parfois il ne trouve pas son compte dans la façon dont celui-ci est présenté et / ou pratiqué.
Si les femmes représentent un % important des pratiquants, la proportion est bien moindre dans l'encadrement ou dans la direction des Clubs, des Comités, des Ligues ou au sein même de la Fédération.

Pour y remédier, il nous semble intéressant de proposer la mise en œuvre d'actions de sensibilisation, de réflexion, d'information et de formation sur le sujet, afin que sans difficulté nous répondions aux objectifs fixés en matière de parité.

Comment répondre aux difficultés que nous rencontrons pour recruter des officiels ?

Sachant qu'il n'y a pas de sport collectif sans arbitre !
Demain comment répondrons-nous à cette problématique ?

Comment organiserons-nous nos compétitions ?

Il est nécessaire, même si notre action n'a d'effet que sur le long terme, que nous agissions sur les mentalités pour à terme les modifier :

- Travailler sur la notion d'"Unité Éducative".
- Mettre en place un tronc commun de formation du dirigeant.
- Extérioriser les formateurs nationaux de nos structures fédérales pour leur confier une mission plus large de Formation des Formateurs.
- Mettre en place des actions d'accompagnement comme :
  - Une Politique de prévention de la violence.
  - Une Politique de valorisation des fonctions d'officiel.
  - Une Politique volontariste permettant de dégager les moyens humains, matériels et structurels.

Voici, deux exemples de thèmes transversaux. Je sais que certains s'interrogent sur la capacité de nos clubs à répondre à l'ensemble de ces aspirations, et qu'ils font un constat plutôt pessimiste face à l'augmentation des pratiques non encadrées et au développement des structures et services purement marchands.

Mais, au contraire, je crois fortement :

- Que la place des clubs dans l'offre d'accueil est prépondérante et qu'elle le restera car elle est la garantie de l'accès à une pratique, sans discrimination et sans condition de ressources.
- Que le club reste le principal terrain d'engagement bénévole.
- Que le club est un lieu exemplaire d'exercice de la démocratie et qu'il permet l'initiative collective !

C'est pour cela que la Fédération et les Membres de la Commission Fédérale de Formation souhaitent :

- Que les bénévoles et que nos CLUBS puissent s'appuyer sur des bénévoles formés,
- Que nous suscitions des vocations,
- Que nous insufflions par leur intermédiaire une "dynamique club" !

et qu'en s'appuyant sur :

- Des bénévoles formés à des tâches de gestion ;
- Des dirigeants formés à la prise de responsabilités ;
- Des personnes ressources formées à la recherche de partenaires, aux relations avec les médias et à la communication ;
- Des officiels formés et informés sur le fonctionnement des structures ;
- Des cadres techniques (animateurs initiateurs, entraîneurs) et des formateurs maîtrisant les méthodes de communication et de transmission du savoir.

Nous puissions dans le respect de nos engagements et de nos valeurs "PROFESSIONALISER" l'ensemble des cadres bénévoles de nos Clubs, car dans notre société, LA PROFESSIONALISATION du FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF EST DEVENUE UNE NÉCESSITÉ.

Voici pourquoi ces deux temps forts sont pour moi très importants par rapport aux objectifs que la Fédération se propose de développer.

LES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ

OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ 2009

1. Continuer à former des formateurs pour démultiplier au maximum les formations et atteindre notre cible : les dirigeant(e)s de nos clubs.
2. Participer à la professionnalisation de l'ensemble des cadres bénévoles de nos clubs.
3. Concourir à la création d'une culture commune.

Ceci devant permettre à chacun de mettre en œuvre une politique de développement efficace.

REPRÉSENTATION TERRITORIALE :

30 Comités et 16 Ligues sont représentés.

LES PARTICIPANT(E)S

Pour mémoire :

2006 – 2007 (Arêches)
Pour 67 personnes
- 39 % de femmes
- 61 % d'hommes

2004 – 2005 (Artigues)
Pour 81 personnes
- 32 % de femmes
- 68 % d'hommes

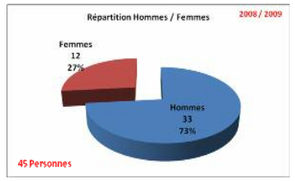

LA TYPOLOGIE DES PARTICIPANT(E)S

	Femmes		Hommes		Total	
	Elue	Salariée	Elu	Salarié	Elu(e)	Salarié(e)
Clubs	4	1	5	2	**9**	**3**
Comités Départementaux	3		8	4	**11**	**4**
Ligues régionales *	6	1	17	3	**23**	**4**

* les stagiaires participant à la Formation de Formateur(trice)s étaient tous issu(e)s de Ligue Régionale

LES MODULES

- Formation de formateur(rice)s : 18 participant(e)s
- Partenariat, Mécénat et Sponsoring : 12 participant(e)s
- Animer et Motiver : 9 participant(e)s
- Démarche de Projet : 6 participant(e)s

COMPARATIF AVEC LES PRÉCÉDENTES UNIVERSITÉS

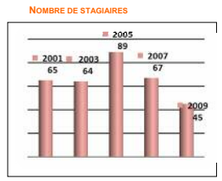

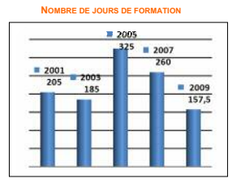

NOMBRE DE STAGIAIRES/NOMBRE DE JOURS DE FORMATION

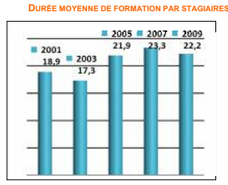

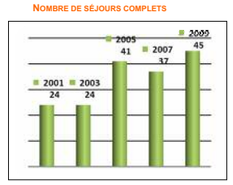

2001 et 2003 à Poitiers – 2005 à Artigues – 2007 à Arêches – 2009 à Murol

LES COMMENTAIRES :

Informations sur les Universités
Beaucoup pensent que la communication est insuffisante. Certains trouvent qu'Internet ne doit pas être le seul moyen de communication. Enfin les informations semblent tardives et difficiles à repérer sur le site. Un relais dans les CD et LR est évoqué comme possible solution.

Choix du site
Hormis quelques-uns qui trouvent que le site est excentré, il est mis en avant la qualité du cadre. Une majorité qualifie le site d'agréable.

Accessibilité du lieu
Pour une grande majorité le site est très accessible et des navettes "Gare" étaient mises en place.

Prise en charge à l'arrivée
Très satisfaisante.

Qualité des infrastructures
Même si globalement les infrastructures ont plu, il est relevé que les salles de travail n'étaient peut être pas les plus adaptées (notamment celles de formation de formateurs). Il manque également un lieu commun.

Confort des chambres
Une minorité pense que les chambres étaient petites.

Qualités des menus
Très satisfaisant.

Ambiance de groupe
Bon esprit – C'est une richesse de pouvoir échanger – Accessibilité des formateurs.

Ambiance générale
Bonne pour beaucoup et pour certain il manquait une animation commune.

Gestion du temps
Correcte pour l'ensemble, il est juste exprimé que les après-midi étaient un peu longues et que les temps de repos un peu courts.

LE RASSEMBLEMENT DE VILLEURBANNE

OBJECTIFS DU RASSEMBLEMENT

- Créer dans la saison un temps fort, réunissant les acteurs de notre Commission. Temps fort où nous associons Formation – Réflexion – Convivialité.
- Monter un deuxième module "Formation de Formateurs" dans la saison afin d'assurer une Formation Permanente des Formateurs.
- Trouver et Intégrer des Dirigeants qui acceptent de venir apporter leur enthousiasme, leurs connaissances et leurs expertises au service de tous. (Formateurs nouveaux).
- Mettre en place un temps de formation et de travail sur les contenus des modules et montrer, le dynamisme qui habite les membres de la C.F.F.

Si aujourd'hui nous devions faire un premier bilan de cette tentative d'organisation d'un "STAGE C.F.F." regroupant un maximum d'acteurs de terrain de la Commission, le nombre de réponses positives obtenues et le nombre de regrets exprimés pour absence par obligations professionnelles, me semble être une première réponse très positive.

Pour le **Module "Formation de Formateurs"** : Il a été présenté en 10 séquences, et comme nous l'avions envisagé nous avons bénéficié de l'Attention, de la Compétence et de toute l'Expérience de notre partenaire "Trans-Faire" Organisme de Conseil et de Formation qui depuis 1993, date de sa création, intervient dans le domaine du Sport et de la Jeunesse en proposant des formations diplômantes, qualifiantes et des accompagnements.

En ce qui concerne le travail sur les modules (Actualisation et Validation) nous avons :

- Repris les découpages par Séquences (10 et 7 séquences).
- Rédiger le Livret "Auditeur".
- Rédiger le Livret "Formateur".
- Préparer les supports Pédagogiques.
- Préparer le PowerPoint de présentation avec les "liens hypertextes" si nécessaire.
- Collationner les références de la documentation (Littérature – Sites Internet – Documentation).

LES COMMENTAIRES :

Les "Animateurs de Formation" doivent être la charnière entre la Commission Fédérale de Formation et les Structures Locales (Ligue et Comités).

Nous sommes persuadés que pour des raisons d'efficacité mais aussi pour des raisons économiques nous devons agir de façon plus pragmatique et mettre en place à côté du "Groupe des Formateurs Nationaux" un groupe "Animateurs de Formations" composé d'un certain nombre d'anciens stagiaires qui nous paraissaient avoir :

- Un engagement associatif profond.
- Une solide connaissance du terrain.
- Une conception partagée des valeurs portées par notre Fédération.
- Une Culture Basket.

LES FORMATIONS DÉCENTRALISÉES

BILAN DES FORMATIONS DÉCENTRALISÉES

Nous sommes fiers, au sein de la Commission Fédérale de Formation du développement de ces formations d'initiatives locales qui sont lancées sans qu'aucun membre de cette commission n'en soit à l'origine.

Nous sommes heureux d'être sollicités par les instances locales (Ligues et Comités) pour participer à leur mise en place et d'y apporter notre contribution en intervenant.

C'est pour nous l'occasion de mesurer le travail accompli au cours de ces années…

De Rémy GAUTRON en 1993 jusqu'à aujourd'hui, c'est une façon intéressante pour nous de mesurer les retombées des actions de la Commission, c'est le système d'évaluation le plus pertinent que nous pouvions mettre en place.

DATES	LIEU	MODULES	FORMATEURS
12 sept. 09	Orléans Comité 45	Recruter, former et fidéliser des bénévoles	Michel SAINTRAPT Pierre CECCATO
12 sept. 09	Rouen Ligue et CD	Financements, Responsabilités du dirigeant	Jean-Marie FLORET Gérald NIVELON
13 sept. 09	Reims Ligue	Responsabilités du dirigeant	Michel SAINTRAPT Pierre CECCATO
19.20 sept. 09	Lesquin Ligue	Responsabilités du dirigeant	Michel SAINTRAPT Pierre CECCATO
		Communication	Georges PANZA Didier HOCHARD
		Animer et motiver une équipe	Jacques DENEUX Serge LABELLE
19. sept. 09	Strasbourg Ligue Comités 67 / 68	La commission de discipline	Christian MIGOUT, J. Yves MARCHAND
26 sept. 09	Graulhet Comité 81	Devenir, être et rester dirigeant	Bernard BASTIAT Michel DUPARCQ
09 . 10 oct. 09	Poitiers Ligue Comités	FBI	Pierre HERMANN
10 oct 09	Pau Comité 64	Assurance	Patrice BONET
11 oct. 09	Cahors Comité 46	Devenir Etre et rester Dirigeant	Pierre CECCATO Jean-Luc RESTOUL
		Communication	Georges PANZA
		Le basket au féminin	Jean-Marie FLORET
24.25 oct. 09	Fréjus Ligue et Comités	Organisation des assemblées et statuts et règlement intérieur	Christian MIGOUT Magui TRIFOGLI
		Les règlements et l'utilisation de l'annuaire fédéral.	Jean-Marie FLORET Marie-Hélène LAFFANOUR
		Le suivi du projet pour les jeunes dirigeants	Jacques DENEUX Serge LABELLE
06.07 nov. 09	Lyon	FBI	Pierre HERMANN
13.14 nov. 09	Comité 37	La démarche projet	Paola BLACHIER Pierre BONNAUD
15 nov. 09	Laragne Ligue Comité 04 - 05	Rôles du dirigeant	Pierre CECCATO Jean-Pierre BRUYERE
07 déc. 09	Auxerre Comité 89	Bilan de la mise en œuvre de la démarche projet	Jacques DENEUX
9 . 10 janv 10	Noyon Ligue	Commission de discipline	Christian MIGOUT, J. Yves MARCHAND Yannick SUPIOT
16 janv. 10	Rouen Ligue	Le financement des associations	Jean-Marie FLORET Gérald NIVELON
27 fév.2010	Clermont Fer. Ligue	Commission de discipline	Christian MIGOUT Jean-Yves MARCHAND

L'ORGANISATION DU POLE ET SON FONCTIONNEMENT

LE PÔLE 2 – PÔLE FORMATION

Il faut reconnaître que nous avons pu rencontrer quelques difficultés à réellement maîtriser la refonte fédérale, mais que maintenant, même si le Pôle 2 est toujours en cours de structuration, nous sommes capables de dire, comment va se mettre en place l'organisation, quelles sont les orientations prises et comment se dessinent les articulations inter pôle.

Mais nous voulons souligner la complexité de la mutation, du passage d'un fonctionnement traditionnel à celui proposé. Pour le "Pôle 2" qui nous concerne, c'est certainement encore plus difficile car pour le Pôle Haut Niveau tout était clairement identifié et structurellement les choses sont organisées. Pour le Pôle Communication nous sommes dans une continuité de ce qui se faisait avant donc il est logique que son organisation soit en avance. Pour le Pôle Territoire nous sommes là dans un concept nouveau avec des commandes politiques très précises, avec des orientations qui induisent des évolutions.

Pour le Pôle Formation la difficulté réside dans le fait que nous devons prendre en compte des aspects plus larges, notre réflexion doit prendre en compte des problématiques traitées jusqu'à aujourd'hui par la Commissions Formation mais aussi par des Commissions telles que la CFAMC (avec la DNA et les 6 arbitres pro) et beaucoup d'autres commissions (Jeunes, Médicale, …)

Aujourd'hui le "Pôle 2" embrasse très largement toute notre Fédération. Le saucissonnage est révolu, et le travail en transversalité sera une plus value, même si depuis plusieurs années nous avons eu au sein de la Commission cette préoccupation et que la transversalité était notre règle, mais nous sommes prêts à faire plus.

C'est le Pôle Formation qui doit assurer la formation des acteurs et des actrices du Basket Français. Il y a ce que fait la Commission depuis longtemps, et qu'elle sait faire, mais il y a aussi à assurer les formations du personnel de la Fédération et plus largement celle de tous les intervenants qui participent au développement du Basket Français.

Nous disons bien tous les intervenants - les salariés des Ligues et des Comités, comme ceux des Clubs, bien qu'ils soient salariés de droit privé doivent entrer dans le processus de professionnalisation fédéral. Ceci est une évidence.

Le "Pôle 2" est sous la responsabilité de Roselyne BIENVENU et de son Directeur Matthieu SOUCHOIS qui en assure la gestion et la coordination (salariés, cadres d'état et bénévoles) ce qui permet qu'ensemble nous puissions travailler sur l'offre de formations, comme sur les contenus.

Les réflexions prospectives et les relations avec les autres pôles – et plus particulièrement avec le Pôle Territoire avec lequel nous avons de nombreuses réflexions à mettre en commun - sont organisées, de manière transversale.

Le Pôle est chargé d'organiser la réflexion, à partir des pistes proposées et Roselyne BIENVENU assure le lien avec le Bureau et le Comité Directeur.

Les Commissions sont dans l'opérationnel mais sont également des capteurs auprès des Clubs, des Comités et des Ligues des éléments de notre action. Le rôle de recueil et d'observatoire des besoins est indispensable et il reste au niveau des Commissions.

Je pense qu'il est indispensable, comme ils l'ont toujours fait, que dans ce dispositif les membres de la CFF apportent leurs réflexions expertes et la matière de retour du terrain, nécessaire à ce travail. ■

La Direction Technique Nationale

Les CTS et la Formation Initiale

Nous avons procédé au regroupement des CTS Responsables des Formations de Cadres en début de saison. Celui-ci était axé sur un lourd travail relatif à la mise en place des équivalences et mesures transitoires du Certificat de Qualification professionnel (CQP). Chaque CTS a donc continué à contribuer à la mise en place des possibilités d'équivalences entre les actuels diplômes (de l'Animateur à l'Entraîneur Régional) et les différents étages du CQP.
Par ailleurs, ce regroupement a permis un grand partage d'expérience entre les collègues et les initiatives originales qu'ils mènent.
Le CQP (Certificat de Qualification professionnelle) et l'actuel cursus menant à l'Entraîneur Régional.
Décision a été prise de conserver, en parallèle du CQP, l'actuelle filière (Animateur-Initiateur-Entraîneur Jeunes-Entraîneur régional) afin de permettre aux personnes souhaitant se former aux premiers niveaux de pratiques de cheminer sans être confrontées à des contraintes trop insurmontables. L'ensemble des licenciés devrait apprécier cette proposition qui se veut en accord avec leurs préoccupations.

Les nouveaux diplômes d'état

Nous avons continué à suivre de très près ce dossier des plus sensibles pour notre discipline et avons collaboré de manière très forte à la démarche du CNOSF qui a consisté, durant toute la saison 2009/2010, à émettre des propositions unitaires afin de renforcer, entre autres, le rôle des fédérations pour leur propre discipline. Cette saison, nous avons pris la décision de nous engager sur la voie du DE (Diplôme d'Etat) et avons donc travaillé, en étroite collaboration avec le Secrétariat d'Etat aux Sports, à la rédaction de l'arrêté portant création de ce nouveau diplôme. Cela induit, par voie de conséquence à la date de fin de mise en place des BE1 et BE2 pour fin 2011. Nous initierons alors les DE et DES à partir de 2012 et, bien évidemment, y travaillons dès à présent.

La formation permanente

Nous continuons de mener à bien l'organisation de séminaires destinés aux entraîneurs et assistants relevant de la LNB et LFB dans le cadre de leur formation continue ainsi que de ceux des entraîneurs des centres de formation de Pro A. nous avons, par ailleurs, remis en place un regroupement des coaches de centres de formations de LFB qui aura lieu fin juillet à Toulouse en marge du Mondial féminin U17. Chacun de ces rassemblements permet, de préserver des temps forts d'échanges et de formation permanente pour ces professionnels.
Nous continuons à améliorer la rénovation de la Formation Permanente que nous avions déjà présenté aux CTS responsables de la Formation des Cadres depuis quatre saisons. Plus lisible, la formule consiste désormais en la mise en place d'un week-end de pré saison qui regroupe les coaches de championnats de France Seniors par Zone et par niveau de Diplôme le dernier WE d'août. Celui-ci fonctionne désormais plutôt bien notamment grâce aux échanges avec les entraîneurs des catégories concernées qui n'hésitent plus à intervenir et faire partager leur expérience.

Les préparateurs physiques

La formation de préparateur physique spécialiste en Basket-ball a été réalisée en convention avec l'INSEP. Il s'agit déjà de la septième édition de cette formation qui, il est bon de le rappeler, vise à proposer des contenus permettant d'améliorer la préparation physique axée sur les exigences de notre discipline, c'est-à-dire, le basketball. Nous avons travaillé, par ailleurs, à la formalisation de la prochaine session sous sa nouvelle mouture. À cet effet, nous sommes en train de concevoir une nouvelle formule qui comprendra deux modules de formation à distance. Le premier portera sur "le match de basket/l'analyse de l'activité" et l'approche de la charge externe et interne à l'entraînement, le second portera sur "les moyens de régulations de la charge d'entraînement et de compétition" et les moyens de récupération autour de l'activité et par l'alimentation.
L'objectif est que ces modules puissent être réutilisés à l'avenir dans d'autres contextes de formation.

La formation de nos athlètes de haut-niveau

Nous sommes dans la dernière ligne droite concernant le cursus de formation de nos joueuses et joueurs de haut-niveau.
La saison 2009/2010 a été l'occasion de commencer le BE2 pour la première promotion qui avait vécu le niveau du BE1 la saison dernière. Nous y avons ajouté une seconde promotion constituée d'athlètes qui étaient déjà titulaires du BE1 au préalable. Ainsi, un groupe de 18 stagiaires vient de passer deux semaines de regroupements intenses courant juin en complément d'un travail à distance et de stages pédagogiques très conséquents qui devraient les amener à être diplômés pendant la saison prochaine.

La valorisation des entraîneurs

Nous continuons à mettre en évidence l'importance des entraîneurs encadrant les championnats de France de Jeunes en procédant à l'élection des meilleurs formateurs parmi eux.
Selon la même logique, nous avons souhaité rééditer pour la quatrième année consécutive le scrutin afin de faire émerger les entraîneurs de l'année en Pro A, Pro B, LFB et Centres de formation de Pro A. Ainsi, tout un chacun a pu voter sur le site basketfrance.com afin de proposer ses favoris. Ce nouveau dispositif utilisant les nouvelles technologies a permis de crédibiliser cette élection en invitant le plus grand nombre des licenciés à s'exprimer. ■

Service Formation des entraîneurs — Pôle 2

par Nicolas Raimbault

Le Centre des Ressources — Pôle 2

par Matthieu Souchois

Le centre ressource remplit une double missions :

- Le scouting des Équipes de France ;
- La réalisation de documents de formation.

La nouvelle organisation de la Fédération permet désormais une plus grande complémentarité entre le centre ressource et la cellule E-Learning regroupées au sein du même pôle formation.

Les faits marquants de la saison 2009/2010 peuvent être résumés en quelques grandes lignes :

Les missions de création de documents

Actuellement 650 documents sur support multiples sont à disposition des entraîneurs. La saison 2009/2010 a vu la bibliothèque multimédia s'enrichir notamment de vidéos sur le travail réalisé au CFBB. Un DVD sur les grands gabarits suite au stage de 2010. Le problème lié aux capacités de stockage des vidéos a trouvé récemment une solution et un travail est engagé pour permettre de partager plus facilement les contenus vidéos sur le site de la DTBN.

Le scouting des Équipes de France:

Au-delà des traditionnels actions liées au scouting des Équipes de France (formation des scouts, scouting de certaines Équipes, suivi des scouts...) le centre ressource a choisi d'évaluer un nouveau logiciel d'analyse vidéo (sportec). ■

La CFAMC - Formation — Pôle 2

par Jacques Deneux

LES ARBITRES "FORMATEURS DE FORMATEURS".

Rattachés au pôle 2 pour tout ce qui concerne la formation, pilotés par P. DORIZON et J. DENEUX, les formateurs de formateurs exercent également des activités d'arbitre du Haut Niveau et des activités annexes dont certaines sont également reliées aux activités du pôle "territoires" .

FORMATION

Les six arbitres "professionnels" ont été recrutés afin d'apporter dans les Zones une aide et une cohérence de formation. Leur mission prioritaire est la formation de formateurs. Ils sont, l'été, sur les encadrements des camps de formation d'arbitres, jeunes ou moins jeunes. Ces camps connaissent un vrai succès et se développent sur le territoire.
Si les deux missions premières (la formation des Formateurs et les arbitrages des rencontres du HAUT NIVEAU), restent prioritaires elles sont complétées par l'ensemble des suivis dans les Zones (pôle 4) ainsi que par les missions spécifiques.
C. DELAUNE, responsable de l'organisation des J.N.A. et des relations avec le partenaire "LA POSTE", participe en collaboration avec la communication fédérale, à la nouvelle définition de l'action. Cette mission est à relier avec le pôle 3 "communication, marketing".
F. LEPERCQ continue l'encadrement de la formation dite "filière des niveaux" et l'accompagnement de la Zone "GUYMARGUA".
A. HAMZAOUI, formateur des formateurs de la Zone "océan indien", assure les relations avec les fédérations affinitaires pôle 4).
Y. JEANNEAU, avec J. BLANGONNET, suit l'organisation des camps d'été.
N. MAESTRE a la responsabilité du développement et de l'application des techniques modernes.
E. VIATOR assure les montages "vidéo" et la diffusion des D.V.D. de formation.

ADAPTATION ET PROGRESSION : LA FORMATION CONTINUE :

Les nouveaux niveaux de pratique semblent maintenant bien en place. Rappelons que 6% des arbitres officient sur les championnats de France et que le HAUT NIVEAU ne représente que moins de 1% du corps arbitral.
Une sélection sévère qui oblige à des observations et des évaluations les meilleures et les plus pertinentes possible.
Ces observations-évaluations servent à la formation continue de l'arbitre mais aussi aux classements, outils nécessaires pour définir le pilotage le plus objectif possible sur l'ensemble du territoire.

ET FIDÉLISATION…

Si les bénéfices d'une formation de qualité sont un indéniable facteur de réussite pour l'arbitre, les abandons précoces font perdre trop de nouveaux jeunes formés. Les causes sont connues ! L'accompagnement de nos jeunes en formation par parrains et tuteurs doit être mis en place. Il est primordial que les arbitres, surtout lorsqu'ils sont jeunes, puissent rester joueurs ! ■

Pôle 3 - COMMUNICATION, MARKETING, ÉVÉNEMENTS

par Jean-Pierre Hunckler

BILAN A JUIN 2010

Le Pôle Communication Marketing Événement s'est mis en place cette année. Ce pôle regroupe les activités liées aux événements, au protocole, à la communication, au service presse, marketing, boutique et magazine de la Fédération.

Le Pôle Communication va permettre une meilleure synergie d'activités qui relèvent de domaines similaires. Il doit nous permettre de mutualiser des moyens et de donner encore plus de cohérence à nos actions.

Nous avons organisé ce pôle autour de 4 services : Communication, Marketing, Événements et Produits dérivés.

Dès cet été et l'organisation des matches de l'Équipe de France masculine à Pau, le pôle est entré en fonction et a pris tout son sens, il a poursuivi lors des 10 jours du Basket à Paris !

Au niveau prospectif, nous avons ouvert les chantiers et organisé les actions dans le respect des 3 axes stratégiques définis par le Comité Directeur de la FFBB. À savoir :

- Performer avec les Équipes de France,
- Moderniser la Fédération
- Aménager nos territoires.

Pour ce qui est du premier axe et des Équipes de France, le pôle a travaillé sur la valorisation d'une culture et de l'image des Équipes de France à travers plusieurs actions :

- Communication sur l'Équipe de France durant l'année avec la création d'un site dédié, d'une newsletter hebdomadaire, la signature de contrats marketing permettant de relayer notre communication en dehors des périodes de matches et la création d'une expo photos itinérantes mettant en valeurs nos joueurs français.
- Développement de la culture Équipe de France et du joueur international avec la production de vidéos d'anciens internationaux, la création du trophée Ballon de Cristal qui récompense des anciens grands joueurs, les récompenses aux Équipes de France de jeunes, le futur parrainage des promotions de l'INSEP par un ancien international médaillé, la mise en avant de l'Académie du Basket et les reportages constants plus les unes de BasketBall Magazine.

En ce qui concerne l'Axe 2, celui de la modernisation de la Fédération. Nous souhaitons améliorer la communication interne et externe et accroître les ressources financières.

Les axes stratégiques

AXES STRATÉGIQUES	ORIENTATIONS POLITIQUES	OBJECTIFS PAR PÔLE
Avoir des Équipes de France performantes aux Jeux Olympiques	**Valoriser une Culture, une Image des Équipes de France**	Créer un grand événement récurrent pour l'Équipe de France Masculine à Paris
		Communiquer sur l'Équipe de France A masculine tout au long de l'année
		Développer une culture Équipe de France, des jeunes aux anciennes gloires, communiquer et valoriser le joueur international
Moderniser la Fédération	**Améliorer la Communication interne et externe, et accroître les ressources financières**	Définir nos valeurs et notre positionnement afin de définir une stratégie de marque pour une communication plus lisible et un marketing plus efficace
		Améliorer la communication interne au sein du monde fédéral et avec les licenciés, les clubs, les Ligues et les Comités
		Développer les nouvelles technologies comme support à notre développement médiatique
		Trouver des synergies avec d'autres fédérations et regarder ce qui se fait ailleurs
		Mettre en place une communication externe vers les médias, les entreprises, les décideurs et leaders d'opinion
Aménager nos Territoires	**Avoir une stratégie de développement des salles en fonction des politiques locales**	Mettre en place une politique événementielle support à la stratégie de développement des salles
	Développer nos réseaux d'influences à l'international, au national, au local et par rapport aux entreprises	Développer nos relations publiques pour mieux sensibiliser les élus et les décideurs aux réalités du basket moderne
	Faire émerger les potentiels de nos territoires par rapport aux joueurs, aux entraîneurs, aux dirigeants et aux arbitres	Valoriser tous les acteurs du basket pour les fidéliser et favoriser l'émergence de nouveaux dirigeants et joueurs

Pour ce faire nous allons définir une véritable stratégie de marque pour la FFBB afin de la positionner clairement dans un univers concurrentiel et d'avoir une communication plus lisible grâce à :

- La refonte de la charte graphique de la FFBB avec un travail de fond entrepris depuis décembre 2009. Il s'agit de lancer une nouvelle identité visuelle plus moderne dès la saison 2010-2011, mieux charter et encadrer nos actions, moderniser nos présentations et positionner la FFBB encore plus en avant.
- Une meilleure identification de nos produits marketing avec des catégories plus précises.
- La constitution d'un pool de 5 partenaires majeurs autour de l'Équipe de France (nous en sommes déjà à 4).
- L'audit des moyens de communication de la FFBB a été initié pour éventuellement faire évoluer nos outils et supports et les rendre plus efficace.
- Le développement des nouvelles technologies comme support de notre communication avec la croissance de notre présence sur les réseaux sociaux, le lancement prochain d'une application I-Phone, l'accroissement des commandes via Internet à la boutique de la Fédération et sur les mobiles et l'amélioration de FBI et son passage à FBI web. Il en est de même sur les supports statistiques pour les live FFBB qui ont été revus.

Dans le cadre de l'axe 3, aménager nos territoires, et afin d'accompagner le développement de grandes salles en France, il appartient à notre pôle de travailler de manière transversale sur une stratégie événementielle en partenariat avec les organisateurs locaux, les derniers événements réalisés vont déjà dans ce sens. ■

La Commission Communication, Marketing — Pôle 3

par Françoise Amiaud

Les Équipes de France :

- Cette année a débuté de manière unique avec le titre de Championne d'Europe de l'Équipe de France féminine, obtenu en direct devant les caméras de Canal+ et celles de France Télévisions. Ce titre a immédiatement été célébré lors de notre précédente Assemblée Générale à Lille avec la diffusion d'un film des meilleurs moments "des braqueuses" réalisé par le service. Des T-shirts, des bracelets, des stickers, des cartes, des posters… ont été réalisés pour honorer notre Équipe et ce résultat historique. Ils ont été distribués et utilisés toute cette saison par le service Promotion. Un numéro spécial de BasketBall Magazine entièrement dédié à cet événement a été réalisé. Le plan de communication a permis de très bonnes retombées média puis une exploitation de ce titre par la Ligue Féminine de Basket dès l'Open LFB et pendant toute la saison. Cet automne c'est vers le Championnat du Monde que nous accompagnerons nos championnes.
- L'Équipe de France masculine quant à elle a joué des qualifications puis un championnat d'Europe. Ce fut un été d'organisation de matches officiels en France, à Pau, avec une préparation à Vichy et Strasbourg. Le plan de communication ambitieux mis en place à Pau a permis de rhabiller totalement le palais des sports de l'Elan Béarnais pour en faire la salle de l'Équipe de France. Des coursives au terrain en passant par les salles de presse et le salon VIP, tout était aux couleurs des bleus pour les encourager dans ces qualifications de la dernière chance. Un plan média intégrant de la presse, de l'affichage, de la radio a assuré la promotion de ces matches événements et le Palais des Sports de Pau a connu 3 soirées à guichets fermés.

  De nombreuses opérations médias et avec nos sponsors ont eu lieu à Pau mais aussi à Strasbourg où la présence de Joakim Noah dans l'Équipe a été relayée par tous les médias. Même chose lors de la préparation à Vichy, et bien entendu à Paris, où tous les médias nationaux nous ont suivis pour monter leurs reportages. C'est d'ailleurs à Coubertin que la photo de nos joueurs en double page dans Paris-Match a été réalisée.

  Lors des qualifications à Pau, nous avons réalisé une grande première en inaugurant un nouveau maillot pour l'Équipe de France floqué aux couleurs du Secours Populaire ! Cette initiative originale et saluée par tous a été montée grâce à la volonté de notre partenaire Kinder de céder sa place pour une cause sur le devant du maillot de l'Équipe de France. Une première pour une Équipe nationale de sport en France. C'est d'ailleurs la Secrétaire d'Etat aux Sports, Rama YADE, qui a présenté le maillot en présence des présidents de la FFBB, du Secours Populaire et de Ferrero.
  En plus des retombées presse et média obtenues via la qualification de l'Équipe à l'Euro, cette initiative a été reprise dans les médias de presse économique et nous a permis d'obtenir avec Ferrero un trophée Stratégies du marketing sportif.

Par la suite lors du championnat d'Europe, notre diffuseur Sport+ a retransmis l'intégralité du parcours des bleus. C'est avec notre partenaire TV que nous avons décidé de laisser une caméra au sein du groupe France pendant toute la campagne 2009. L'objectif était de suivre l'équipe au quotidien, de la préparation aux qualifs et des qualifs à l'Euro. Ce fut chose faite avec la réalisation de deux superbes reportages de 24 minutes intitulés "Retour sur scène", diffusés dans Intérieur Sport sur Canal+. Ils retracent à la perfection l'émotion de la phase de qualification et le parcours à l'Euro conclu par l'obtention du billet pour le championnat du monde 2010 en Turquie.
Plusieurs opérations de RP avec des partenaires ont eu lieu en Pologne lors de l'Euro et notre service, associé à une agence spécialisée, a organisé des voyages permettant de supporter l'Équipe de France pendant toute la compétition. Il en avait été fait de même avec l'Équipe de France féminine.

- Les autres Équipes de France ont également été suivies. L'ensemble du service étant mobilisé pour envoyer systématiquement les résultats par SMS, mettre en ligne les actualités liées à ces Équipes sur le site FFBB et rédiger les communiqués nécessaires. Un dispositif Internet spécifique, prévoyant le site FFBB, notre site Daylimotion, les Facebook et Twitter FFBB ainsi que les blogs de la DTN, ont permis à tous ceux qui le souhaitaient d'être aux côtés de nos Équipes pendant leurs compétitions respectives.

Chacune de ces Équipes médaillées a ensuite été récompensée par le service à travers un accueil à l'aéroport, des cadeaux et trophées propres à nos Équipes de jeunes.

L'Équipe de France junior a été suivie avec plus de moyens car nous étions organisateurs du Championnat d'Europe. Il a eu lieu à Metz. Reportages, photos, interviews, plan de communication. Le service a travaillé sur cette organisation en collaboration avec FBO et les organisateurs locaux. Un partenariat spécifique et original a été conclu avec Orange et le CNOSF pour la production et la diffusion TV de cet Euro en France. La présence de la France en finale et l'obtention d'une belle médaille d'argent a pu être suivie comme il se doit.

Les actions de communication et autres événements :

Il y en a eu de nombreux échelonnés sur toute la saison et notamment :

- La tournée d'été dans 12 villes avec notre nouveau partenaire Warner Bros.
- L'open de la LFB à Paris.
- Le Famillathlon sur le Champs de Mars face à la Tour Eiffel.
- Le salon Kid Expo Porte de Versailles avec notre partenaire Kinder.
- Les Journées de l'Arbitrage avec La Poste sous une nouvelle forme.
- L'organisation des Final4 NF1 et NM1.
- Le Challenge Benjamin(e)s en partenariat avec la NBA.
- La Fête Nationale du MiniBasket avec ses partenaires événementiels et les partenaires FFBB.
- Basket en Famille au moment de Noël avec Kinder et une opération particulière de collecte de jouets au profit du Secours Populaire.
- Et toutes les opérations Jeunesse de la FFBB.

À chaque fois, ce sont autant de visuels à créer, de plans de communication à établir, de partenariats à nouer, d'éléments de visibilité à mettre en place, de gestion d'invitations à faire, de photographes à envoyer, d'expéditions à effectuer et d'informations à diffuser sur nos supports, pour relayer ces événements.

Mais cette année a surtout été marquée par une opération unique : Les 10 jours du Basket à Paris !

La FFBB ayant obtenu l'organisation du prestigieux Final 4 de l'Euroleague, il a été décidé de réaliser une grande opération de communication à Paris et de mettre en place des événements entre ce Final 4 et les traditionnelles finales de la Coupe de France à Bercy.

Nous avons donc élaboré un programme complet d'animations dans Paris permettant de proposer toutes les formes de basket et de les mettre en valeur. De nombreux partenariats ont été réalisés pour permettre l'élaboration de ce programme. Les 10 jours sont nés ainsi.

La FFBB a organisé durant cette période :

- Une opération de charité à l'Hôpital de la Pitié avec des joueurs de l'Euroleague.
- Le tournoi international junior Nike à Bercy.
- Le Final4 de l'Euroleague avec les services de Bercy, d'AEG et de l'Euroleague.
- 5 opérations de promotion appelées "Basket Mobile" dans Paris.
- Une fête du MiniBasket pendant 2 jours sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris.
- Un tournoi pour l'UNSS dans Bercy.
- Les finales du championnat de France universitaire.
- Le premier challenge national de l'Administration Pénitentiaire dans Bercy.
- L'étape française de la Playground World Cup.
- Un match de personnalités, le "Basket Vip", à Bercy.
- La finale HandiBasket.
- Les finales du Challenge Benjamin(e)s.
- Les finales du Trophée Coupe de France.
- Les finales cadets de la Coupe de France.
- Les finales seniors de la Coupe de France.

Nous avons créé un nom, un logo, élaboré les plans de communication de cette manifestation. Il a fallu créer les différents visuels nécessaires, nouer les nombreux partenariats média pour relayer la communication, gérer les éléments de visibilité dans Paris, la logistique, les bénévoles et travailler en partenariat avec la Ville de Paris et le Palais Omnisports de Paris-Bercy.

Les retombées ont été grandes, à l'heure de ce rapport le bilan est en cours de réalisation, et nous avons pu en plus proposer des matches à guichets fermés deux dimanches de suite dans la plus grande salle de France. Les animations sur les parvis de Bercy, de l'Hôtel de Ville et des mairies d'arrondissement ont également été très suivies.

- Cette année a vu aussi la montée en puissance de nos actions sur Internet avec notamment l'explosion des réseaux sociaux : La FFBB a donc créé sa page Facebook dédiée et l'enrichit quotidiennement. À ce jour, notre Fédération est la première sur ce réseau. Il en est de même sur Twitter.

Nous actualisons aussi régulièrement les pages vidéo du site de la Fédération via notre partenariat avec Daylimotion qui dépasse maintenant les 150 vidéos réalisées et les 500 000 visionnages. De nouvelles vidéos d'anciens grands joueurs produites par la FFBB en collaboration avec l'amicale des internationaux ont été réalisées et mis en ligne. Richard DACOURY, Yannick SOUVRÉ et Alain GILLES ont ainsi été mis à l'honneur.

En termes de fréquentation, le site de la FFBB continue à progresser comme nous le confirme la régie publicitaire Hi-Média avec laquelle nous travaillons. Le site fédéral est le troisième des institutions sportives, derrière la fédération et la ligue de foot et dans le top 20 des sites de sport en France.

C'est sur notre site que vous pouvez dorénavant vous inscrire pour recevoir la newsletter de la fédération que l'on envoie en début de semaine. Elle reprend nos actualités sportives, nos résultats et informations sur nos internationaux. Nous souhaitons étendre cette newsletter en augmentant la base de mails des licenciés. C'est pourquoi nous avons mené une opération test avec le CD01 que nous allons renouveler au niveau national cet automne.

Les partenariats :

Cette saison est la meilleure que nous ayons réalisée au niveau marketing. En effet, alors que l'année se présentait particulièrement délicate du fait de la crise économique et de l'arrivée à échéance de nombreux contrats, la ligne partenariat dans le budget n'a jamais été aussi élevée.

- Ce sont tout d'abord nos accords TV avec le Groupe Canal+, dont les nouveaux contrats ont débuté cette saison, qui pèsent dans le budget. Les relations avec ce partenaire sont bonnes et le partenariat joue à fond aussi en termes de diffusion avec deux matches produits et proposés chaque semaine sur Sport+. À cette riche programmation, il faut ajouter les matches des Équipes de France, les finales de la Ligue Féminine, les finales de la Coupe de France, les matches de Coupe d'Europe et des matches de NBA avec nos joueurs français.
- Un nouveau partenaire est venu rejoindre le rang des partenaires officiels de la FFBB et des Équipes de France.

Il s'agit de la Française des Jeux. Cette grande entreprise a fait confiance à la Fédération pour s'engager sur un contrat de 3 saisons comportant essentiellement du sponsoring, des aspects de visibilité, de RP et de présence Internet. Ce nouveau contrat a été inauguré lors des Finales de la Coupe de France 2010 avec plusieurs spots de pub, de la visibilité et des jeux dans Bercy qui ont permis de faire gagner des maillots de l'Équipe de France et un voyage au Championnat du Monde en Turquie. Bien entendu, un deuxième volet devrait être amené à se développer avec la FDJ, lié aux paris sportifs et à l'ouverture de ce marché à la concurrence.

- Nous avons conclu un nouvel accord cet hiver avec notre partenaire principal, le groupe Ferrero France. La marque Kinder continuera donc d'apparaître sur les maillots des Équipes de France. Ce contrat a été étendu aux opérations Jeunesse de la Fédération, avec une forte participation au moment de la Fête Nationale du MiniBasket et la poursuite de l'opération Basket en Famille avec deux fois plus de clubs participants cette année à Noël.

Dans le cadre de ces opérations Jeunesse, Kinder s'est engagé à fournir aux écoles labellisées de MiniBasket une dotation conséquente en équipement qui est remise par la FFBB et les ligues régionales.
Ce partenariat prévoit également un volet social important du fait des accords avec le Secours Populaire. C'est ainsi que le Secours Populaire est associé à Basket en Famille, à la Fête du MiniBasket et aux matches des Équipes de France.

- Un autre partenaire des Équipes de France a vu son contrat renégocié et augmente son implication et sa participation dans nos opérations. Il s'agit de la société japonaise Molten qui devient le partenaire ballon exclusif de la FFBB. Molten couvrira ainsi l'ensemble de nos besoins sur nos compétitions de haut niveau (hors LNB) : Équipes de France, LFB, NM1, NF1, pôles espoirs, Insep mais aussi toute la partie Basket en Liberté, Basket à l'école et MiniBasket. C'est un gage de garantie et de cohérence pour la FFBB de travailler avec un partenaire aussi solide sur cette catégorie de produits et qui est également un des partenaires principaux de la FIBA et donc des compétitions internationales dans lesquelles la France est engagée.
- Le contrat avec Dodge a aussi été renouvelé pour un an. Il arrivera à son terme après le mondial en octobre 2010.
- Des négociations ont été menées pour poursuivre l'aventure avec notre partenaire arbitrage qu'est La Poste. Nous avons d'ailleurs inauguré une nouvelle formule des Journées de l'Arbitrage sous forme d'un protocole d'avant match et de campagnes de communication mettant en avant l'arbitre et son rôle dans le jeu. La remise des tenues d'arbitre aux jeunes arbitres a été maintenue et l'ouverture d'un site dédié à l'arbitrage a été faite en collaboration avec les autres sports collectifs associés à ce partenariat. Le nouveau dispositif mis en place cette saison sera poursuivi sur la saison 2010-2011.
- Dans les autres catégories de produits que sont les partenaires techniques, les partenariats médicaux et les partenariats jeunesse, de nouveaux contrats ont été négociés et signés. Il s'agit notamment de nouveaux partenaires techniques avec les sociétés Marty, Germflash et Plastor (peintures V33). Un nouveau partenaire médical avec la société Médilast et enfin des contrats sur les opérations jeunesse avec Panini, Azureva et Bamboo Editions.

L'année prochaine il s'agira de travailler régulièrement avec tous ces nouveaux partenaires en montant de nouvelles opérations de communication. Il est en effet toujours plus aisé de fidéliser des partenariats que d'en trouver de nouveaux. ■

La Commission des Manifestations et Protocole — Pôle 3

par Anne-Marie Antoine

Nouvelle investie depuis janvier 2009 dans cette commission qui a vu le jour au lendemain des élections de décembre 2008, je veille à ce que les différentes manifestations, en collaboration avec FBO, se passe sans encombre, en toute sécurité et en suivant l'ordre protocolaire qui s'impose.

Je me suis donc attachée cette année, à établir le protocole de remise des récompenses des différentes compétitions nationales, notamment à Bercy ainsi que pour les distinctions de notre assemblée générale.

De même, en collaboration avec le service communication, j'ai la charge d'établir des packages de voyage pour les supporters des Équipes de France.

Autre nouveauté pour cette saison : l'organisation d'un repas convivial à l'issue du comité fédéral de février sous forme de buffet où chaque élu a mis en avant les produits de son terroir.

Je vous souhaite une bonne assemblée générale et d'excellentes vacances. ■

France Basket Organisation — Pôle 3

par Jacqueline Palin

Concevoir des projets et des opérations est relativement aisé. La mise en place sur tous les terrains et/ou avec tous les publics, nécessite des équipes nombreuses, compétentes et régulièrement "sollicitables" ainsi qu'une organisation et une coordination générale réussie mélant bénévoles, animations, logistique, billetterie, dossiers sportifs, et accréditations.

Les opérations que nous menons sont médiatisées, elles accueillent un nombre de pratiquants très important ce qui implique la mobilisation de très nombreux bénévoles et intervenants. Que tous ici soient remerciés pour leur contribution indispensable à la réalisation de ces manifestations. ■

Suivi des Événements FFBB - saison 2009/2010

DATES	ÉVÉNEMENTS	LIEUX	COMMENTAIRES
08 juin 2009	France / Australie (EDF U19 Masc)	Beauvais	Repérage, élaboration du cahier des charges, planning...
20 juin 2009	Finales LNB	Paris-Bercy	Recrutement volontaires, signalétique, matériel, dossier sportif...
27/28 juin 2009	Assemblée Générale	Lille	Logistique Forum, hébergement, transport matériel, préparation des salles
6 juillet au 8 août 2009	5 semaines FB Camps	Sablé-sur-Sarthe	Budget, plan média, logistique, gestion des inscriptions…
11 et 12 juillet 2009	France / Allemagne (EDF U20 masc)	Strasbourg	Repérage, élaboration du cahier des charges, planning…
23 juillet au 2 août 2009	Championnat d'Europe U18 masculin	Metz/Hagondange	Coordination générale, élaboration et suivi du cahier des charges FIBA, suivi logistique...
24/26 juillet 2009	Tournoi EDF Masc	Strasbourg	Élaboration du cahier des charges, accréditations, suivi logistique...
29 juillet 2009	France / Hongrie	Paris	Organisation générale
08 août 2009	France / Finlande	Pau	Organisation générale
14 août 2009	France / Italie	Pau	Organisation générale
30 août 2009	France / Belgique	Pau	Organisation générale
25 au 27 septembre 2009	Open LFB	Paris	Organisation générale
Décembre 2009	Projet Village Basket	CD FFBB	Recherche, création, budgétisation, cahier des charges
18 avril 2010	Plateau 1/2 finale de CDF fém	Boé	Repérage, élaboration du cahier des charges, planning...
28 avril au 16 mai 2010	Les 10 jours de Paris	Paris	Organisation générale
14 au 16 mai 2010	Finales de Coupe de France	Paris-Bercy	Organisation générale
22 au 23 mai 2010	Final 4 NF1	Charleville	Repérage, élaboration du cahier des charges, planning…
29 au 30 mai 2010	Final 4 NM1	Reims	Repérage, élaboration du cahier des charges, planning…

Organisation générale : bénévoles, animations, logistique, billetterie, dossiers sportifs, accréditations…

Le Pôle 4 - TERRITOIRES

par Pierre Collomb

Les axes stratégiques

AXES STRATÉGIQUES	ORIENTATIONS POLITIQUES	OBJECTIFS
Avoir des Équipes de France performantes aux Jeux Olympiques	Organiser un parcours de formation du jeune joueur vers le Haut Niveau cohérent - "Parcours d'excellence sportive"	S'assurer de l'acquisition des fondamentaux individuels avant 13 ans
Avoir des Équipes de France performantes aux Jeux Olympiques	Mettre en œuvre une politique territoriale pour nos structures déconcentrées	Redéfinir les périmètres pertinents de la FFBB, des ligues et des comités
		Adapter les championnats aux territoires (basket rural, basket en milieu à faible densité) en tenant compte du développement durable
		Soutenir la création de clubs en collaboration avec les Ligues et Comités
		Revoir les formules de championnats des jeunes : Minimes, Cadets (2 ans) et Juniors
	Adapter nos pratiques à l'évolution de la société	Étudier les différents groupes sociaux pratiquants le basket (Observatoire), pour proposer des offres de pratiques adaptées aux besoins
		Assouplir les autorisations de pratique (engagement des clubs, licences…)
		Fidéliser nos pratiquants actuels
	Avoir une stratégie de développement des salles en fonction des politiques locales	Mener une étude géomarketing nationale pour connaître nos besoins en équipement (grandes salles et autres)
	Développer nos réseaux d'influences à l'international, au national, au local et par rapport aux entreprises	Systématiser les partenariats conventionnels avec les acteurs locaux (Collectivités, Ecoles, Universités…)
	Faire émerger les potentiels de nos territoires par rapport aux joueurs, aux entraîneurs, aux dirigeants et aux arbitres	Améliorer la détection des joueurs potentiels en associant et en formant les CTF

Mettre en œuvre une politique territoriale pour nos structures déconcentrées.

- Redéfinition des périmètres pertinents des Ligues et Comités :
  - Mise en place d'un groupe de réflexion "Territoires pertinents" pouvant conduire à des propositions de modifications géographiques.
- Soutien à la création de clubs en collaboration avec les Comités et les Ligues :
  - Opération Solidarité (30 comités aidés).
  - Accompagnement des Comités de moins de 1 500 licenciés.
- Révision des formules de championnat des jeunes :
  - Propositions d'ajustements des procédures de participation aux Championnat de France Jeunes.

Adapter nos pratiques à l'évolution de la société.

- Travailler sur l'amélioration des conditions d'accueil dans les clubs :
  - Formation des CTF.

Faire émerger les potentiels de nos territoires (joueurs, entraîneurs, dirigeants, arbitres).

- Amélioration de la détection des joueurs potentiels en associant et en formant les CTF :
  - Recensement, rationalisation et organisation des missions des CTS et CTF.

BILAN À JUIN 2010

À l'instar des autres Pôles, la saison 2009/2010 fut consacrée à l'organisation et à la mise en place du "Pôle Territoires". La diversité et la richesse des domaines traités dans ce Pôle sont à l'image des entités géographiques qu'il regroupe. Le puzzle n'en n'est que plus complexe à assembler et il faudra vraisemblablement encore un peu de temps pour qu'il trouve sa véritable dimension et qu'il développe toute la cohérence nécessaire à son fonctionnement.

Les enjeux sont importants lorsqu'il s'agit d'imaginer de nouveaux concepts territoriaux, la modernisation de nos championnats, la définition de territoires pertinents, les impacts en termes de mutualisation et les incidences règlementaires.
Au-delà du temps, il faudra également une adhésion de tous les acteurs de ce Pôle et une vraie volonté de travailler différemment, de collaborer, de s'inscrire dans une vraie recherche de transversalité. Merci à tous les bénévoles et aux salariés qui œuvrent pour cette cohérence.

MANAGEMENT DES CADRES

Les Conseillers Techniques Sportifs

Malgré les restrictions annoncées par le Ministère (3 postes en moins sur notre quota en 2012), nous nous efforçons de conserver une carte des Postes cohérente, seule la Ligue de Picardie est encore orpheline de Cadre Technique.

Trois CTS ont fait valoir leurs droits à la retraite : Mireille BECQUE (Languedoc-Roussillon), Francis DENIS (Entraîneur National), Jacques GUIGNARD (Aquitaine).

Deux CTS stagiaires viennent d'être titularisés : Christophe EVANO (CFBB-DR Paris), David GALLOIS (Limousin).

À noter que le séminaire annuel des CTS aura lieu fin juillet à Toulouse à l'occasion du Championnat du Monde U17 féminin.

Les Conseillers Techniques Fédéraux

La coordination des Conseillers Techniques Fédéraux s'inscrit officiellement dans les missions du pôle Territoires. La mise en place d'un véritable outil de gestion (base données) doit nous permettre d'affiner leur recensement, d'identifier leurs missions, de mieux prendre en compte leur besoins en formation. Notre objectif est de faciliter leur travail et celui de leurs employeurs, de leur donner accès à des formations ou informations pertinentes au regard de la spécificité de leurs actions, de leur permettre de mettre en œuvre une politique et des missions cohérentes vis-à-vis des directives nationales.

Un rassemblement pour les CTF aux missions majoritairement techniques est prévu du 1° au 3 juillet 2010 à Clermont-Ferrand à l'occasion du Tournoi International de Riom (U 16 G).

PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE

Le système de détection :

Le système initié il y a trois ans sur la base des Tournois et des Camps, depuis les Comités jusqu'au niveau National donne satisfaction. La prochaine étape va consister à évaluer le travail réalisé dans les zones, à en extraire les aspects positifs et développer, sur cette base, une plus grande homogénéité.

Les Pôles Espoirs :

Valeurs sûres de notre formation, les Pôles Espoirs s'appuient désormais sur le référentiel "Contenus Techniques 13/15 ans" édité par la Direction Technique Nationale. Ils représentent un réservoir de potentiels pour le CFBB, pour nos Équipes nationales mais aussi pour les Centres de Formation des Clubs professionnels.

Près de 430 joueuses et joueurs figurent sur la liste Ministérielle Espoirs.

Contenus Techniques 7/13 ans :

Après les "15/18" et les "13/15", il restait à la DTBN à mettre en œuvre le chantier des "7/13 ans". Un groupe de techniciens s'est mis au travail à l'automne 2009 sur une perspective de 2 ans : "Contenus 7/11 ans" pour la saison qui s'achève et "Contenus 11/13 ans" pour la saison prochaine.

Le travail réalisé, et qui doit maintenant être mis en forme s'appuie sur un message qui se veut :

- Simple : la plupart des entraîneurs concernés par cette tranche d'âge sont jeunes et inexpérimentés.
- Ciblé : volonté de réduire le nombre de domaines techniques mais d'être précis.
- Adapté : selon le niveau ou le nombre d'entraînements.
- Pratique : utilisation de fiches "transportables" à l'entraînement.
- Complètes au plan didactique : association à des photos et des clips vidéo.

Le véritable objectif sera alors de vulgariser ces contenus et d'en faire l'ouvrage de référence des formations initiales. ■

La Commission Salles-et-Terrains — Pôle 4

par René Kirsch

Introduction :

Par une note officielle datée du 30 mars 2009 (Bulletin d'Informations Officielles n°8), la CFST avait tenu à informer les Comités Départementaux et Ligues Régionales que d'importants changements règlementaires concernant les tracés et l'appareil des 24 secondes devront s'appliquer dés le 1er septembre 2010 pour le haut niveau.

Après avoir rédigé une notice d'impact et après consultation des associations d'élus des collectivités territoriales, ce projet de modifications règlementaires a reçu un caractère officiel et a été présenté le 13 avril 2010 à la Commission d'Examen des Règlements Fédéraux Relatifs aux Équipements sportifs (CERFRES : commission rattachée aux Secretariat d'Etat aux Sports).

Au cours de cette réunion, la CERFRES a examiné le projet de règlement des Salles-et-Terrains de la FFBB :

- Vu les articles R.142 et 3 du code du sport,
- Vu le projet de règlement des salles et terrains de la FFBB et sa notice d'impact, transmis par le secrétariat d'Etat aux sports à la CERFRES le 31 mars 2010,
- Entendu les représentants de la FFBB,
- Entendu les membres de la CERFRES,

La commission d'examen des règlements fédéraux relatifs aux équipements sportifs formule l'avis suivant :

Avis favorable en ce qui concerne les salles classées H3 (PRO A, PRO B, NM1, LFB, continental et international) et celles accueillant le championnat L2 (ex NF1) (entrée en vigueur du règlements à compter du 1er septembre 2010), ainsi que les salles devant être mises en service ou devant faire l'objet d'une rénovation lourde affectant l'aire d'évolution (entrée en vigueur du règlement dans un délai de 2 mois).

Pour les autres salles, l'avis est reporté à la prochaine réunion de la commission et sera rendu au vu des conclusions d'un groupe de travail à créer et réunissant l'ensemble des parties intéressées pour préciser l'impact financier des modifications proposées.

1 - État des lieux des classements des salles

Statistiques salles

Sur le module FBI Salles au 12 mai 2010
- Salles référencées : 7573
- Salles classées : 3306

Dont :
- Classement H1 : 2654 (+78)
- Classement H2 : 542 (+ 28)
- Classement H3 : 110 (+6)

La CFST a procédée à 781 classements depuis décembre 2004

2 - Les travaux de la Commission Fédérale des Salles-et-Terrains

Un plan d'actions de 3 ans a été mis en place depuis la saison 2009/2010 en prenant en comptes les points suivants :

Information et Communication :

Depuis 3 ans maintenant, une page dédiée aux "Salles et Terrains" est en ligne sur le site Internet de la FFBB à la rubrique "Service +". L'ensemble des actions de la CFST et des points évoqués ci-dessous y est visible.
D'autre part, la CFST effectue une veille juridique, législative, normative et règlementaire en rapport avec les équipements sportifs, afin d'informer l'ensemble des acteurs concernés par la pratique du Basketball.

Les évolutions règlementaires :

Elles sont importantes cette année par l'instauration d'une nouvelle réglementation sur les tracés (lignes à 3pts, appareillage des 24 secondes). Avalisées par la Commission d'Examen des Règlements Fédéraux Relatifs aux Equipements sportifs (CERFRES), elle s'appliquera dés le 1er septembre 2010 pour le haut niveau (cf. introduction).

Procédure de classement des salles et terrains

La CFST rappelle que les actions et manifestations organisées sous l'égide de la Fédération Française de Basket Ball, d'un de ses organismes décentralisés et/ou d'une association sportive lui étant affiliée, doivent être pratiquées obligatoirement dans une salle et/ou sur un terrain bénéficiant d'un classement de la Fédération ou d'une dérogation expresse accordée par celle-ci.
La simplification de la procédure de classement mise en place la saison passée ainsi que la refonte du dossier de classement fédéral devront permettre à nos instances déconcentrées de procéder à de nombreux classement et ainsi répondre aux exigences règlementaires.
À moyen terme, un dossier au format électronique en relation avec la base FBI salles sera mise en place par la CFST.

La base FBI salle :

Pour être en adéquation avec les évolutions règlementaires des 10 dernières années, la CFST a souhaité réactualiser le module "Salles" de la base de données fédérale FBI. Désormais, toutes les informations contenues sur le dossier de classement (version papier) seront visibles sur ce module. La CFST reste à la disposition des responsables Salles et Terrains territorialement compétents pour qu'une utilisation optimale soit faite de ce module. De nombreuses fonctions ont été intégrées pour faciliter le processus de classement et mettre en place des actions efficaces.

Le CNDS équipements :

Comme chaque année, la FFBB émet des priorités fédérales auprès du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) sur des projets de construction ou de réhabilitation d'équipements sportifs en rapport avec la pratique du Basketball. Par une note d'information, la CFST recommande donc, aux représentants des Ligues Régionales et des Comités Départementaux, de soutenir ces projets d'équipements sportifs en donnant un 1er avis favorable aux porteurs de projets. Après étude du dossier par la CFST, et en prenant en compte la cohérence territoriale du projet ainsi que l'aspect règlementaire de l'équipement, la FFBB fixe des priorités qui seront défendues par le comité de programmation du CNDS équipements. Pour l'année civile 2009, et par les 13 priorités fédérales qui ont été émises et retenues par ce comité de programmation, la FFBB a contribué, au financement des équipements sportifs à hauteur de 5 200 000 euros.

Les grands équipements

La FFBB, en faisant partie de la Commission Grandes Salles, a largement contribué à la rédaction du rapport ARENA 2015. En posant la question des grandes salles et leur adéquation avec l'organisation de compétitions nationales et internationales de haut niveau, la Commission avait pour feuille de route de diagnostiquer l'état du parc des grandes salles françaises en le comparant avec les principales réalisations européennes et de préconiser les mesures permettant à la fois de donner à la France la capacité d'accueillir des compétitions internationales et d'assurer un développement compétitif sur la scène européenne de nos clubs professionnels (masculins et féminins).
Afin de répondre à ce double objectif complémentaire, la Commission a abordé les grandes salles selon deux approches distinctes : la grande salle de 10.000 places et plus, notamment susceptible d'accueillir des événements sportifs internationaux, et la grande salle de 5.000 à 8.000 places, nécessaire au développement sportif et économique des clubs à vocation européenne. Le rapport ARENA s'articule en 4 phases :

- Le retard de la France en matière de grandes salles
- L'exploitation multifonctionnelle
- Créer les conditions pour le développement des Arénas en France
- 18 préconisations pour créer les conditions d'un développement des Arénas en France.

Le rapport ARENA 2015 est disponible auprès de la CFST.

- Définition d'un schéma de cohérence territoriale des équipements sportifs : La CFST à participer, sous l'égide du secrétariat d'état aux sports au groupe de travail ministériel ayant pour objet de mettre en place un "Guide pratique des schémas directeurs des équipements sportifs". Ce schéma de cohérence territoriale des équipements sportifs vise l'anticipation à moyen terme, la prospective et la planification stratégique et constitue de réels outils d'aide à la décision comme l'est déjà le "Guide des Salles-et-Terrains". Cette approche prospective sera intégrée au sein du Pôle Territoire.
- Actualisation du Guide Salles et Terrains (normes, réglementation, schémas, etc...) avec une page dédiée aux Salles-et-Terrains sur le site Internet de la FFBB (rubrique service +).

3 – Mise en place d'une réunion annuelle CFST – CRST

Le 29 janvier 2010, à Paris au siège de la FFBB et à l'invitation de la Commission Fédérale des Salles-et-Terrains, s'est tenue une réunion réunissant l'ensemble des Présidents (ou responsables) de Commissions Régionales des Salles-et-Terrains.

L'ensemble des points du plan d'actions 2009-2012 a été précisé, évoqué, débattu pour qu'ensuite, chaque responsable régional puisse, sur son territoire, relayer et mettre en place ces actions. Les actions principales à mettre en place sont l'instauration d'un nouveau processus de classement des salles par le biais d'un nouveau dossier de classement ainsi que l'utilisation de la base FBI Salles (nouvelle version). Cette réunion à également été l'objet d'une mise au point sur les évolutions règlementaires à venir. Cette réunion annuelle permettra d'évaluer les actions mise en place par chaque Ligue Régionale. ■

La CFAMC - Territoires — Pôle 4

par Jacques Deneux

2009-2010 : Les intempéries, la grippe H1N1, l'aboutissement du "Projet O.T.M."...

Ce qui marquera la saison est certainement le vote du Projet O.T.M. par le comité directeur de la Fédération des 15 et 16 mai. La C.F.A.M.C. n'en a pas moins poursuivi sa mission prioritaire, la gestion du quotidien.
En attendant les conséquences des nouvelles définitions de l'organisation fédérale, la commission a travaillé dans la continuité de ce qui avait été mis en place, qui répond aux missions prioritaires et aux attentes recensées.

Le fonctionnement de la CFAMC :

Le fonctionnement est maintenant dépendant de trois pôles :

- **Le pôle 1 gère le haut niveau,**
- **Le pôle 2 gère la formation,**
- **Le pôle 4 ou pôle territoire s'est vu rattacher l'ensemble des désignations et du fonctionnement administratif : observations, évaluations, classements, réclamations, courriers, charte, statistiques.**

Pour mémoire, dans le pôle 4,

F. CHALOUPY, l'administrateur, a la lourde tâche de la gestion quotidienne, particulièrement de l'information interne qui avait été ciblée comme une priorité du fonctionnement.

Le groupe administratif instruit les réclamations et assure l'ensemble du fonctionnement (courriers, gestion des stages, contrôles charte, statistiques, O.T.M., répartiteurs…),

Le groupe des répartiteurs a été confronté aux Intempéries et aux cas de grippe (moins nombreux que ceux qui étaient attendus) qui ont alourdi un travail déjà très conséquent et exigeant. Les téléphones portables ont certes joué un rôle capital dans l'accomplissement satisfaisant de la mission mais les week-end en famille ont payé le prix fort.

La CHARTE :

Les effectifs arbitres continuent leur progression et le dernier recensement de mai est proche des 11 000. Toutes les formations ne sont pas terminées et surtout les nouveaux arbitres ne sont pas toujours comptabilisés au moment ou s'élabore ce rapport.
Pour avoir apporté une efficacité certaine dans de nombreuses Ligues et départements, la Charte se doit d'être retravaillée et déclinée de façon identique sur tout le territoire : mêmes exigences en particulier.

La C.F.A.M.C recensera les différentes difficultés et entendra les propositions au cours d'un quatrième forum.

Une nouvelle écriture sera proposée au Comité directeur fédéral pour une application à partir de 2011-2012.

Une formation sur l'observation "vidéo" et l'auto-observation a dû être supprimée pour cause d'intempéries. Elle était prévue au C.R.J.S. de CHARTRES avec une observation sur une rencontre de haut de tableau de NM3.

Les six référents apportent une contribution efficace dans le contrôle de la cohérence sur le territoire. Merci au travail effectué par F. MULLER, P. MERLIOT, L. MURILLON, E. GROLLEAU, M. GILBERT, A. BUISSON.

Les O.T.M., le Projet enfin adopté…

Ce fut difficile et non sans soubresauts, mais à partir de consignes et d'orientations strictes élaborées par le Bureau Directeur, un projet a pu être écrit par un groupe piloté par la nouvelle responsable Pascale SIGOT qui a remplacé au pied levé notre ami Christophe BURKHART malheureusement dans l'impossibilité de continuer sa mission.

Tel qu'il est, le Projet constitue moins une nouvelle Charte qu'une nouvelle définition des fonctionnements à adopter sur l'ensemble du territoire. Il répond à quelques souhaits forts exprimés par les collègues officiels de Table : nouvelle reconnaissance dans le club, indemnité revalorisée en particulier ainsi qu'à l'exigence du Bureau Directeur, frais limités et cohérence de coûts sur tout le territoire.

Je n'aurais garde d'oublier de remercier tous ceux qui ont œuvré pour que tout se déroule le mieux possible : le secrétariat, les membres de la C.F.A.M.C., les membres du groupe administratif, les formateurs de formateurs… et tous les arbitres et O.T.M. dont le rôle, souvent ingrat, n'est plus à souligner ! ■

FRANCE BLANCHE pour SAISON NOIRE

De mémoire d'anciens, jamais la CFS n'avait eu à gérer au cours de la même saison autant de dossiers extra-sportifs.

Cela commence en Juillet par l'intégration d'une équipe supplémentaire en NM2, puis l'ajout d'une poule de 6 Équipes en Minimes Masculins, Minimes Féminines et 1 poule de 8 Équipes en Cadets 2e division, cela en raison de quelques dossiers de candidatures restés bloqués dans les tuyaux internet.

Recherche de dates pour l'un et modifications des règlements particuliers pour tous.

Octobre, les alertes les plus alarmistes sur les risques de pandémie de grippe H1N1 inquiètent les dirigeants. A partir de Novembre la cellule d'urgence mise en place au sein de la FFBB aura à traiter 36 dossiers qui donneront des reports de rencontres.

19-20 Décembre 2009, première attaque de l'hiver avec des chutes de neige dans plusieurs régions. 36 rencontres non jouées tous championnats de France confondus qui seront toutes reportées.

Décembre toujours, grèves surprises des gardiens de gymnases et des installations réquisitionnées pour faire des centres de vaccinations. Là encore, des rencontres reportées.

9-10 Janvier 2010, deuxième attaque de l'hiver mais cette fois-ci sur l'ensemble des Régions. 163 rencontres non jouées tous championnats de France confondus qui seront également toutes reportées.

13-14 Février 2010, troisième attaque de l'hiver sur quelques régions du centre de la France n'amèneront que 2 rencontres non jouées qui seront reportées.

28 Février 2010, la tempête Xynthia fait des ravages sur l'Ouest de la France. Seuls les jeunes ont des championnats, mais encore 7 rencontres non jouées et reportées.

Mars 2010, réquisition d'installation pour établir un bureau de vote des élections Régionales, 1 rencontre de LFB reportée.

Avril 2010, les grèves SNCF et l'éruption du volcan Islandais Eyjafjöll perturbent les déplacements des Équipes et des membres de la commission qui utilisent ces moyens de transports.

Avril toujours, réorganisation administrative et structurelle de la Fédération qui amène des déménagements et des perturbations pour la réalisation des contrôles et des travaux préparatoires des phases finales des divers championnats.

Le plus difficile à gérer aura été bien évidemment les quelques 200 rencontres non jouées à la date officielle.

Si la procédure de report en raison de la grippe n'a pas soulevé beaucoup de contestations, il n'en a pas été de même avec les reports liés aux conditions atmosphériques.

Chacun amenant par courriel des arguments contradictoires, ce qui a eu pour effet un véritable engorgement des boites de réception de plusieurs services de la Fédération et une impossibilité totale à traiter des centaines de copies de journaux, de photos, d'arrêtés d'interdiction de circulation, d'alertes rouges, d'alertes oranges et justificatifs de toutes sortes.

Certains documents arrivant même sans aucune référence de la rencontre concernée ou avec l'annotation "en complément des documents envoyés le...".

Des anomalies ont été dénoncées, prenant appui pour cela sur des comparatifs des déplacements quasiment identiques dont une équipe a réussi à rejoindre une ville et l'autre n'a pas réussi à en sortir.

Ce qui laisse à penser que la neige n'était que d'un coté de la route.

Pourtant, des arguments développés méritent réflexions, car certes, s'il y a des trains il faut pouvoir rejoindre la gare ; si les autoroutes sont dégagées, il faut les rejoindre ; si les régions de montagnes sont équipées de matériel pour déneiger les routes, il n'y a rien en plaine ; des Ligues Régionales reportent les compétitions sur leur territoire sauf celles du championnat de France, à croire que celles qui évoluent à ce niveau disposent d'un laisser passer.

La responsabilité des dirigeants des associations est engagée en cas d'accident, la CFS n'avait pas d'arguments suffisants pour prendre une autre décision que de reporter toutes les rencontres.

Il aurait été injuste que des associations soient sanctionnées et tout aussi injuste que d'autres puissent gagner une rencontre par forfait.

Le principe de précaution, joker des politiques de plus en plus utilisé, doit pouvoir se transformer en principe de prévention pour nos dirigeants.

Pour cela j'envisage de créer un groupe de travail afin de proposer des solutions a appliquer pour les futures saisons.

Les reports des rencontres liés aux perturbations climatiques auront surchargé un calendrier général déjà bien rempli, transformé le secrétariat de la commission en arbitre ou médiateur et augmenté le nombre des dérogations. (Voir tableau ci-dessous).

La Commission Sportive — Pôle 4

par Philippe Legname

Saison 2009/2010 - Suivi des dérogations

DIVISIONS MASCULINES	NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS	NOMBRE DE CHANGEMENTS DEMANDÉS GYMNASES	JOURS	HORAIRES	TOTAL INTERVENTIONS
NM 1	101	16	89	21	126
NM 2	79	47	22	22	91
NM 3	186	87	36	96	219
CADETS 1ERE DIV	66	35	28	38	101
CADETS 2EME DIV	164	117	48	53	218
MINIMES MASCULINS	150	126	42	36	204
	746	**428**	**265**	**266**	**959**

Saison 2009/2010 - Suivi des dérogations

DIVISIONS FÉMININES	NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS	NOMBRE DE CHANGEMENTS DEMANDÉS GYMNASES	JOURS	HORAIRES	TOTAL INTERVENTIONS
LIGUE FÉMININE	26	19	5	8	32
NF 1	55	14	12	35	61
NF 2	168	60	27	118	205
NF 3	226	108	130	127	365
CADETTES 1ERE DIV	106	50	32	67	149
CADETTES 2EME DIV	142	52	47	101	200
MINIMES FILLES	222	150	64	88	302
	945	**453**	**317**	**544**	**1 314**

Saison 2009/2010 - Suivi des dérogations - RÉCAPITULATIF

DIVISIONS	NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS	NOMBRE DE CHANGEMENTS DEMANDÉS GYMNASES	JOURS	HORAIRES	TOTAL INTERVENTIONS
MASCULINS	746	428	265	266	959
FÉMININES	945	453	317	544	1 314
TOTAL	**1 691**	**881**	**582**	**810**	**2 273**

Je remercie les membres de la commission Messieurs ROMERO, MORIAUX, COURTIN, ANDRE et PANETIER, Madame RENARD pour leur assiduité tout au long de la saison.

Quelques semaines de repos ne seront pas de trop avant de découvrir et de s'approprier la nouvelle architecture et les règlements particuliers des championnats seniors féminins qui seront applicables dès la saison 2010-2011.

Merci également au personnel du secrétariat administratif qui a œuvré tout au long de la saison avec la Commission Fédérale Sportive dans des conditions difficiles.

BILAN DE LA SAISON 2009-2010

CHAMPIONNATS

- 401 Équipes seniors - 4 938 rencontres
- 329 Équipes jeunes - 3 386 rencontres

COUPES ET TROPHEES

- 633 Équipes seniors - 629 rencontres
- 192 Équipes jeunes - 190 rencontres
- 9 143 feuilles contrôlées.
- 2 234 fautes techniques ou disqualifiantes sans rapport enregistrées.
- 78 dossiers ouverts pour non respect de la règle des -21/23 ans dont 20 annulés après justificatifs de présence, soit 58 pénalités financières.
- 52 dossiers ouverts avec pénalités financières pour effectif insuffisant.
- 46 dossiers ouverts pour non respect des règles de participation dont 29 ont été classés sans suite.
- 16 pénalités sportives avec 1 mise hors championnat en CADETS 1ère Division.
- 2 dossiers sanctionnés par la CFS ont été déboutés par la Chambre d'Appel.

Comme les années précédentes, la dernière journée du championnat aura été décisive pour l'attribution des places d'honneurs et qualificatives pour les phases finales ou la montée.

La formule de tirage au sort des rencontres de Coupe de France Robert BUSNEL et Joë JAUNAY sous forme d'un tableau unique qui défini les rencontres pour toute la durée de la compétition a été modifié pour les féminines.

Ces formules n'ont pas encore démontré un engagement des Équipes pour assurer un véritable travail de promotion de l'événement tout au long de la saison.

Bercy reste pour le public le moment de fête avec le regroupement sur 3 jours de toutes les finales des Trophées, Coupes et Challenges benjamins garçons et filles. ■

Palmarès 2009-2010

Félicitations aux Associations sportives Championnes de France.

CHAMPIONNATS DE FRANCE	
Champion de France Pro A	CHOLET BASKET
Champion de France Pro B	ELAN BEARNAIS PAU LACQ ORTHEZ
Champion de France Espoirs Pro A	CHOLET BASKET
Champion de France NM1	REIMS CHAMPAGNE BASKET
Champion de France NM2	SORGUES BASKET CLUB
Champion de France NM3	ELAN BEARNAIS PAU LACQ ORTHEZ
Champion de France Ligue Féminine	TARBES GESPE BIGORRE ELITE
Champion de France NF1	ASPTT CHARLEVILLE MEZIERES
Champion de France NF2	PERPIGNAN BASKET
Champion de France NF3	BASKET LANDES ORTHEZ
Champion de France Cadets 1e Division	LE MANS CSM
Champion de France Cadets 2e Division	ST VALLIER BASKER DROME
Champion de France Cadettes 1e Division	USO MONDEVILLE
Champion de France Cadettes 2e Division	ESB VILLENEUVE D'ASCQ
Champion de France Minimes Masculins	ASVEL
Champion de France Minimes Féminines	HTV - LA SEYNE

COUPES DE FRANCE	
Coupe de France Seniors Robert BUSNEL	ENTENTE ORLEANAISE
Trophée Coupe de France Masculin	ELAN BEARNAIS PAU LACQ ORTHEZ
Coupe de France Seniors Joe JAUNAY	BOURGES BASKET
Trophée Coupe de France Féminin	ANGERS – UFB49
Coupe de France Cadets	LE MANS CSM
Coupe de France Cadettes	BOURGES BASKET
Coupe de France Basket en Entreprise	ACS PEUGEOT CITROEN MULHOUSE

TROPHÉE	
Semaine des As	ASVEL
Tournoi du Futur	ASVEL
Cadets 1e Division Groupe B	ES CHALON SUR SAONE
Cadets 2e Division Groupe B	ARDENNES BASKET
Minimes Masculins Groupe B	AL MONTIVILLIERS
Minimes Féminines Groupe B	CJM BOURGES

Les Comités de moins de 1 500 licenciés — Pôle 4

par Georges Panza

LE PLANNING DES VISITES

Lors de cette saison j'ai visité 10 comités : LE TARN-ET-GARONNE, LA SOMME, LES ARDENNES, LA MEUSE, LA HAUTE-MARNE, LE DOUBS, LA CREUSE, LA CORREZE, LE LOT et LE CANTAL. Le but des ces visites est d'analyser les problèmes de ces comités afin de proposer une aide fédérale. Pour certains de ces départements des visites conjointes ont été organisées avec la mission solidarité afin d'éviter des doublons dans les déplacements et surtout avoir une évaluation plus poussée, en rapport des critères de l'opération solidarité. Le comité du JURA a aussi souhaité ma présence afin d'avoir un "audit" sur la démarche de projet qu'ils veulent mettre en application. Cette année à cause d'un hiver long et enneigé je n'ai pu étendre mes rencontres sur d'autres départements.

CONSTATS SUR L'ENSEMBLE DES DEPARTEMENTS

Nous retrouvons bien sûr toujours les mêmes problèmes géographiques, démographiques (Les Ardennes perdent 1 000 habitants/an) et axes routiers non pratiques. La personnalité du Président pour certains comités est primordiale. Le manque de motivation de certains Présidents de clubs est toujours d'actualité, dû en grande partie à une usure mentale. L'aide financière en baisse des institutions est bien réelle.

Au niveau des licenciés, 11 départements sont en hausse et cela depuis 2 saisons. 7 départements sont en baisse, mais de peu de licences, par contre 3 départements perdent l'un 92 licences, cela est dû à la fusion avec un club d'un département voisin, l'autre 47 licences dû à un problème démographique important et enfin le dernier 56 licences même problème démographique.

Il faut noter l'énorme investissement et motivation des Comités qui malgré certaines embûches qui se dressent devant eux, continuent à développer et promouvoir le basket. L'existence des CTF dans ces structures est devenue un "outil" indispensable à cette évolution.

PERSPECTIVES

Dans le projet de restructuration des territoires, ma mission de terrain est un apport complémentaire pour comprendre la "vie" de ces comités. Aussi les futures visites seront aussi d'appréhender les problèmes de frontières afin que toutes les composantes soient analysées par Pierre COLLOMB et son groupe de travail. Bien entendu, nous continuerons à évoquer vos difficultés et vos avancés dans vos fonctionnements.

CONCLUSION

Ces visites sont toujours autant appréciées par les Comités. Ce lien qui existe depuis que Michel CHATEAU avait été nommé sur cette mission, est devenu un lien fort et un moment privilégié dans la relationnel avec la FFBB. Je voudrais remercier Gilles MALECOT pour ses interventions auprès de ces comités afin de les aider à construire des actions en direction des écoles et du minibasket. Et enfin remercier les comités pour leur accueil et leur disponibilité afin que je puisse mener à bien cette mission. ■

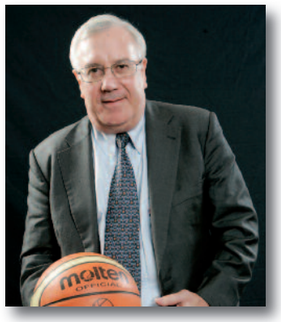

La Commission DOM-TOM et Corse — Pôle 4

par Jean-Marc Jehanno

La commission DOM/TOM et CORSE a apporté une aide en moyens et formations, vers les structures décentralisées gérant ces territoires.

La formation du joueur, de l'entraîneur et de l'arbitre étant des priorités affichées depuis plusieurs années, les actions menées dans ces domaines ont été poursuivies, avec notamment :

- Aide apportée aux pôles Minimes pour les structures qui en possèdent. Ces centres de formation sont essentiels pour notre élite, et un financement croisé Fédération et collectivité locale permet de proposer aux jeunes potentiels un parcours pour amener les meilleurs (garçons et filles) vers le haut niveau. Ces jeunes peuvent ensuite se confronter aux structures de la métropole via le TIL national.
- Aide apportée à la formation d'arbitres par la prise en charge lors de stages locaux du déplacement d'un formateur fédéral, ainsi que le suivi d'année en année de cette formation.
- Aide apportée à la formation de formateur d'arbitres afin de permettre aux structures de développer leur offre de formation localement.
- Organisation de stages pour entraîneurs par les CTR et CTN locaux.
- Valorisation des efforts effectués par les structures pour effectuer une détection auprès des benjamins et benjamines par une participation aux frais engendrés par l'engagement des sélections dans des tournois internationaux organisés en Métropole.

Comme par le passé, la commission apporte également une aide aux Équipes qualifiées pour les finales des championnats de France de Nationale Masculine 3, et de Nationale Féminine 3 sous forme de participation pour l'hébergement en Métropole.

Au niveau de chacune des zones, des subventions de fonctionnement sont également attribuées, permettant la mise en place de concertation, et l'organisation d'actions communes visant au développement du basketball localement.

Pour la Corse, l'aide envisagée réside dans une participation pour l'embauche d'un agent de développement afin d'augmenter la pratique du basketball sur le territoire.

Cette année aura également été celle de la création d'un club dans un territoire nouveau, à savoir Saint-Pierre et Miquelon, et nous espérons que ce club pourra accueillir des nouveaux licenciés dès la saison prochaine.

À remarquer également la création d'un comité territorial sur la partie française de Saint-Martin, avec une volonté nettement affichée de la collectivité locale et des nouveaux dirigeants de cette structure pour développer le basketball localement. ■

La Commission des Jeunes — Pôle 4

par Bernard Gava

- Et ainsi… Développer la culture basket.

Historique :

- 14,5 % des Ecoles Françaises existant sur le territoire national ont un partenariat.
- 54 % des Clubs affiliés à la FFBB ont un partenariat avec au moins une école.

Perspectives :

- Inciter les Clubs et les Comités à reprendre contact avec les Écoles du début de l'Opération (saison 2003 – 2004).

	2009-2010	Totaux depuis la saison 2003
Nbr Ecoles	684	8 168
Nbr Clubs C.R.T.	129	2 314
Nbr élèves concernés	43 718	657 490

BABYBALL

La commission des jeunes et le groupe Baby sont heureux de vous faire part de la naissance de Babyball. Il est né le 25 février 2010, pèse 2 kg et mesure 30 cm.

Les 150 premiers kits pédagogiques sont arrivés dans les Ligues, Comités et Clubs pour le plus grand bonheur de tous.

Premier témoignage :

"Mercredi dernier, premier test du kit Babyball : nous étions des pirates, super séance, les enfants ravis, et moi aussi !!!"

Bref une belle réussite qui nous permet déjà de voir l'avenir en relançant la production de 150 nouveaux kits. Babyball va maintenant grandir dans la famille basket et auprès de tous les enfants de 4 ans à… sans aucune limite d'âge !!!

BASKET et ÉDUCATION NATIONALE

Le 25 mai dernier dans les locaux du CNOSF, Le ministre de l'éducation nationale Luc CHATEL, accompagné du directeur de l'UNSS Laurent PETRYNKA et du directeur de l'USEP Jean-Michel SAUTREAU, ont signé avec notre président fédéral Yvan MAININI la convention qui fixe les modalités d'intervention des partenariats avec les écoles et les lycées pour 4 ans (2010 à 2014).

La convention signée entre notre fédération et l'éducation nationale précise dans son préambule que de nombreuses activités physiques et sportives sont enseignées dans les établissements scolaires ; le basket-ball figure parmi celles qui peuvent être choisies. Elle définit les modalités des partenariats et des réunions bilans seront organisées par le ministère pour suite à donner aux projets.

Parallèlement, la commission mixte FFBB/UGSEL travaille, elle aussi, sur un projet d'actions pédagogiques applicables dans les collèges complétant ainsi la gamme des outils que notre fédération souhaite apporter à l'ensemble des structure de l'éducation nationale.

OPÉRATION BASKET ÉCOLE

Objectifs :

- Favoriser la pratique du Basketball à l'école (une nouvelle A.P.S).
- Créer un lien entre les écoles et les clubs.

ACTIONS COLLÈGES & LYCÉES

Les relations avec les fédérations scolaires UNSS ou UGSEL sont excellentes et les échanges nombreux s'opèrent au travers d'actions qui incitent à la pratique du basket dans les collèges et les lycées. Le DVD Basket au collège a toujours autant de succès auprès des enseignants d'EPS et celui qui fera suite, intitulé Basket au Lycée et orienté vers des activités de dirigeants, est en cours de réalisation. La sortie est prévue courant 2011.

CLUB ÉLITE ou ESPOIR

CONCEPT

Il est proposé à tout club adhérent à la FFBB, volontaire pour s'inscrire dans une démarche qualité, d'obtenir le titre de club formateur avec possibilité de deux niveaux de résultats :

- Un niveau Club Élite Formateur décerné à un club présentant un total de 70 points calculé à partir d'indicateurs de performances et à titre d'encouragement et incitatif,
- Un niveau Club Espoir Formateur décerné à un club présentant un total de 55 points calculé à partir d'indicateurs de performances.

DÉFINITION SPÉCIFIQUE BASKET

Un club peut-être considéré comme Formateur s'il propose à ses licenciés des actions pérennes dans le développement de la pratique du basket sous forme de participation aux compétitions du plus haut niveau régional et au dessus, avec ses Équipes de jeunes masculines ou féminines en présentant sans réserves ses meilleurs-es joueurs-ses aux sélections départementales, régionales et nationales ; en encourageant et inscrivant ses entraîneurs, arbitres et dirigeants-es aux formations réservées spécifiquement à leur fonction.

Pour la procédure d'inscription voir le site www.basketfrance.com rubrique Mini et Jeunes.

Pour la saison 2009 – 2010, les premiers titres Clubs Élites/Clubs Espoirs, dont les saisies ont été effectuées avant le 30 avril 2010 et validées par les comités départementaux et les ligues, seront remis lors de l'assemblée générale de Limoges.

ACCOMPAGNATEUR MINIBASKET

Préalablement dénommé Assistant en MiniBasket, cet outil présent sous forme de fiches téléchargeables sur le site de la fédération permet à tout accompagnateur intéressé par l'encadrement du MiniBasket d'apporter son concours en assistant l'éducateur diplômé chargé des enfants. Remis en forme et ajustés en fonction des demandes par un groupe de CTF spécialistes du MiniBasket, ces documents très simples de conception ne nécessitent pas de formation spécifique et suffisent pour répondre à une demande d'aide instantanée.

FORUM

Une première dans l'histoire du Forum National du MiniBasket… La session 2009 du Forum s'est déroulée au CREPS de Bourges à la demande des participants qui souhaitaient changer de lieu. 80 stagiaires plus l'encadrement ont échangé pendant 3 jours sur les expériences des uns et des autres.

Thierry POISSON (DTN) de l'USEP partenaire de la FFBB a exposé quelques pistes de réflexions sur des échanges à développer sur le Territoire avec les écoles. Stan HACQUARD (DTN) a présenté une étude sur la programmation des apprentissages en MiniBasket et la planification des contenus. Toujours aussi riche, le FORUM Mini reste un lieu d'échanges privilégié et incontournable pour les amoureux du Mini.

Cette année le Public était composé de 1/3 de CTF en charge du Mini dans leurs Comité, 1/3 d'élu des Comités et / ou Ligues en charge des commissions Mini et 1/3 de personnes représentant les Écoles Françaises de MiniBasket. À la demande générale et à l'unanimité, la prochaine édition aura lieu en août 2010 toujours au CREPS de Bourges.

FORUMS DÉPARTEMENTAUX ET / OU RÉGIONAUX

Un engouement sans précédent des Forums Départementaux et/ ou Régionaux pour cette saison 2009 – 2010. Pas moins de 52 rassemblements déclarés par les comités départementaux à la FFBB se sont déroulés sur le Territoire durant cette saison. Pour la plupart d'entre eux ces forums étaient accompagnés par un ou plusieurs membres de la commission des jeunes FFBB.

Ces moments d'échanges et de proximité sont des aides incontournables pour les acteurs du Mini sur le territoire.

LABEL ÉCOLE FRANCAISE DE MINI-BASKET

Le concept "ECOLE FRANCAISE DE MINIBASKET" continue à attirer régulièrement les clubs qui y voient un moyen de se structurer et de mieux répondre aux spécificités des jeunes de 4 à 11 ans de la catégorie MiniBasket.

Créé en 1999/2000, le label fête dignement son dixième anniversaire en affichant 239 labels répartis sur 77 départements et sur toutes les ligues. Chaque année, ce sont 20 à 30 labels qui sont décernés.

Pour fêter cette distinction, le club organise une cérémonie officielle réunissant les dirigeants – bénévoles et salariés – un représentant fédéral, des représentants des institutions locales – municipalité, Conseil Général et Régional – les médias, les partenaires privés de l'école et du club.

Tous sont rassemblés autour des "vedettes" du jour : les ENFANTS.

Ce sont eux qui animent la manifestation en évoluant sur le terrain dans divers jeux dirigés de main de maître par leurs éducateurs.

POURQUOI CE LABEL ?

Pour mieux accueillir l'enfant et ses parents permettant une fidélisation de l'un et de l'autre.

QUAND LE DEMANDER ?

Tout au long de l'année, par l'intermédiaire du comité départemental.

QUEL EN EST LE CONTENU ?

Les critères, répartis sur 7 fiches, répondent aux besoins des clubs en terme :

- D'organisation administrative : commission MiniBasket – président, responsable administratif, éducateurs, parents bénévoles.
- De communication interne - affichage, réunions parents, fête d'école, journal de l'école, CARNET DE SUIVI de l'enfant…
- De communication externe – invitation des médias et des partenaires, actions vers les écoles primaires (OBE) et vers les autres associations.
- De ressources : humaines – bénévoles, éducateurs… matérielles – créneaux horaires, matériel pédagogique… financières – cotisation, budget affecté…
- D'organisation sportive : adaptée à l'âge et au niveau des enfants.
- De contenus pédagogiques : adaptés, programmés selon des cycles d'apprentissage, selon des évaluations individuelles qui doivent se garder d'être trop rigides.
- De règlementation – contrat de confiance, participation aux actions départementales…

Le label EFMB est un gage de qualité. Ce concept a ses privilèges lorsqu'on en connaît les rouages et les fonctionnements. Apprendre et communiquer autour du titre EFMB, s'avère très porteur. Il faut le vivre pour en connaître les avantages et le valoriser, notamment au niveau des collectivités locales et des médias.

FÊTE NATIONALE DU MINIBASKET

Organisée par l'ensemble des départements, la 17e Fête Nationale du MiniBasket a rassemblé son traditionnel nombre d'environ 100 000 enfants sur l'ensemble du territoire national. Un site prestige sur le Parvis de l'Hôtel de Ville de Paris a même eu lieu en partenariat avec l'USEP 75 lors des 10 jours du Basket à Paris. Grande première, une collecte a été mise en place dans de nombreux comités volontaires afin de récolter du matériel sportif en faveur du Secours Populaire. Un dernier mot enfin pour remercier les partenaires de l'événement et qui offrent de nombreux cadeaux aux enfants…

Les partenaires 2010 : KINDER – LA MIE CALINE – BAMBOO – AZUREVA – PANINI – RTL L'EQUIPE – GERMFLASH – ALVITA.

JE JOUE, J'ARBITRE, Je PARTICIPE

Cette action, déjà développée les saisons précédentes, est toujours prisée par plusieurs clubs qui en maîtrisent la mise en œuvre et qui la renouvellent chaque saison sportive. Le suivi de leur état en nombre de licences permet d'affirmer aujourd'hui que le JAP est un facteur qui pérennise leurs adhérents et qui génèrent de nouvelles licences. Certains comités continuent à la proposer dans leurs forums départementaux trouvant par ce biais un moyen d'augmenter leur nombre de licenciés.

26 comités Départementaux, 362 clubs pour 11 450 cartes distribuées pour entrer dans la démarche du JAP. Cette action intéresse tout particulièrement les Poussines et Poussins ainsi que les Benjamines Benjamins. Elle a pour objectif principal d'amener les animateurs à intéresser les enfants à toutes les tâches de la pratique du basket, Jouer, Arbitrer et Participer. L'éducateur pourra ainsi accompagner ces jeunes gens dans ces actions et valider les compétences reconnues… C'est bien là un bon outil pour responsabiliser tous les acteurs de notre pratique.

MINIBASKET INFO

Remettre au goût du jour le bulletin d'informations MiniBasket pour cette saison 2009 – 2010, tel était le vœu émis par les participants du dernier forum. Une actualité conséquente, un mode de diffusion via Internet plus aisé dans l'esprit du développement durable, de la couleur et un nouveau titre "MiniBasket Infos". Les MiniBasket Infos N°1, 2 et 3' sont en ligne dans la rubrique Mini et Jeunes du site FFBB. Le N°4 à venir aura pour fil rouge les 10 jours du basket à Paris… Pour toute information contacter Gilles MALECOT chargé de mission FFBB auprès de la COMJEUN.

BENJAMINS(ES)

Pour la 3e année consécutive le Challenge Benjamines / Benjamins a pris ses quartiers à Bercy lors des finales de Coupe de France. 722 Clubs, 80 Comités et 13 602 enfants ont participé à l'évènement. (5 903 Benjamines, 7 699 Benjamins).

24 filles et 24 garçons (dont la ligue de la Réunion) ont joué avec motivation et enthousiasme pour tenter de remporter le titre de Champion de France et le billet pour les USA offert par la NBA.

Pour cette action, la NBA a souhaité s'associer à la FFBB en offrant aux 2 vainqueurs nationaux du Challenge individuel Benjamin(e)s un voyage exceptionnel aux Etats-Unis pour assister à une rencontre de NBA.

En complément du Challenge individuel, le 3c3 constitué sur la base d'un tirage au sort entre participant(e)s et sur des fondamentaux collectifs imposés a permis de mettre en évidence la nécessité de travailler ces techniques dans cette catégorie.

PROJETS D'ACTIONS SUR LES BENJAMINES / BENJAMINS POUR LA SAISON 2010-2011 :

1° - Action Challenge National individuel et 3c3 reconduite en partenariat avec la NBA.

2° - Projet d'animation de la masse sur le plan local.

Dans le monde scolaire :

La FFBB en collaboration et à la demande de l'UNSS et l'UGSEL réfléchit sur une action de masse visant les 11, 12 ans du monde scolaire. Cette action en cours de réflexion sera proposée en début d'année scolaire via les associations sportives UNSS et UGSEL dans tous les établissements.

Pour nos Clubs, Comités et Ligues :

La FFBB souhaite Promouvoir toutes les initiatives de Fêtes et de toutes les formes de regroupement de masse sur cette catégorie à l'initiative des Comités et des Ligues.

LES CHIFFRES DU MINIBASKET SAISON 2009-2010

Augmentation très nette du nombre de licenciés des Mini et Baby sur le territoire. (126 930 licenciés mini en 2008 - 2009, 132 159 licenciés en 2009 - 2010). Ce chiffre représente 29% du nombre de licenciés sur le territoire. 75% des clubs sur le Territoire et Outre Mer proposent une activité pour les plus petits… Pour la saison 2010-2011 les sollicitations ont déjà commencé. N'Hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la COMJEUN dès maintenant pour renouveler vos expériences ou créer votre 1er Forum.

REMERCIEMENTS

Toutes ces actions sont la résultante d'une collaboration étroite entre notre fédération, ses clubs, ses comités et ses ligues. Les membres de la commission des jeunes ainsi que l'ensemble des personnes bénévoles ou salariées qui s'emploient à les mettre en œuvre méritent nos très sincères félicitations et nos remerciements les plus élogieux. Nadine GRANOTIER, Cathy GISCOU, Vanessa DAVID, Frédérique VALET, Alexandra WOLFF, Agnès FAUCHARD, Françoise HUET, Corinne CHASSAC, Gilles MALECOT, Stan HACQUARD, Nicolas SEIGNEZ, Gérard GRUNENWALD, Claude ENGRAMER, Abdel ILMANN, Pascal FAUX, Sylvain SALIES, Fabien BELLEC ont toujours répondu présents sans oublier tous ceux, trop nombreux pour les citer, qui de près ou de loin ont donné un peu de leur temps pour animer cette commission. ■

La Commission Sport en Entreprise et Handibasket — Pôle 4

par Jacques Astrou

À l'heure où ce rapport s'élabore, nous ne connaissons pas encore les Équipes de la FFBB qui disputeront la finale de notre Coupe de France, ni celles qui joueront la finale de la Consolante, le samedi 22 et dimanche 23 mai 2010, à Hyères.

Néanmoins, nous connaissons les deux clubs de la Fédération Française Handibasket qui vont se rencontrer :

- Association Sportive Corbeil-Essonnes,
- Association Sportive Muret-Toulouse

et qui disputeront la finale de la Commission puisque d'un commun accord avec la F.F.H. nous avons décidé de réunir la pratique du Basket valide avec celle des joueurs Handicapés en un seul et même lieu.

Mais avant de parvenir à ce grand moment, les membres de la Commission Basket en Entreprise et Handibasket ont du se pencher sur des priorités :

- Étoffer le nombre d'Équipes au sein de notre Championnat,
- Donner une impulsion nouvelle à notre formule,
- Développer notre partenariat avec la Fédération Française Handibasket.

A – Étoffer notre Championnat :

Nous avons pris contact avec des Équipes qui participent déjà à des Championnats Régionaux Corporatifs pour étudier avec elles les conditions d'adhésion à notre Championnat. Parmi elles, certaines y avaient déjà participé. Avec une conjoncture pas très favorable, notre démarche a quand même été récompensée. Ainsi, pour la saison actuelle, notre groupe est passé de huit associations sportives à dix au début de la saison. D'autres entreprises engagées sur des Championnats Régionaux ont besoin d'un peu de temps pour mesurer leur capacité en terme de budget ou de niveau de jeu avant de se prononcer favorablement.

Nos efforts de recrutement d'associations se poursuivent sur la région parisienne, sur la Côte d'Azur, en Alsace et nous avons de bons espoirs de voir notre effectif s'accroître.

Malheureusement, en cours de saison, nous avons dû enregistrer le forfait de l'équipe de Canal+ de Rennes.

B – Impulsion nouvelle de notre formule :

Il était nécessaire d'écouter et d'entendre la voix des associations sportives afin de trouver une formule de championnat qui correspondait le mieux à leurs attentes. À la fois chez celles qui nous rejoignaient que chez celles qui nous sont fidèles depuis longtemps, une tendance se détachait très clairement. Un souhait était émis : le retour à la formule utilisée autrefois durant de nombreuses années, à savoir, rassembler toutes les Équipes qualifiées pour les phases finales en un seul et même lieu, pour disputer la finale de la Consolante et de la Coupe de France. Nous avons donc retenu et travaillé sur ce projet.

Mais quitter Bercy, ne se fait pas sans un léger pincement au cœur…

C – Le partenariat avec la Fédération Française Handibasket :

Il y a une volonté forte de la FFBB à tisser et à développer un lien entre nos deux Fédérations. Les choses prennent progressivement forme. Au-delà de l'utilisation de FBI pour les désignations d'arbitres de la FFH, nous avons également mis en place une équipe de statisticiens pour opérer sur des rencontres de Haut-Niveau, et Européennes de la FFH. Il s'agit là d'une avancée qui a été très appréciée par les entraîneurs. À ce jour, les formations de statisticiens sont bien entendu ouvertes à des licenciés de la FFH qui souhaitent s'approprier ce savoir-faire.

Cette année encore, la finale de la Coupe de France Handibasket trouve sa place à Bercy lors de la grande semaine que nous connaissons tous.

De plus, comme il en a été convenu avec le Président de la FFH, la finale dite de la "Commission" réservée aux associations sportives qui n'évoluent pas en Nationale 1, se jouera le 23 mai après la finale de la Consolante et avant celle de la Coupe de France Basket en Entreprise.

Le Président Yvan MAININI, qui a participé à notre réunion de Décembre avec des représentants de la FFH, a également fait part de son soutien en faveur des basketteurs handicapés et a fait des propositions concrètes.

Je me dois de souligner, afin que ce rapport soit complet, l'aide et l'investissement des membres qui m'entourent, le concours des différents services de la FFBB qui tout au long de cette saison nous ont conseillé, et nous ont apporté leur précieuse collaboration.

Je tiens à les en remercier.

Je voudrais également me tourner vers les associations sportives qui animent notre Championnat. À ce jour, je ne peux que me réjouir de constater que nos matches restent dans l'esprit du Basket Entreprise et forme le vœu que les phases finales qui s'annoncent confortent si besoin était ce sentiment. Merci à vous et bonne chance pour la suite.

Un appel à candidature est également lancé pour l'organisation des phases finales de la saison 2010 – 2011.

En attendant ce moment, que les vacances vous soient profitables. ■

Basket en Liberté

par Jacqueline Palin

Pôle 4

Si la pratique basket en liberté est par essence une forme libre de jeu, la saison écoulée est une saison placée sous le signe des transferts.

Le plus important n'est pas le changement d'étage qui va amener ce service à prendre de l'altitude (du -1 au 4e), mais bien les missions de plus en plus nombreuses dont il a la charge.

Les objectifs définis n'ont pas changés :

- Développement de la culture et de la pratique basket.
- Aide à la structuration des jeunes à travers une activité sportive : le basket et les actions se multiplient durant toute l'année sans laisser de temps morts…

L'hiver :

Période de préparation de toutes les opérations qui se dérouleront sur le terrain durant toute l'année.

Les formations "moniteurs de basket de plein air" intégrées dans des cursus plus longs (BP JEPS, BP APT, BEES, BAPAAT) ou organisées pour répondre à des problématiques particulières ou construites pour consolider des projets, sont toujours aussi nombreuses.

Printemps :

L'aide à l'organisation, à la communication à la gestion de tournois organisés par des associations ou des structures de proximité, des collectivités ou directement par la FFBB.

L'organisation et la préparation des camps de la fédération pour les joueurs et les arbitres sur des catégories de 12 à 25 ans d'arbitre départemental à arbitre région.

Eté :

La période ou chaque ville organise des activités pour sa jeunesse. Le basket est souvent présent, et nous devons parfois suppléer ou compléter le travail des clubs locaux…

Les camps de la FFBB étalés sur un mois et demi, avec la gestion des Équipes d'encadrement et des athlètes de haut niveau.

Automne

Les manifestations organisées dans chaque ville pour faire connaître leur tissu associatif.

Les grandes opérations organisées à l'extérieur pour profiter des derniers rayons du soleil et les évènements annuels tels que salons et autres foires, expositions.

Chaque année, des opérations particulières voient le jour. Cette saison, la création d'un Challenge national avec l'Administration Pénitentiaire qui aura sa finale dans Bercy. La réhabilitation du terrain de l'hôpital de la Pitié Salpêtrière avec une inauguration lors du "Final four". L'Opération Basket Mobile et "le basket envahit Paris" lors des "10 jours du basket".

Si nous devions présenter le service Basket en Liberté en quelques chiffres :

- 3 permanents, des centaines de bénévoles qui activement font vivre les événements.
- Plus de 6 000 licences DET enregistrées.
- 158 tournois homologués soit 194 journées de matches.
- 25 centres génération basket soit 230 journées de pratique pour prés de 7 000 joueurs.
- 1 intervention par mois avec des enfants hospitalisés.
- La coordination de 1 000 heures d'intervention dans les établissements pénitenciers.
- 25 mises à disposition de matériel (buts de basket et/ou jeux d'animation et/ou structures gonflables) pour 105 jours de manifestation basket.
- Plus de 1 000 cd rom "kit 3x3" envoyés…

Basket en Liberté c'est aussi un laboratoire d'idées, de concepts, de manifestations, de matériels, de documents qui voient le jour, sont testés puis développés sur tout le territoire.

Les nouveautés se situent cette année encore dans la création de matériel d'animation avec une "rampe de tirs" et deux "big ball" inaugurés durant "les 10 jours du basket". ■

Le Développement Durable

par Gérald Nivelon

Pôle 4

La FFBB fait partie des fédérations pilotes sur l'intégration du Développement Durable dans sa politique générale et la prise en compte des enjeux environnementaux dans la définition de ses actions, de son mode de fonctionnement.

Dans le cadre de la réorganisation de la Fédération, la mission Développement Durable, même si en pratique concerne l'ensemble de la Fédération, a été rattachée au Pôle "Territoires", pour que cette préoccupation soit prise en compte dans les réflexions prospectives du développement territorial du basket-ball. Toutefois, au quotidien, cette mission est vue de manière totalement transversale afin que la problématique du Développement Durable soit pris en compte dans l'ensemble de la politique de la Fédération Française de Basket-ball. Ainsi, conformément aux orientations données par le Secrétaire d'Etat aux Sports dans son courrier en date du 19 janvier 2009, la Fédération Française de Basket-ball a décidé de mettre en œuvre concrètement des préconisations du Ministère qui souhaite que la politique de notre Fédération intègre "la prise en compte du développement durable au travers de trois orientations :

- 1. Sensibilisation et formation des acteurs sportifs.
- 2. Prise en compte du Développement Durable dans l'organisation des manifestations sportives.
- 3. Déplacement des pratiquants et évaluation des émissions de gaz à effet de serre."

Orientation n° 1 : Sensibilisation et formation des acteurs sportifs

Evaluation de l'impact de la Contribution Carbone

La mise en place de la Contribution Carbone initialement prévue au 1er juillet 2010 devait avoir un impact financier important sur la pratique quotidienne du sport. Certes les objectifs de cette Contribution Carbone sont respectables et doivent-nous engagés à agir concrètement par rapport à la réduction des Gaz à Effets de Serre. Mais cette mesure gouvernementale ne prenait en compte que l'impact environnemental de la pratique sportive puisque ce poids financier non négligeable en vue de limiter cet impact de nos activités, aurait pu en l'état du projet "avoir des conséquences potentiellement négatives" sur les associations sportives.
La Fédération a donc mené une étude de l'impact financier de cette Contribution Carbone sur notre sport. La façon dont l'étude est conduite à pour objectif :

- De donner des éléments chiffrés et factuel au Président Fédéral pour que le mouvement sportif puisse intervenir auprès de la Secrétaire d'Etat à l'Écologie et celle au Sport.
- De faire prendre conscience à tous les niveaux de décisions de notre Fédération (National, mais aussi les LR et CD) du poids que cette Contribution Carbone aurait pu avoir sur notre sport au quotidien et qu'il faut que chacun à notre niveau nous soyons imaginatif pour fonctionner autrement et limiter de nous même notre impact environnemental sans négliger nos enjeux sportifs et de développement, et sans le faire nécessairement sous la contrainte d'un impôt "polluer-payeur".

Cette étude a abouti a une (sous) estimation de 383 000 euros, ce qui peut nous laisser estimer cet impact réel à 460 000 euros (incertitude de 20%).
Au-delà de l'aspect comptable de cette étude, ce sont des éléments chiffrés et assez clairs qui permettent de débuter une réflexion sur l'organisation des rencontres et les déplacements des Équipes que ce soit au niveau de National, mais aussi au sein des Ligues Régionales et des Comités.
Par ailleurs, ces éléments seront aussi à intégrer dans la définition des périmètres pertinents ou en difficultés.
Des propositions d'actions d'accompagnement des Ligues Régionales et des Comités Départementaux sont actuellement en cours d'étude pour envisager avec les acteurs locaux, les dispositifs permettant une diminution des émissions de Gaz à Effet de Serre dues à la pratique du Basket-ball en compétition.

Démarche Agenda 21 en 2 temps

Lors de sa réunion du 18, 19 décembre 2009, le Comité Directeur s'est engagé dans la démarche de création d'un Agenda 21 du Basket-ball français.

L'agenda 21 vise à mettre en évidence l'engagement de la FFBB dans le domaine du Développement Durable et à inciter à sa prise en compte. Il doit préciser les orientations stratégiques et le programme d'actions de la FFBB.

L'Agenda 21 aura 3 axes directeurs :

- Intégrer le Développement Durable dans le fonctionnement interne de la FFBB.
- Inscrire le Développement Durable dans les politiques de la Fédération.
- Impliquer tous les acteurs :

- Les structures déconcentrées,
- Les clubs affiliés.

Phase 1 : Charte Interne

Avant de vouloir inciter les Ligues, les Comités et les clubs à rentrer dans cette démarche, il faut que la Fédération soit exemplaire dans son engagement en faveur du développement durable, au-delà des déclarations d'intention qu'on pourrait nous attribuer du fait d'un effet de mode autour du Développement Durable.
Rédaction d'une Charte du Développement Durable interne et destinée au fonctionnement de la Fédération (centrale) afin de développer une culture commune autour du concept du développement durable au quotidien.
La mise en œuvre se fera sur la Maison Fédérale à Paris à compter de la saison prochaine.

Phase 2 : Agenda 21

Plus politique (deuxième phase en cours d'étude) qui aura pour but de fixer à plus long termes l'engagement de la Fédération dans une démarche durable dans la conduite de sa politique sportive et de développement. Cette phase reste à étudier plus concrètement quant à sa mise en œuvre après la rédaction de la Charte Interne et dans le cadre de la réorganisation générale de notre Fédération.

Signature d'une Convention Développement Durable

Le Comité Départemental de Mayenne a signé cette saison une convention avec le CDOS de Mayenne, le Conseil Général et la Préfecture, pour s'engager dans des actions concrètes en faveur du Développement Durable sous ses 3 aspects (Économie, Social, Environnement). De telles initiatives sont à mettre en avant, et les Comités et les Ligues s'engageant doivent être salué pour leur engagement, car rappelons que pour être concret sur le Développement Durable, la méthode est "Penser global, Agir Local !"

Orientation n° 2 : Prise en compte du Développement Durable dans l'organisation des manifestations sportives

Championnat du Monde des U17F à Toulouse et Rodez

Du 16 au 25 juillet 2010, la France accueillera le premier Championnat du Monde U17 féminin. Cet événement, qui réunira 12 Équipes des 5 continents, se déroulera dans la région Midi-Pyrénées sur deux sites à Toulouse et à Rodez.
Pendant 10 jours, la région Midi-Pyrénées sera le théâtre du Mondial U17 féminin. Cet événement sera le premier Championnat du Monde de basket organisé en France, toutes catégories confondues.
La Ligue des Pyrénées, structure support de la candidature de la Fédération sur cet évènement a placé le Développement Durable comme fil conducteur de son organisation de l'évènement. Nous avons d'ailleurs pour la 1ère fois obtenu le Label "Sport et Développement Durable" du CNOSF. Ainsi cet évènement sera le premier évènement d'un Sport Collectif en salle obtenant ce label.
Cela se traduit concrètement par exemple par l'utilisation notamment des transports en commun moins polluants sur les transferts d'équipe (les liaisons RODEZ – TOULOUSE sont prévues en train grâce à un partenariat avec la SNCF et la Région Midi Pyrénées…).

Quelques principes et engagements qui guident l'action :

- Village basket – Eco stand
- Toutes idées en lien avec le développement durable (gobelet, recyclage de déchets, papier recyclé, imprimerie labellisée " imprim vert"…).
- SNCF et TISSEO : transport propre.
- Hébergement des Délégations au plus prêt du site de compétition (100 m).
- Projets en amont, pendant et après la manifestation, avec un public de scolaires, de centres de loisirs, d'association de quartier sur l'aspect plus social du Développement Durable.

Il s'agit d'un test grandeur nature sur un évènement et une organisation de très haut niveau qui sera à mon sens l'une des bases de travail pour l'actualisation des cahiers des charges des évènements fédéraux puisque nous pourrons nous appuyer sur des exemples pratiques.

Orientation n° 3 : Déplacement des pratiquants et évaluation des émissions de gaz à effet de serre

Bilan Carbone finalisé

Nous avons ouvert ce travail il y a plus de 18 mois, pour aboutir à une finalisation définitive mi-février du Bilan Carbone de la Fédération qui a pour but d'estimer l'impact des activités dont la Fédération est à l'origine. Certes la démarche a été longue, mais elle a intégrée à la fois l'adaptation de la méthode aux spécificités du sport, la collecte des données permettant la réalisation du Bilan. 3 parties au document :

- L'Espace France Basket et le CFBB.
- Les compétitions nationales.
- Les Équipes de France.

Cette première évaluation est un point de départ qui sera la base de notre travail pour la prise en compte du Développement Durable et surtout de l'évaluation de cette politique et des efforts à pousser plus loin ou à maintenir.

Postes	t eq CO2	%
Fédération et CFBB	874	9 %
Fonctionnement de la FFBB	735	
Centre Fédéral du Basket-ball	139	
Déplacements liés à la pratique	9 206	91 %
Championnats et Coupes *	4 768	
Équipes de France	4 438	
Total	10 080	

Participation à l'étude de faisabilité relative à la réalisation d'un outil d'optimisation des transports dans le cadre des rencontres sportives

Il y a quelques temps déjà (juillet 2009), l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) nous a sollicités pour participer à l'étude de faisabilité de création d'un outil d'optimisation des transports dans le cadre des rencontres sportives. Cette démarche se fait aux cotés de la Fédération Française de Football et l'UFOLEP. Cette démarche est prévue sur les mois de février et mars 2010. Nous avons reçu la société KENEO dans le cadre des consultations fédérales pour leur faire toucher du doigt l'ensemble des problématiques spécifiques à notre sport dans la constitution de nos championnats.

Désignations et prise en compte des Officiels de Table de Marque

Travail en commun avec la CFAMC sur le dossier OTM où la problématique doit prendre en compte à la fois les problèmes économiques des clubs concernant l'indemnisation des officiels, les enjeux sociaux de prise en compte des bénévoles et de leur place au sein de la Fédération, les enjeux environnementaux avec la réflexion sur les déplacements des officiels sur les compétitions.
Sur la base de la saison 2008 – 2009, une étude a été menée pour définir le nouveau mode d'indemnisation des officiels de table de marque sur les rencontres des championnats nationaux. Ainsi, sur le plan économique, les associations sportives consacreront in fine le même budget à l'indemnisation des OTM. Sur le plan social, les officiels concernés voient leur mission reconnue par une politique globale cohérente autour de leur activité, mais également une indemnisation revalorisée pour leur "prestation" en tant qu'officiel. Sur le plan environnemental, la réorganisation se faisant à "budget constant" et la part d'indemnité étant revalorisée, la part consacrée au déplacement se retrouve de fait diminuer obligeant ainsi les officiels à se déplacer sur des distances plus courtes, provoquant de fait, une baisse des émissions des Gaz à Effet de Serre.

La réorganisation des championnats de France de Jeunes

Le Comité Directeur de la Fédération a décidé de lancer une réorganisation des championnats de France de jeunes, laquelle intégrera également le Développement Durable au travers de deux aspects :

- L'aspect environnemental par rapport à l'étude des déplacements des Équipes et leur répartition sur le territoire.
- L'aspect social et solidaire avec la prise en compte de l'implantation territoriale des Équipes pour une répartition et une accessibilité à un niveau de compétition de manière équitable partout et pour tous sur le territoire.

La définition des territoires périmètres pertinents et l'aide aux territoires en difficultés pour la réorganisation de notre Fédération

Un des grands chantiers de la Fédération, voulu par le Président MAININI a été ouvert le 15 janvier dernier, avec une étude portant sur les territoires à périmètres pertinents et les secteurs en difficultés. Ce travail de réflexion est mené en parallèle de la réforme des collectivités territoriales.
L'objectif est de structurer notre Fédération de telle sorte que les structures déconcentrées et surtout les formules de compétitions soient les plus pertinentes par rapport à l'implantation actuelle du basket, mais qu'elle prenne en compte les capacités de développement et les nécessités de solidarités entre les territoires.

Conclusion

Au départ, la mission visait surtout à intégrer la dimension environnementale dans la politique sportive de la Fédération. Au fur et à mesure de l'avancée des travaux sur cet aspect environnemental, il est apparu indissociable des deux autres dimensions du Développement Durable : l'Économique et le Social, le tout au service d'un projet de Développement Sportif avant toute chose. Ainsi, le Développement Durable commence à avoir une reconnaissance réelle et une prise en compte dans toutes les dimensions de la politique fédérale. Toutefois, il convient de rester modeste et pragmatique dans nos démarches. Soulignons que nous ne sommes qu'au début d'un processus de changement en profondeur qui mettra quelques années à être pleinement apprécié et pris en compte dans la politique de la Fédération. ■

Le Conseil des Jeunes

par Nadine Granotier

Pôle 4

Cette année a été une période de transition durant laquelle nous avons principalement étudié l'intégration de notre commission au sein de la réorganisation fédérale ainsi que la définition de ses objectifs.

À ce jour, le Conseil Jeunes Dirigeants CJD se penche essentiellement sur la recherche et la préparation de jeunes – ou moins jeunes – licenciés – ou non licenciés – non encore investis dans le milieu associatif.

Notre rôle sera de leur présenter la ou plutôt les fonctions de dirigeant, la nécessité de leur présence dans les associations, l'intérêt de ces fonctions, mais aussi l'intérêt qu'ils peuvent y trouver pour eux-mêmes et pour leur épanouissement personnel.

À CE TITRE, LE CONSEIL JEUNES DIRIGEANTS INTÈGRE LE PÔLE 4 – TERRITOIRES – PUISQU'IL VA nous amener à travailler localement en fonction des besoins et des nécessités que nous déterminerons avec les comités départementaux et les clubs.

Pour appuyer nos choix, nous avons mis en évidence quelques objectifs dégagés lors de la réorganisation fédérale et vous les livrons ci-après :

O08 – ADAPTER NOS FORMATIONS D'ENCADREMENT AUX BESOINS DES CLUBS ET À NOS ORIENTATIONS POLITIQUES.

Objectif n° 25 – Définir les besoins en matière d'encadrement et de compétences de nos différentes structures.

O10 – METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE TERRITORIALE POUR NOS STRUCTURES DÉCENTRALISÉES.

Objectif n°32 – Soutenir la création de clubs et ce travail de développement en collaboration avec les Ligues et Comités.

O11 – ADAPTER NOS PRATIQUES À L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ.

Objectif n°37 – Améliorer les conditions d'accueil au sein des clubs.

O14 – ORIENTATION POLITIQUE N°14 : Faire émerger les potentiels de nos territoires par rapport aux joueurs, aux entraîneurs, aux dirigeants et aux arbitres.

Objectif n° 44 – Valoriser tous les acteurs du basket pour les fidéliser et favoriser l'émergence de nouveaux dirigeants et joueurs.

Ces bases étant posées, nous mettrons en place, avec l'aide des dirigeants engagés dans les promotions précédentes du Conseil des Jeunes, un référentiel visant à déterminer :

- Un tableau de compétences.
- Un listing de tâches à accomplir.
- Des indicateurs de performance.

Nous nous appuierons ensuite sur une région-test, action que nous pourrons par la suite généraliser, en tenant compte des aménagements qui seront sans doute nécessaires à l'issue de cette expérience.

En aval de notre action, le pôle 2 – Formation – prendra le relais. Nous pourrons conjointement rédiger des documents pratiques. Le pôle Formation apportera ensuite la formation et la connaissance nécessaires à ces nouveaux dirigeants.

Ils pourront alors prendre des fonctions dans les associations en ayant un soutien, des bases solides, voire un tutorat, notamment par les dirigeants déjà en place depuis parfois de nombreuses années. Nous savons tous qu'il n'est pas toujours aisé de faire cohabiter les "anciens" et les "nouveaux". Un tutorat dans ce domaine permettrait de lier les différentes générations, en valorisant les uns et les autres.

Motivations et Compétences sont les garanties de fidéliser et de pérenniser l'encadrement associatif.

Avant de souhaiter à tous de bonnes vacances, je tiens à remercier les membres de ma commission pour les idées et les conseils qui m'ont été donnés afin de mener à bien notre tâche. ■

Le Pôle ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

par Marie-Noëlle Servage

Les axes stratégiques

AXES STRATÉGIQUES	ORIENTATIONS POLITIQUES	OBJECTIFS
Moderniser la Fédération	**Réorganiser la Fédération pour optimiser son fonctionnement et atteindre les objectifs politiques**	Mettre en place 4 pôles prospectifs et opérationnels qui regroupent les services actuels Moderniser le management de la fédération autour d'une direction resserrée Délimiter nos priorités et nos actions, mieux les évaluer, mieux préciser les indicateurs Redéfinir le rôle des élus par rapport aux professionnels ainsi que le périmètre des commissions

Modernisation du management de la Fédération autour d'une direction resserrée.

- Création d'une direction générale.
- Nouvel organigramme par Pôle.
- Outils RH : charte de mobilité interne, calendrier social, bilan retraite, support d'évaluation.

Création de pôles prospectifs et opérationnels regroupant les services actuels

- Audit individuel des salariés et des Commissions, analyse des missions, répartition des commissions et services par pôle.
- Redéfinition des missions de certains salariés.
- Agrandissement (de 600 m²) et réaménagement des locaux du siège de la Fédération.

Délimitation des priorités, précision des indicateurs.

- Mise en place d'outils : livret d'évaluation.

BILAN A JUIN 2010

L'un des axes forts du pôle Administration Générale et Finance a consisté et consistera à rendre opérationnel un ensemble de pratique du management ayant pour objet de mobiliser et développer les ressources humaines pour une plus grande efficacité et efficience de l'organisation. Cela doit tendre à améliorer la communication transversale tout en faisant respecter l'organigramme de la fédération.

Différents outils ont été mis en place (Charte de mobilité Interne, Situation comparée des Hommes et des Femmes, accent sur les séniors, prise en compte du rapport handicapée, négociation annuelle avec la représentante syndicale), égalité professionnelle, Objectifs et Indicateurs, Supports d'évaluation, bilan-retraite, avenant de régularisation des missions et statuts…), d'autres devront prochainement être étudiés (gestion de carrière/livret individuel, formation adaptée, communication croissante, accord d'entreprise, épargne salariale…).

L'autre axe fort a consisté à donner de la cohérence à la nouvelle organisation en partant d'un travail de définition des tâches et fonctions de chacun tout en permettant une identification claire des rôles et fonctions avec les autres (le travail de l'élu, du bénévole, du salarié). Le travail continue de se poursuivre à ce niveau là.

À cette organisation fonctionnelle, il a fallu y faire correspondre une cohérence géographique (Regroupement des pôles par étage, aménagement de l'espace 111, identifications de lieux de passages). D'autres chantiers restent à opérer sur le siège fédéral comme la sécurisation des locaux, la venue de l'espace muséal, le rafraîchissement des étages du 117. Par ailleurs, une action de rationalisation des actions de chaque service est en train d'être engagée en vue d'optimiser le fonctionnement administratif et financier. ■

La Commission Contrôle de Gestion Pôle AGF

par Francis Flamme

La fin de saison 2008/09 a été particulièrement chargée pour la Commission de Contrôle de Gestion. En effet elle a dû étudier durant l'été les dossiers de clubs de NM1 intégrant tardivement cette division.
Concernant la Ligue Féminine, et suite aux constats faits, la Commission a mis en place un plan d'action visant à rétablir l'équilibre financier de l'ensemble des clubs de cette division au terme de la saison 2011/12.

Ce plan d'action a entraîné la mise en œuvre des actions suivantes :

- 1. Décisions de relégation de certains clubs au terme de la saison 2008/09.
- 2. Propositions de modifications règlementaires dont certaines ont été mises en application dès la saison 2009/10.
- 3. Obligation de mise en place d'un plan d'apurement du passif pour certains clubs de la division.
- 4. Proposition de prise en compte par le Bureau Fédéral, de critères financiers pour les engagements des Équipes en Coupe d'Europe.

Concernant la saison 2009/10, le contexte économique difficile (crise financière, réforme des Collectivités) a généré des difficultés croissantes pour le secteur associatif en général, et les clubs de basket en particulier. En effet, certains clubs ont dû faire face à des réductions significatives de leurs produits alors que les postes de charges sont pour la plupart stables voir en progression.
Même si elle est parfois amenée à prononcer des sanctions, la Commission de Contrôle de Gestion rappelle systématiquement qu'elle a avant tout un rôle de conseil et d'accompagnement des clubs. Cette mission n'est possible que grâce à des échanges permanents, et ce en toute transparence, avec les clubs de NM1/LFB, mais aussi de NF1 et NM2.

À ce titre, la production par les clubs des documents demandés dans le strict respect des échéances règlementaire (ou celles fixées par la Commission) est une condition indispensable à la qualité des échanges entre les clubs et la Commission. En effet, il arrive encore trop souvent que la production partielle des informations demandées et/ou les retards de production récurrents par certains clubs rendent difficile le travail de la Commission. L'expérience et la compétence des différents membres de la Commission lui permettent d'analyser et de comprendre de nombreuses situations et d'adopter les décisions appropriées, à la condition que les clubs lui communiquent les informations nécessaires dans des délais appropriés.

Comme évoqué précédemment, le contexte économique difficile a généré des difficultés pour les clubs cette saison. Ainsi, la Commission a constaté au cours des auditions de fin de saison que de nombreux clubs présentaient des écarts significatifs avec leurs hypothèses budgétaires.
Même si les conséquences n'entraînent pas systématiquement la remise en cause de la continuité d'exploitation de ces clubs, plusieurs d'entre eux présentent des déficits qui doivent rappeler à l'ensemble des dirigeants la prudence dont ils doivent faire preuve dans l'établissement de leur budget prévisionnel.
Dans ce cadre et afin de ne pas pénaliser les projets sportifs des clubs, je rappelle que la Commission de Contrôle de Gestion peut être sollicitée tout au long de la saison afin de se prononcer sur l'encadrement des charges de personnel et la validation des budgets des clubs de NM1/LFB.

La saison 2010/11 s'annonce donc pleine d'incertitudes concernant les réalisations budgétaires des clubs et la Commission ne peut qu'insister sur la nécessaire responsabilité des dirigeants qui doivent effectivement développer leurs projets sportifs, mais dans le cadre d'hypothèses budgétaires raisonnable ne risquant pas d'obérer la continuité de l'activité de l'ensemble de leur structure.

A ce sujet, la Commission de Contrôle de Gestion développera son action au cours de la saison prochaine sur les clubs de NM2/L2 en concentrant son activité sur les clubs présentant des situations financières difficiles et ceux dont les projets sportifs prévoient l'accession en division supérieure à court ou moyen terme.

Je conclurai en précisant que la Commission souhaite poursuivre le développement des relations privilégiées qu'elle entretient avec les clubs qu'elle suit afin de réduire les difficultés rencontrées par ces derniers.

Enfin, je tiens remercier l'ensemble des membres de la Commission de Contrôle de Gestion (Mme HANNEDOUCHE et MM. BOOTZ, BRAGLIA, GERARD, LEROUX et VIDAL), ainsi que les collaborateurs fédéraux (M. LEGENTIL et Mlle FRANCILLETTE) dont l'investissement sans failles et les compétences permettent de répondre aux mieux aux objectifs et missions fixées par le Comité Directeur FFBB.

Je terminerais en souhaitant à chacun une très bonne intersaison, et reprise 2010/2011 dans les meilleures conditions possibles. ■

La Commission d'appel du dopage Pôle AGF

par Jean Bayle Lespitau

La Commission n'a eu qu'une activité très limitée puisqu'un seul cas lui a été soumis.

Il s'agit d'un jeune condamné en première instance d'abord à 3 mois de suspension, puis à 2 ans de suspension à la suite d'une nouvelle infraction.
Les dispositions réglementaires sont en l'espèce très claires : la suspension de 2 ans est obligatoire dans le cas d'une deuxième infraction.

L'intéressé ayant fait appel de la deuxième condamnation, la Commission ne pouvait que confirmer la sanction prise en première instance. C'est ce qu'elle a fait. ■

La Commission Juridique Pôle AGF

par Stéphanie Pioger

La saison 2009/2010 a été rythmée essentiellement par les travaux du pôle Haut Niveau. L'ensemble des réflexions du pôle nous a amené à modifier de nombreux points du règlement.
Nous avons également accentué notre attention sur les demandes d'unions, fusions et ententes.
Un travail très approfondi a été développé sur les projets sportifs apportés par les groupements sportifs, validés et déjà étudiés par les Comités départementaux et les Ligues régionales.
Nous avons également lancé de nombreux chantiers, non encore aboutis afin de travailler plus encore avec nos organismes décentralisés : développement d'une rubrique internet, lettres d'information mensuelles, …
De nombreux projets qui sans l'ensemble des membres de la commission ne pourraient se réaliser.

Section Statuts et Règlements

Responsable : Stéphanie PIOGER

Le nombre de dossiers particuliers traité cette année est de 49 au 15 mai 2010. La ventilation de ces dossiers par grand type est la suivante :
Il est à noter que les demandes d'union ont augmenté cette saison. La commission s'est particulièrement attachée à étudier les projets sportifs des associations sportives concernées. Cette démarche sera poursuivie lors des saisons prochaines.

TYPES DE DOSSIERS	SAISON 2008/2009 AU 5 MAI	SAISON 2009/2010 AU 5 MAI
UNION (création, dissolution…)	34	43
FUSION	2	5
CHANGEMENT DÉNOMINATION	2	1
SCISSION, AUTONOMIE et CESSION DE DROITS SPORTIFS	4	0
DIVERS	0	0
TOTAL GÉNÉRAL	**42**	**49**

Section Qualifications

Responsable : Christian MISSER

La section qualification a été réunie tous les mercredis et vendredis à la Fédération. Le nombre de dossiers traités se ventile comme suit :

TYPES DE DOSSIERS	SAISON 2008/2009 AU 30 AVRIL	SAISON 2009/2010 AU 30 AVRIL
Licence HORS EEE	351	352
Licence EEE	108	106
Mutation en provenance des DOM et TOM	47	46
Mutation en provenance de l'Étranger	54	51
Transformation de licence T en A (article 414-3)	166	167
Modification de licence	2 065	2 081
Modification de titre de séjour	152	139
Divers	50	73
TOTAL GÉNÉRAL	2 993	3 015

Section Discipline

Responsable : Yannick SUPIOT

Au 07 mai 2009, la section a eu à traiter 98 dossiers au cours de 10 réunions qui ont permis d'examiner les dossiers, d'auditionner les personnes souhaitant être entendues.

Quelques réunions restent à tenir avant l'assemblée générale pour examiner les derniers dossiers (8 en cours au 15 mai).

	AU 4 MAI 2009	AU 4 MAI 2010
Nombre de dossiers traités	104	98
Dossiers classés sans suite	9	5
SANCTIONS À L'ENCONTRE DE GROUPEMENTS SPORTIFS		
Pénalité financière	31	26
SANCTIONS À L'ENCONTRE D'ÉQUIPES		
Perte rencontre par pénalité	4	5
Rencontre à jouer à huit clos	1	3
Suspension de salle avec surcis	3	1
SANCTIONS À L'ENCONTRE DE LICENCIÉS		
Avertissement	25	9
Blâme	10	1
Suspension avec surcis	13	35
Suspension ferme	2	13
Suspension ferme et surcis	73	72
dont suspension égale ou supérieure à un an ferme	7	10
dont substitution suspension ferme par Activité d'Intérêt Général	3	4
Pénalité financière	2	3
3e et 4e fautes techniques / disqualifiantes sans rapport	165	165

La commission constate un nombre de dossier légèrement inférieur à celui des saisons précédentes, ce qui confirme le net recul observé la saison passée.

Il est à noter que suite à la modification règlementaire validée l'année passée par le Comité Directeur fédéral, la commission de discipline a eu à traiter cette saison divers cas disciplinaires liés à des attitudes répréhensibles à l'encontre d'officiels (arbitres, OTM).

Enfin, la commission regrette encore le manque de clarté ou de précision des rédactions de rapports lui étant adressés par les officiels dans le cadre de sa saisine ou de rapports complémentaires. Des descriptions exhaustives permettraient un traitement plus optimal des dossiers. ■

3 réunions de la Commission au 1er juin 2010.

Missions récurrentes

- Contrôle des mandats par rapport à la règlementation applicable ;
- Session d'examen agent sportif ;

La Commission des agents sportifs Pôle AGF

par Roselyne Bienvenu

- Étude des demandes de renouvellement des licences d'agent sportif arrivée à échéance.

Session d'examen 2010

- 25 personnes inscrites ;
- 22 candidats présents le jour de l'examen ;
- 10 candidats ont réussi l'examen ;
- 1 personne a eu une note supérieure à 10 à l'épreuve spécifique ;
- 4 personnes ont eu une note supérieure à 10 à l'épreuve générale.

Il faut souligner que cette année, la moyenne de l'épreuve générale est légèrement supérieure à celle de l'épreuve spécifique.

Parmi les candidats ayant réussi l'examen, 3 sont d'anciens ou d'actuels joueurs de haut-niveau de basketball (≥NM1).

Renouvellement de la licence d'agent sportif

12 agents sportifs ont fait une demande de renouvellement de leur licence d'agent sportif FFBB qui était arrivée à échéance.

L'ensemble des intéressés ont fourni les documents nécessaires dans les temps.
Par conséquent, la Commission des Agents Sportifs a donné un avis favorable au Comité Directeur de la FFBB afin que ces agents voient leur licence renouvelée.

Deux enquêtes menées par la Commission :

- Incidents entre agents sportifs en marge de la rencontre de Pro B à Nanterre du 30 octobre 2009 ;
- Personnes non détentrices de la licence d'agent sportif agissant comme telles ;
- Étude de la nouvelle règlementation à venir.

Nouvelle règlementation

Il est à noter qu'une nouvelle règlementation régulant l'activité des agents sportifs a été adoptée le 28 mai 2010. Cette dernière était en discussion depuis l'été 2008.
Elle vient apporter des modifications en ce qui concerne la rémunération des agents sportifs, les moyens de contrôle par les fédérations sportives par un pouvoir disciplinaire accordé à la Commission.
Elle sera applicable une fois les décrets d'application adoptés (art. L222-6 et suivant du Code du Sport et R.222-6 et suivants). ■

La Chambre d'Appel

par Pierre Collomb

Pôle AGF

Le bilan de l'activité de la Chambre d'Appel présente comme chaque année des aspects quantitatifs et des aspects qualitatifs. Encore faut-il préciser que ce bilan ne peut concerner que les affaires traitées à ce jour et vous savez que la fin de saison, voire l'intersaison, est toujours riche en contentieux pour notre organisme.

D'un point de vue quantitatif, voici quelques chiffres arrêtés au 5 juin :
75 appels interjetés, dont 11 sur des décisions de la LNB. Ces 62 appels ont donné lieu à :

- 5 désistements des appelants.
- 5 déclarations d'irrecevabilité.
- 52 dossiers ont été traités au fond dont :

■ 33 en matière disciplinaire :
- 7 décisions confirmées en totalité.
- 9 décisions infirmées.
- 17 décisions partiellement réformées.

■ 25 en matière administrative :
- 14 décisions annulées.
- 11 décisions confirmées.

■ 8 dossiers ont fait l'objet d'un recours en conciliation devant le CNOSF :
- 1 décision a fait l'objet d'une proposition de modification par le conciliateur.
- 7 décisions ont fait l'objet d'une proposition de confirmation par le conciliateur.

Il restait en instance au 5 juin 7 dossiers.

D'un point de vue plus qualitatif, l'examen des dossiers nous conduit chaque année à procéder à quelques réflexions visant à améliorer notre fonctionnement et prévenir les contestations.

Une première remarque conduit à recommander aux organes décentralisés de bien veiller au respect de la répartition des compétences entre le Bureau et les commissions des organes décentralisés. Il convient de rappeler qu'en dehors des commissions de discipline, les autres commissions (sportive, qualification, arbitres…) n'ont pouvoir de décider que si le Bureau (de la Ligue ou du CD) leur a expressément délégué ce pouvoir par une décision portée à la connaissance des clubs. Autrement dit si l'on ne retrouve pas trace de cette décision ou même de l'information faite aux clubs, on doit considérer que les décisions prises par une commission (match à rejouer, mutation accordée ou refusée…) sont prises par un organe incompétent et sont donc annulables.

La deuxième remarque concerne la procédure disciplinaire et notamment l'obligation de convocation. Toute convocation disciplinaire doit impérativement mentionner ce qui est personnellement reproché à l'intéressé et ne peut se limiter à un "vous êtes convoqué à la réunion de la commission de discipline du.. ….". Par ailleurs, si au cours de l'audience il s'avère qu'une personne présente (notamment à titre de témoin) est impliquée dans des incidents (joueur ou arbitre), elle ne peut être sanctionnée en suite immédiate de cette audience faute d'une convocation régulière : elle n'a pas pu préparer sa défense ; il est nécessaire de la convoquer régulièrement à une audience ultérieure.

Je voudrais également rappeler que les organes de première instance ne doivent pas se sentir "désavoués" lorsque l'une de leurs décisions est réformée ou annulée en appel. C'est là le jeu normal de toute procédure : les décisions de chambre d'appel peuvent elles-mêmes être annulées par le Tribunal Administratif et la Chambre d'Appel doit aussi savoir l'accepter ! Il faut avoir conscience de deux choses :

- Toute décision de "justice" (et nos décisions peuvent y être comparées) est par nature imparfaite ;
- Que pèsent les quelques annulations ou réformations prononcées chaque année par rapport aux dizaines de milliers de décisions prises par nos organes décentralisés qui ne posent aucun problème ?

Enfin une dernière remarque : on a trop tendance à apprécier les décisions d'une instance seulement à partir de la mesure qu'elle ordonne (suspension, annulation, validation…) et en fonction de la connaissance indirecte que l'on en a (les "on dit"… "il paraît que") ; quand on étudie le dossier, la réalité est souvent bien différente de ce qui est colporté ; si l'on veut vraiment comprendre une décision il faut la lire en entier et notamment la partie dite "motivation" qui explique pourquoi telle mesure a été prise ; c'est pourquoi nous préparons actuellement un recueil des décisions de la Chambre d'Appel qui permettra de mieux comprendre l'approche juridique des affaires que nous traitons. Ce "recueil de jurisprudence" pourra servir de référence utile à nos organes décentralisés. C'est aussi le rôle de la Chambre d'Appel que d'harmoniser les pratiques et "tarifs" des différents Comités et Ligues souvent fort disparates… ■

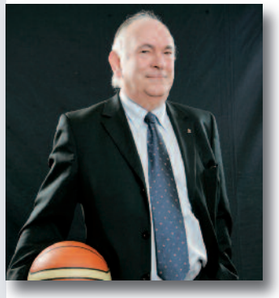

La Commission Médicale

par Jean-Yves Guincestre

Pôle AGF

La Commission Médicale (COMED) de la FFBB réalise ses actions dans les cadres des textes réglementaires en vigueur et du Règlement Médical Fédéral.

La COMED s'est réunie le 22 octobre 2009, le 11 février 2010, le 28 mars 2010 à Limoges.

Les journées médicales se sont déroulées à Limoges 27 & 28 mars 2010.

Place de la COMED au sein de l'organigramme de la FFBB

Par essence transversale, l'activité de la COMED a été placée au sein du Pôle Administration Générale ; la commission a cependant des positions fonctionnelles bien identifiées au sein du Pôle Haut Niveau et territoires.

Réglementation

Les règlements fédéraux n'ont pas été modifiés dans leur aspect médical (surclassements).
Le nombre de surclassements est stable (278 au titre national).
Il est toujours difficile de faire comprendre le bien fondé de mesures préventives simples comme l'examen clinique et l'ECG de repos pour des arbitres de plus de 35 ans.
Le développement de l'implantation de défibrillateurs automatiques accessibles sur le territoire national poursuit son développement ; une opération de sensibilisation et des actions de formation sont programmées, en complément des autres actions locales.

Formation

Les journées médicales ont été organisées les 27 et 28 mars 2010 à Limoges. 16 Ligues étaient présentes ; on remarquera l'absence constante de quelques Ligues.
Le DIU "intervention des professionnels de santé auprès des sportifs professionnels et de haut niveau" (Universités de Caen-Basse-Normandie, Saint-Étienne, Rennes, Nancy et Paris X) poursuit son développement.

Lutte et prévention contre le dopage.

Les contrôles et les procédures disciplinaires ne relèvent pas de la COMED.
La liste des produits et procédés interdits publiée par l'A.M.A. est largement diffusée et disponible en permanence.
Les procédures d'A.U.T. sont actualisées selon cette liste.
La prévention prend la forme d'information chaque fois que possible auprès des sportifs.
Les actions auprès des cadres techniques sont peu développées au niveau national.

Suivi des athlètes de Haut Niveau, des Espoirs et des sportifs inscrits dans les filières d'accès.

La FFBB poursuit la mise en œuvre du suivi réglementaire :
Le Dr TASSERY assure la mise en œuvre ce SMR en liaison avec les Ligues régionales responsables des pôles espoirs.
Daniel SORRENTINO coordonne la transmission des données administratives.
La quasi totalité des Athlètes sur liste sont explorés ; la difficulté est liée aux joueurs qui évoluent à l'étranger.

Les données chiffrées se présentent ainsi :

	SHN	Espoirs
Nombre d'inscrits sur liste ministérielle au 1er novembre (2008)	180	439
Nombre d'inscrits ayant satisfait à l'ensemble du bilan réglementaire	171	430
Nombre d'inscrits n'ayant satisfait qu'à une partie du bilan réglementaire	9	9
Taux de suivi complet	98 %	98%
Taux de suivi partiel :	2 %	2 %

Assistance sanitaire des sélections nationales

La FFBB conserve le principe de proposer une assistance sanitaire (kinésithérapeute et médecin) pour tout regroupement d'une sélection nationale.
Pour les 10 à 12 Équipes concernées chaque saison, l'ensemble représente 1 178 jours pour un coût d'environ 160.000 euros.

	Nb de jours
Médecins en compétition	249
Kinésithérapeutes en compétition	341
Médecins en stage	233
Kinésithérapeutes en stage	355

La COMED propose à 28 médecins et 37 masseurs kinésithérapeutes d'intervenir.
L'organisation de ces interventions est assurée par D. SORRENTINO, administrateur, le Dr TASSERY, et M. ORLU, kinésithérapeute des Équipes de France.

Composition de la Commission médicale

Le Dr CAVELIER, Médecin Directeur National, a cessé ses fonctions au 31/12/2009 ; il a été remplacé par le Dr François TASSERY, qui exerce la même fonction depuis le 1er janvier 2010.
La COMED et moi-même remercient chaleureusement le Dr CAVELIER pour son investissement et son travail au profit de notre Fédération et des basketteurs.

Le Dr FOULT, Médecin de la Ligue Féminine, a démissionné et le Dr G. MURGUES lui a succédé.
La COMED proposera quelques modifications de sa composition, notamment en s'adjoignant l'apport des compétences d'un cardiologue.

Au total, la COMED poursuit une activité dense, importante, qui engage des moyens lourds ; on ne peut que constater l'accroissement et la difficulté technique du nombre des procédures.

Dans la mesure où la démographie médicale observe une tendance inverse, il convient d"être particulièrement vigilant dans le respect de nos fonctionnement usuels, dont l'unique objectif est la pratique d'un sport tout en prévenant au maximum les accidents.

Et je n'oublie pas de saluer et remercier Ana CHAILLOT dont les qualités professionnelles éminentes permettent à tous les membres de la COMED d'effectuer leurs missions dans les meilleures conditions. ■

La Commission des Finances

par Sophie Gabory

Pôle AGF

La Commission Fédérale des Finances s'est employée cette saison à travailler en collaboration avec la société LCS à la finalisation du logiciel comptable acheté par la Fédération et mis à disposition des Comités et des Ligues. La version définitive a été validée fin avril 2010, fidèlement aux demandes, remarques et évolutions souhaitées par les utilisateurs tests et la Commission. Messieurs RÉGNAULT et ASSELIN, chef de projet et développeur chez LCS sont intervenus à plusieurs reprises lors des réunions de la Commission pour exposer l'avancée du travail de réécriture puis de finition du logiciel. Des échanges fructueux ont pu faire aboutir ce projet.
Un logiciel de gestion comptable (facturier) a également été créé pour répondre à la demande de certaines Ligues. Il est totalement opérationnel sur demande dès l'installation.
La phase de développement est activée. Elle va se dérouler sur des sites géographiques regroupant 3 ou 4 Comités ou Ligues maximum pour l'installation du logiciel dans le matériel informatique, la mise en fonctionnement et la formation à l'utilisation.
La Commission des Finances travaille également à l'étude des comptes des Ligues et des Comités afin d'apporter son aide lors de situations financières apparaissant instables. Elle travaille à la mise en place d'une procédure pour structurer cette étude et les actions qui peuvent en découler.
La Commission des Finances s'inscrit dans la nouvelle organisation fédérale en proposant d'autres champs de réflexion et de travail.
Que tous les acteurs de cette Commission, salariés et élus, soient remerciés de leur travail actif dans une ambiance sympathique, la saison à venir va être active sur le terrain avec le déploiement et notre participation active sur la formation. ■

La Commission disciplinaire du dopage

par Philippe Restout

Pôle AGF

Cette saison, dix dossiers ont été traités par la Commission qui a eu à se réunir à trois occasions.
Une procédure disciplinaire pour "soustraction à un contrôle antidopage" et une autre pour contrôle positif à l'heptaminol sont en cours à la date du 25 mai 2010 et nécessiteront la tenue d'une nouvelle séance.
Huit procédures disciplinaires ont été ouvertes pour un contrôle positif au cannabis. Celles-ci ont donné lieu à des sanctions fermes qui pour cinq d'entre elles ont été substituées par l'accomplissement d'une activité d'intérêt général.
L'un, ayant vu l'intéressé suspendu pour une durée de deux ans fermes (récidive) a fait l'objet d'un recours devant l'organisme fédéral d'appel relatif au dopage qui a confirmé la décision de première instance.
Il est néanmoins à préciser que nombre de ces dossiers ont été repris par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage, notamment pour les cas des sportifs ayant bénéficié d'une mesure d'AIG. ■

La Commission du Patrimoine

par Christian Misser

Pôle AGF

Deuxième rapport d'activité pour la toute jeune Commission du Patrimoine. L'heure du bilan ? Un peu tôt encore. Certes il est nécessaire de présenter les actions en cours ou réalisées lors de la saison qui s'achève. Il est cependant une problématique qui, à l'heure actuelle, est plus importante encore que chacune des actions patrimoniales que nous entreprenons ou soutenons : il s'agit de la pérennisation de notre activité. Quels sont les éléments qui vont garantir que la conservation et la mise en valeur du Patrimoine vont s'inscrire durablement dans le paysage du basket français ou du moins, à notre échelle, dans le fonctionnement de la Fédération ? Il est temps d'évaluer les bases sur lesquelles va s'appuyer le Patrimoine dans le futur.

Un élan à consolider

La Commission Patrimoine existe, se réunit, agit… Constat intéressant en soi puisqu'on ne pouvait pas le faire il y a peu de temps encore. La Commission représente un signe fort et tangible de la volonté de développement des questions patrimoniales à la Fédération et autour. Sans avoir besoin d'être à l'origine ou au centre de tout ce qui se passe en la matière, la Commission voit avec plaisir fleurir les initiatives et s'épanouir petit à petit une prise de conscience de l'importance de notre passé. De cela, il faut se réjouir.
Signe de cet intérêt émergeant, on observe une prise en compte du phénomène par la presse. On ne va pas parler de raz-de-marée médiatique, ni de chronique défrayée…, mais il est intéressant de voir la presse basket consacrer certains articles au sujet. Les projets les plus en vue sont eux aussi relayés : presse écrite spécialisée ou généraliste, sites Internet, blogs. On relève même un passage sur le petit écran pour le Musée virtuel du Basket sur L'Equipe TV. Une manière d'entendre parler de la Fédération, certes discrète, mais présente… et positive.
L'ouverture du Musée virtuel du Basket, la numérisation de Basketball Magazine depuis 1933 et sa mise en ligne en partenariat avec la BnF, la réalisation de vidéos de légendes du basket chapeautée par l'Amicale des Internationaux : autant de réalisations… qui n'ont pas été conduites directement par la Commission… Impossible pourtant de ne pas les signaler ici, tant pour les progrès que cela représente que pour l'illustration du rôle de relais et d'échange que doit jouer la Commission. C'est le lieu privilégié de rencontres et de collaboration entre les différents acteurs, fédéraux ou non, impliqués dans les questions patrimoniales. En un mot, la Commission est au centre d'un réseau. Tout cela est tout à fait encourageant mais ne doit pas faire perdre de vue que le plus grand enjeu actuel pour la Commission, et plus largement pour les acteurs du Patrimoine, est la consolidation des fondations. S'inscrire dans la durée, tel est l'objectif.

De quelle manière ? Sur quels fondements ?

Le Patrimoine est inscrit dans les textes (n'ayons pas peur de le répéter, la Commission fait partie officiellement de l'organisation de la Fédération)… étape fondamentale et fondatrice… mais il reste maintenant à l'inscrire dans les murs. C'est pourquoi la Commission suit avec un intérêt tout particulier l'implantation prévue d'un espace dédié au Patrimoine et d'un centre de recherche au sein même de la Fédération. Il s'agit, à n'en pas douter, d'un point clé pour envisager les choses sur le long terme. Pour rappel, l'allocation d'un budget a accompagné la naissance de la Commission. Il est clair que cela reste un élément incontournable pour pouvoir exister dans la durée. Bien souvent, l'argent est le nerf de la guerre… Conformément au principe posé l'an dernier dans le premier rapport d'activité de la Commission, il nous faut veiller à faire aboutir les actions dont nous sommes responsables, quitte à en limiter le nombre. C'est ainsi que la Commission sera efficace et assoira sa crédibilité et sa légitimité.
La communication sur les progrès réalisés en matière de conservation et de mise en valeur du Patrimoine est l'un des axes à développer dans le futur. Le Patrimoine participera ainsi naturellement à l'image de la FFBB. Nous savons à quel point la connaissance de notre histoire est une richesse pour la Fédération. À nous de le démontrer et de le faire savoir.

Les actions de cette saison

Ces questions que nous nous posons, cet avenir que nous envisageons ne nous dispensent pas de nous poser la question que l'on attend de nous dans un rapport d'activité : qu'avons-nous fait cette année ? Pas si simple d'aborder la question dans un domaine ou la patience et le long terme sont privilégiés. Relevons tout de même ce qui a été fait concrètement par la Commission.
L'accompagnement de la création d'Académies régionales du basket se poursuit. Aujourd'hui, 7 ligues ont créé la leur, et 5 autres en bâtissent les fondements ou étudient la question. La moitié au moins des ligues métropolitaines sont donc concernées. C'est encourageant, et l'effort doit se poursuivre pour mettre en valeur les résultats des ligues qui se sont lancées pour inciter de nouvelles à faire la même démarche.
Le suivi du Prix de la rue de Trévise, qui a pour but de récompenser les travaux universitaires en lien avec le basket-ball français, est assuré, en attendant la première remise de prix, l'hiver prochain. Sollicitée par M. Gérald NIVELON, en charge du dossier, la Commission travaille sur une réponse à la commission spécialisée de terminologie et de néologie du Secrétariat d'Etat aux sports, à la jeunesse et à la vie associative. La demande de cette commission porte sur le vocabulaire en usage dans notre discipline et ses évolutions. La consultation, sous forme de questionnaire, d'un panel d'acteurs et d'observateurs du basket-ball en France (techniciens et journalistes notamment) devrait aboutir à la constitution d'une liste hiérarchisée de termes spécifiques à notre activité. Cette liste pourra servir de base au travail de la commission de terminologie pour proposer officiellement l'adoption de termes adaptés. Cette action de la Commission Patrimoine peut sembler anecdotique. Cependant, il est important d'être capable d'apporter une réponse lorsque l'on est officiellement sollicité, quelque que soit le thème. Par ailleurs, vous qui lisez ce rapport et trouvez la question du langage assez futile… savez-vous seulement si l'on doit écrire "basket-ball"… ou "basketball" ?
Remarquons enfin, qu'au-delà des projets aboutis ou en cours, les missions permanentes de la Commission se poursuivent : lieu d'échange, de réflexion, de remontée et de diffusion d'informations.
Tout comme l'an dernier, le bilan est encourageant. Plusieurs pas en avant on été effectués. Tout comme l'an dernier, il nous faut rester prudent. S'il est en effet une conclusion à tirer de tout cela, c'est la conscience que nous devons avoir de notre fragilité afin de travailler à la consolidation de nos bases et à la pérennisation de nos efforts. Pour que la place du Patrimoine au sein de la Fédération devienne une évidence… ■

Approbation du Rapport Moral 2009-2010

Le Rapport Moral et d'Activité, soumis à l'approbation des membres présents de l'Assemblée Générale, par le Président MAININI, est adopté à l'unanimité.

Rapport Financier

par Jean-Pierre Hunckler, remplaçant Rémy Gautron, Trésorier

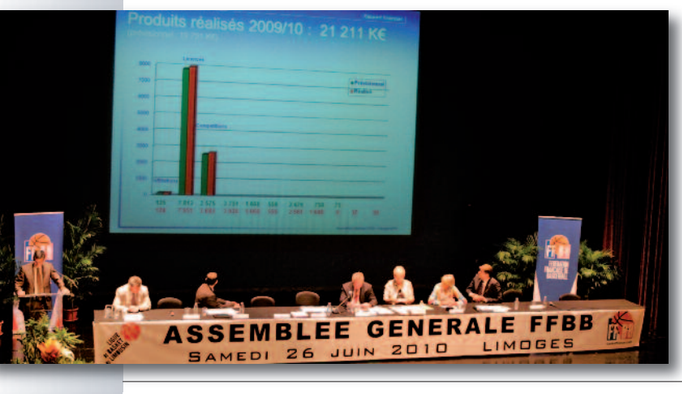

Bonjour à toutes et à tous,

Momentanément indisponible pour raisons de santé, je remercie mon collègue et ami Jean-Pierre HUNCKLER, d'avoir accepté, à la demande du Président MAININI, d'exercer les fonctions de Trésorier Général pendant mon indisponibilité.

La clôture des comptes, cette année encore, dans un délai aussi court, fut très difficile ! Clôturer un budget de plus de 20 millions d'Euros en moins de 3 semaines relève presque de l'exploit. La bonne coordination entre notre service comptable, les Experts comptables et les Commissaires aux Comptes nous a permis, malgré tout, de présenter les documents financiers dans les temps. ■

Compte de Résultat 2009-2010

Comme vous pouvez le constater sur cette diapositive, les produits se sont avérés supérieurs à la prévision (107,2%) et nous avons pu contenir les charges à 106,6%. Ces chiffres nous amènent à dégager un excédent de 107 000 € soit 0,5% du budget. En valeur absolue, cela paraît important, mais en pourcentage, on voit bien que la marge est étroite.
La présentation du compte de résultat de l'exercice clos au 31 mai 2010, dans sa forme analytique, va permettre d'expliciter les raisons de ce résultat.

Les Produits

AFFILIATIONS :
Nous sommes tout proches de la prévision (99,5%). De façon récurrente, les créations de clubs ne parviennent pas à compenser les disparitions et les fusions.

LICENCES MUTATIONS :
Réalisation globale à 101,8% sur ce chapitre. Des ressources licences supérieures à la prévision de 1,9%. Un peu plus que l'augmentation du nombre de licenciés qui se situe à 1,55%. Par ailleurs, le produit des droits de licences étrangers est inférieur à la prévision compensé par le produit des mutations et licences T.

COMPÉTITIONS :
Réalisation à 104,2% due pour l'essentiel à une bonne finale de Coupe de France (à Bercy). La billetterie est nettement supérieure à la prévision (226 000 € contre 180 000 € au budget). Amendes-Pénalités et droits divers légèrement supérieurs à la prévision.

PARTENARIAT :
Réalisation globale au-dessus de la prévision (105%) en raison de l'ajout d'échanges marchandises.

LNB :
Réalisation conforme à la convention financière qui nous lie avec la LNB.

MAGAZINE BASKETBALL :
Produit très légèrement supérieur à la prévision (100,8%).

SUBVENTIONS :
Réalisation supérieure à la prévision (103,4%).

PRODUITS DIVERS :
Comme chaque année viennent sur ce chapitre des opérations diverses non budgétisées. Vous avez le détail sur vos documents ; figurent :
- Les manifestations exceptionnelles pour un montant de 818 000 €. Il s'agit pour l'essentiel des 3 matches de l'Équipe de France masculine à PAU l'été dernier, du match France-Hongrie à Coubertin. En effet, nous ne pouvions raisonnablement estimer le coût potentiel de ces matches puisque le groupe de qualification n'a été connu qu'après la dernière Assemblée Générale.
- La participation des stagiaires du France Basket Camps, en dessous de la prévision. Les charges le seront aussi.
- Produits des 6 Zones métropolitaines (pour 356 000 €) à peu près équilibrés avec les charges.
- La récupération de TVA pour 15 000 € contre 50 000 € espérés.
- Produits de la Ligue Féminine pour 153 000 € et notamment de l'OPEN organisé à Coubertin à l'occasion de la 1ère journée de championnat.
- Un ensemble de produits divers pour 83 000 €.
- Enfin la refacturation de charges diverses pour 135 000 €. Nous retrouverons sensiblement le même montant en charges.

PRODUITS FINANCIERS :
Les taux se sont effondrés (0,3 – 0,4% pour les SICAV ces derniers mois). C'est le principe de précaution qui nous guide dans nos placements. Nous ne souhaitons pas prendre de risque en la matière.

PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR ÉLÉMENTS D'ACTIFS CÉDÉS :
Il s'agit de la revente de 3 véhicules dont 2 mini-bus du Centre Fédéral à l'INSEP.

REPRISE DE PROVISIONS :
Pour un montant de 39 000 €.

En résumé, un supplément de produits de 1 420 000 € dû pour la moitié aux produits divers (matches de l'Équipe de France non budgétisés), la refacturation de charges non prévues au budget également, le supplément licences, les échanges marchandises non budgétisés et enfin un supplément de subventions. ■

Compte de résultat 2009/2010

■ Produits : **21 211 K€ (107,2%)**
Prévisionnel 19 791 K€

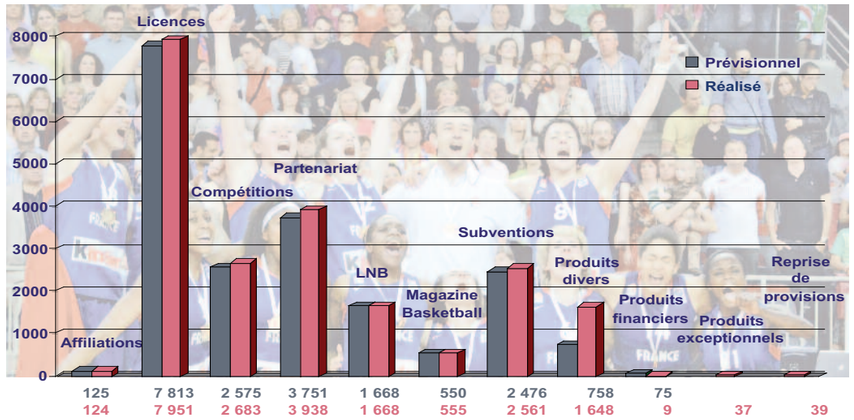

	Prévisionnel	Réalisé
AFFILIATIONS		
Total rubrique	**125 000** €	**124 352** €
LICENCES-MUTATIONS		
Licences + Assurances	7 244 000 €	7 380 107 €
Droits de licences étrangers	147 000 €	141 377 €
Mutations	385 000 €	393 130 €
Licences T	35 000 €	34 513 €
Carte basket	2 000 €	1 608 €
Total rubrique	**7 813 000** €	**7 950 734** €
COMPÉTITIONS		
Engagements Championnats de France	269 320 €	271 183 €
Forfaits fédéraux	667 270 €	670 492 €
Forfaits arbitrage NM1-NM2-Ligue Féminine-NF1	1 109 650 €	1 124 495 €
Engagements Coupe de France Jeunes + Corpo	19 000 €	17 088 €
Coupe de France Seniors	342 000 €	421 897 €
Engagements Coupes d'Europe	28 400 €	30 200 €
Amendes - Pénalités - Droits divers	139 360 €	146 074 €
Redevances Phases finales Championnats		1 355 €
Total rubrique	**2 575 000** €	**2 682 784** €
PARTENARIAT		
Total rubrique	**3 751 000** €	**3 938 146** €
LIGUE NATIONALE DE BASKET		
Total rubrique	**1 667 800** €	**1 667 800** €
MAGAZINE BASKETBALL		
Total rubrique	**550 000** €	**554 506** €

	Prévisionnel	Réalisé
SUBVENTIONS		
Subventions Ministère Jeunesse et Sports		
Actions générales	2 114 300 €	2 199 712 €
Aides personnalisées	235 000 €	235 200 €
Indemnités de sujétion	104 700 €	105 651 €
Sous total	2 454 000 €	2 540 563 €
Subventions diverses	10 000 €	10 000 €
Aides à l'emploi	12 000 €	10 518 €
Total rubrique	**2 476 000** €	**2 561 081** €
PRODUITS DIVERS		
Manifestations exceptionnelles	25 000 €	818 487 €
Participation Stagiaires	140 000 €	87 552 €
Produits des 6 Zones	350 000 €	355 793 €
Récupération TVA	50 000 €	14 801 €
Produits Ligue Féminine (Open, Contribution des clubs, ...)	193 000 €	153 219 €
Produits divers		82 664 €
Refacturation charges diverses		135 412 €
Total rubrique	**758 000** €	**1 647 927** €
PRODUITS FINANCIERS		
Revenus de placements	75 200 €	7 516 €
Gains de change		1 438 €
Total rubrique	**75 200** €	**8 954** €
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR ÉLÉMENTS D'ACTIFS CÉDÉS		
Total rubrique		**36 500** €
REPRISES DE PROVISIONS		
Total rubrique	**0** €	**38 531** €
TOTAL PRODUITS	**19 791 000** €	**21 211 314** €

Les Charges

ACHATS :
Réalisation supérieure à la prévision (104,6%) en raison uniquement d'un supplément d'échanges marchandises avec Nike. A ce sujet, je souhaite d'ores et déjà vous informer que nous continuons nos négociations avec cet équipementier afin de renouveler ce partenariat pour la prochaine saison même si nous devrons faire face, compte tenu du contexte économique difficile, à une réduction substantielle de leur intervention.

SERVICES EXTÉRIEURS :
Également supérieurs à la prévision (105,2%) en raison d'une charge supplémentaire de copropriété (réfection des ascenseurs pour plus de 100 000 €). Par contre, les frais de maintenance sont inférieurs à la prévision (-9,5%). Les assurances dépassent de peu la prévision (102,4%). Il s'agit de l'assurance-licence : application des nouveaux tarifs. A noter une hausse sensible de licenciés qui ne prennent pas l'assurance (19% contre 12% la saison dernière).

AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS :
Réalisation légèrement supérieure à la prévision, 103,1%. A remarquer un dépassement de la ligne "cadeaux –dons–annonces" ; en effet, nous avons provisionné une somme de 15 000 € destinée à aider Haïti dans le cadre de l'opération qui vous a été présentée hier soir. A noter aussi une hausse des frais de déplacement (2 réunions de bureau fédéral décentralisées et présentation de la politique fédérale) mais par contre une maîtrise intéressante des coûts d'expédition, d'affranchissement et du téléphone (-10%).

IMPÔTS ET TAXES :
Nettement supérieurs à la prévision (+ 36%) due à une augmentation de la taxe foncière, comme un peu partout ! et pour la 1ère fois, à la suite d'un contrôle fiscal, nous avons dû payer la taxe professionnelle et ce, même si nous sommes toujours en procédure pour contester les conclusions de ce contrôle.

CHARGES DE PERSONNEL :
Réalisation globale à 98,9%. La réalité est un peu différente car nous avons "gagné" le litige avec l'URSSAF sur les honoraires des médecins et kinés (qui ne sont pas considérés comme salariés de la Fédération -le lien de subordination n'ayant pas été établi-), si bien que nous avons pu reprendre la provision constituée de 110 000 €.

DTN :
Réalisation à 95,3%. Le budget global des Équipes de France laisse un différentiel d'environ 40 000 €.

COMMISSIONS :
La réalisation globale se situe à 95,3%. Pour certaines commissions, lorsqu'il y a eu dépassement, ceux-ci étaient autorisés par les instances politiques fédérales.

FBO :
Réalisation à à 70%. Les charges du France Basket Camp, compte tenu de la baisse de fréquentation, ont été réduites. De même, les charges d'organisation d'évènements ont chuté parce que bien souvent, elles ont été imputées à l'organisation des manifestations (ex : Matches à Pau).

AIDES DIVERSES :
Vers les Zones, Ligues, Comités, Clubs, DOM-TOM, Monde scolaire, Conservation du Patrimoine : réalisation à 98,9%.

CHARGES SPORTIVES :
Dépenses d'arbitrage maîtrisée à 99,7%. Charges globales de la Coupe de France parfaitement maîtrisées (-5,6%) malgré l'organisation des nombreuses manifestations qui ont ponctué les "10 jours du basket". Enfin 930 000 € pour les manifestations exceptionnelles (matches de l'Équipe de France à PAU et Coubertin, championnat d'Europe Juniors Masculins à Metz).

CHARGES DIVERSES :
Réalisation à 114%. Dans ce poste, nous avons :
- Les échanges marchandises pour 148 000 €.
- Les charges diverses refacturées pour 111 000 €. Nous avions une somme sensiblement identique en produits.
- En charges négatives, les provisions non utilisées pour 74 000 €.
- Un ensemble de charges diverses pour 154 000 €.
- Les charges de la Ligue Féminine pour 324 000 €, nettement inférieures à la prévision en raison de la défection de partenariats attendus pour lesquels il devait y avoir un reversement aux clubs.
- Les primes de résultats au Championnat d'Europe aux joueuses de l'Équipe de France féminine (médaille d'or) et aux joueurs de l'Équipe de France masculine (5e place) et les aides personnalisées versées aux joueurs et aux joueuses pour un total de 782 000 €.
- Les charges des 6 zones pour 361 000 €, chiffre très légèrement supérieur à celui des produits.
- Enfin l'indemnisation du Président fédéral et de la Secrétaire Générale pour un montant de 121 000 €.

PERTES SUR CRÉANCES : 0 €.

CHARGES FINANCIÈRES :
47 000 €. Il s'agit des intérêts de l'emprunt contracté pour l'achat du 111, rue du Château des Rentiers.

CHARGES EXCEPTIONNELLES :
Pour 27 000 €. Il s'agit de la reprise des immos sur les 3 véhicules cédés.

AMORTISSEMENTS :
Dotation aux amortissements inférieure à la prévision (288 000 € pour une prévision de 350 000 €). Il faut ajouter 76 000 € de provisions pour dépréciations de créances et 16 000 € de provision pour départ en retraite et enfin, une provision pour risques et charges de 227 000 € à la suite du jugement consécutif au contrôle fiscal. Ce contrôle fiscal portait sur les saisons 2000/01, 2001/02 et 2002/03. Le redressement porte sur l'IS (impôt sur les sociétés), sur la taxe professionnelle et sur de la TVA dans la répartition des charges entre les occupants du 117, rue du Château des Rentiers. A l'époque, nous avons payé le redressement sur ces 3 années pour éviter des pénalités de retard. Mais, il nous a semblé prudent de provisionner les sommes qui pourraient nous être réclamées depuis 2003. Nous avons de nouveau contesté ce jugement mais ce n'est pas suspensif.

En résumé, malgré les fluctuations d'un poste à l'autre, les budgets de charges ont été bien tenus. Le dépassement de 6,6% est en grande partie imputable aux charges des matches de l'Équipe de France à PAU notamment (très largement compensées par les produits + 150 000 €) et à ces provisions pour risques et charges. ■

Compte de résultat 2009/2010

■ Charges : **21 104 K€ (106,6%)**
Prévisionnel 19 791 K€

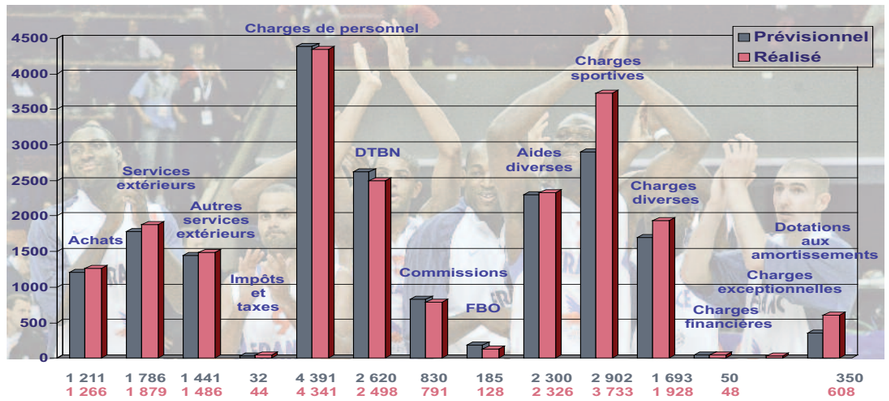

Les Charges

	Prévisionnel	Réalisé
ACHATS		
Fournitures d'utilités	8 000 €	12 275 €
Fournitures administratives	210 000 €	202 334 €
Médailles et trophées	27 000 €	28 402 €
Équipement - Petit matériel sportif	536 000 €	602 389 €
Autres matières et fournitures	40 000 €	35 474 €
Publications - Revue Basketball	390 000 €	385 375 €
Total rubrique	**1 211 000** €	**1 266 249** €
SERVICES EXTÉRIEURS		
Locations (entrepôts, photocopieurs, machine à affranchir)	92 000 €	96 440 €
Charges de copropriété	170 000 €	274 866 €
Entretiens et réparations	42 500 €	19 478 €
Maintenances	231 800 €	209 809 €
Assurances	1 245 700 €	1 275 497 €
Documentation	4 000 €	3 119 €
Total rubrique	**1 786 000** €	**1 879 208** €
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS		
Honoraires	542 900 €	579 084 €
Cadeaux - Dons - Annonces	16 000 €	32 564 €
Déplacements - Hébergement (BF, CD)	387 000 €	425 323 €
Assemblée Générale	124 000 €	124 000 €
Missions internationales	51 000 €	53 042 €
Réceptions	5 000 €	3 919 €
Expéditions - Affranchissement - Téléphone	279 000 €	250 305 €
Cotisations - Redevances	31 000 €	12 800 €
Frais divers	5 100 €	5 228 €
Total rubrique	**1 441 000** €	**1 486 264** €
IMPÔTS ET TAXES		
Impôts et taxes	32 000 €	43 607 €
Total rubrique	**32 000** €	**43 607** €
CHARGES DE PERSONNEL		
Charges Personnels Adminitratifs + Arbitres Formateurs	3 170 000 €	3 210 773 €
Cadres Techniques	966 000 €	860 245 €
Indemnités de Sujetion Entraîneurs nationaux	105 000 €	105 652 €
Autres charges de Personnels (Comité d'Entreprise)	49 000 €	52 667 €
Tickets restaurant	75 000 €	79 795 €
Indemnités de transport	20 000 €	25 463 €
Médecine du travail	6 000 €	6 757 €
Total rubrique	**4 391 000** €	**4 341 352** €
DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE		
Équipes nationales	1 412 000 €	1 371 526 €
Formation de Cadres	64 600 €	67 023 €
Formation du joueur	13 500 €	597 €
Bourses	20 000 €	4 977 €
Stages CTR	110 700 €	111 944 €
Fonctionnement DTBN	144 000 €	149 690 €
Détection	207 000 €	210 017 €
Département Ressources	14 500 €	5 253 €
Centre fédéral (INSEP)	633 700 €	577 133 €
Total rubrique	**2 620 000** €	**2 498 162** €
COMMISSIONS		
Commission des Arbitres, Marqueurs, Chronométreurs	150 000 €	148 254 €
Commission du Basket en Liberté	25 000 €	22 798 €
Chambre d'appel	12 000 €	13 110 €
Commission Communication	260 000 €	282 094 €
Conseil des Jeunes	8 000 €	447 €
Commission Basket en entreprises	8 000 €	7 892 €
Commission des Finances	4 000 €	2 523 €
Commission Formation	75 000 €	65 066 €
Groupes de travail	35 000 €	22 082 €
Commission des Jeunes	90 000 €	73 394 €
Commission Juridique	18 000 €	18 262 €
Ligue Féminine	38 000 €	30 823 €
Commission Médicale	38 000 €	39 422 €

	Prévisionnel	Réalisé
Commission Salles et Terrains	6 000 €	7 105 €
Commission Sportive	39 000 €	43 872 €
Commission Technique	19 000 €	13 291 €
Commission Protocole	5 000 €	392 €
Total rubrique	**830 000** €	**790 827** €
FRANCE BASKET ORGANISATION		
France Basket Organisation (Fonctionnement)	2 000 €	1 704 €
France Basket Camps	135 000 €	92 114 €
Organisation d'évènements	48 000 €	34 509 €
Total rubrique	**185 000** €	**128 327** €
AIDES DIVERSES		
Soutien à la politique fédérale : aides aux organismes décentralisés		
Aides aux Zones	188 500 €	174 807 €
Aides aux Ligues	883 000 €	876 692 €
Comités	645 500 €	724 700 €
Aides aux Clubs	71 000 €	48 320 €
Aides aux DOM - TOM	370 000 €	348 981 €
Aides à l'organisation d'opérations Basket en Liberté	12 000 €	11 802 €
Subventions Monde scolaire, universitaire et affinitaire	25 000 €	21 845 €
Challenge de l'Esprit Sportif	5 000 €	4 598 €
Patrimoine (Musée du basket, Académie du basket, ...)	21 000 €	42 955 €
Associations agrées (AFEB)	3 800 €	3 800 €
Participation Formation Universités Limoges, Nanterre, Caen	75 200 €	67 548 €
Total rubrique	**2 300 000** €	**2 326 048** €
CHARGES SPORTIVES		
Arbitrage Championnats de France	2 292 000 €	2 286 064 €
Coupe de France	516 000 €	486 932 €
Phases finales Championnat de France	24 000 €	30 269 €
Manifestations exceptionnelles	70 000 €	930 069 €
Total rubrique	**2 902 000** €	**3 733 334** €
CHARGES DIVERSES		
Échange marchandises et médias		148 337,28 €
Charges diverses refacturées		111 404,74 €
Provisions non consommées		-74 265,85 €
Charges diverses		154 324,48 €
Charges diverses LFB + Open	413 200 €	324 145,59 €
Primes Joueurs(ses) + Aides Personnalisées	792 000 €	782 033,00 €
Charges des 6 Zones	350 000 €	361 211,49 €
Indemnisation des dirigeants de la Fédération	137 800 €	121 272,27 €
Total rubrique	**1 693 000** €	**1 928 463** €
PERTES SUR CRÉANCES		
Pertes sur créances irrécouvrables		0 €
Total rubrique		**0** €
CHARGES FINANCIÈRES		
Intérêts Emprunt Crédit Coopératif	50 000 €	47 430 €
Pertes de change		91 €
Total rubrique	**50 000** €	**47 521** €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges sur exercices antérieurs		
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés		27 045 €
Différences sur règlements		-4 €
Total rubrique		**27 040** €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		
Dotations aux amortissements des Immobilisations	350 000 €	288 337 €
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances		76 371 €
Dotations aux provisions pour départs à la retraite		15 512 €
Dotations aux provisions pour risques et charges		227 826 €
Total rubrique	**350 000** €	**608 046** €
TOTAL CHARGES	**19 791 000** €	**21 104 448** €
Écart Produits - Charges		**106 867** €

Le Bilan

ACTIF

■ **Immobilisations incorporelles :**
153 000 €. Il s'agit des immobilisations concernant les développements informatiques, les logiciels et les licences d'exploitation.

■ **Immobilisations corporelles :**
2 021 000 €. C'est la partie non encore amortie de la valeur d'achat du siège de la FFBB, 117 rue du Château des Rentiers.

■ **Immobilisations corporelles autres :**
224 000 €. Ce sont toutes les immos ordinaires (matériel informatique, mobilier, véhicules, équipements divers, etc…)

■ **Immobilisations corporelles en cours :**
2 772 000 €. Il s'agit des immos concernant l'achat et les travaux d'aménagement du 111, rue du Château des Rentiers.

■ **Immobilisations financières :** 174 000 €.

■ **Acomptes et avances versés sur commandes (pour l'exercice suivant) :** 184 000 €.

■ **Créances :**
5 836 000 €. Il s'agit de toutes les factures émises par la FFBB et non réglées à la fin de l'exercice notamment le solde des licences. Rien d'inquiétant ! Il en est de même chaque année, à cette période.

■ **Valeurs mobilières de placement :**
3 181 000 €. C'est la trésorerie placée en SICAV, à court terme ou moyen terme.

■ **Disponibilités :**
145 000 €. C'est le solde de nos comptes bancaires à la clôture de l'exercice.

■ **Charges constatées d'avance :**
229 000 €. Ce sont des factures réglées avant le 31 mai pour le compte de l'exercice 2010-11.

Le tout pour un total de bilan de 14 918 682 €.

PASSIF

■ **Fonds propres :**
7 452 000 € contre 7 334 000 € l'an dernier.

■ **Résultat de l'exercice (En attente d'affectation) :** 107 000 €.

■ **Provisions pour risques et charges :**
536 000 € (il s'agit des provisions constituées pour différents litiges), des provisions pour les indemnités de départ en retraite des salariés).

■ **Dettes financières :**
1 909 000 €. C'est surtout l'emprunt pour l'achat du 111, rue du Château des Rentiers.

■ **Avances et acomptes reçus :** 49 000 €

■ **Dettes fournisseurs :**
1 433 000 €. Ce sont les factures de l'exercice 2009-10 non payées au 31 mai.

■ **Dettes fiscales et sociales :**
1 179 000 €. Ce sont les cotisations sociales à payer, la TVA à reverser sur l'exercice 2009-10.

■ **Autres dettes :**
2 171 000 €. Ce sont notamment les sommes qui ont été versées ou seront versées après la clôture de l'exercice : les ristournes aux Zones, les ristournes championnats de France aux Comités et aux Ligues.

■ **Produits constatés d'avance :**
83 000 €. Ce sont des produits enregistrés au 31 mai pour le compte de l'exercice suivant. ■

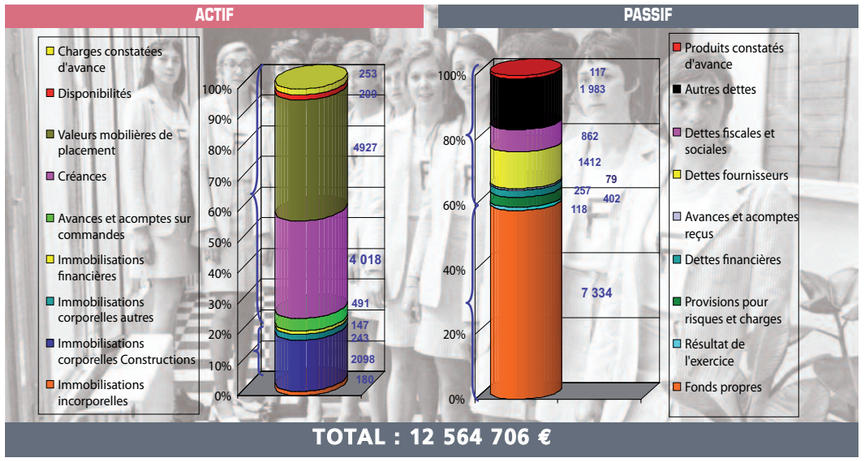

Bilan 2009-2010

BILAN ACTIF	BRUT	AMORT. & PROV.	31/05/10	31/05/09
ACTIFS IMMOBILISÉS				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENTS				
FRAIS DE RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENT	4 580	4 580		1 526
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES...	820 057	666 946	153 111	178 711
FONDS COMMERCIAL (1)				
AUTRES				
IMMOBILISATIONS INCORP. EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS	857 872		857 872	857 872
CONSTRUCTIONS	2 001 704	838 847	1 162 856	1 239 802
INSTAL. TECHN. MATERIEL ET OUTIL. INDUST.	8 935	8 935		
AUTRES	1 667 082	1 443 391	223 691	242 998
IMMOBILISATIONS GRÉVÉES DE DROIT				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	2 771 751		2 771 751	
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
PARTICIPATIONS	67 789	3 701	64 087	49 081
CRÉANCES RATT. A DES PARTICIPATIONS				
TITRES IMM. DE L'ACTIVITÉ PORTEFEUILLE				
AUTRES TITRES IMMOBILISÉS	158		158	158
PRETS	63 315	3 536	59 778	83 116
AUTRES	49 941		49 941	14 496
TOTAL I	**8 313 188**	**2 969 939**	**5 343 248**	**2 667 765**
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
MATIÈRES PREM. ET AUTRES APPROVISION.				
EN-COURS PROD. (BIENS ET SERVICES) (a)				
PRODUITS INTERMÉDIAIRES ET FINIS				
MARCHANDISES				
AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES	184 409		184 409	490 928
CREANCES (3)				
USAGERS ET COMPTES RATTACHÉS	4 634 522	168 323	4 466 199	2 849 529
AUTRES	1 369 465		1 369 465	1 167 975
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	3 181 414		3 181 414	4 927 216
INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE				
DISPONIBILITÉS	145 192		145 192	208 508
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE (3)	228 753		228 753	252 782
TOTAL II	**9 743 756**	**168 323**	**9 575 433**	**9 896 940**
CHARGES A RÉPARTIR SUR PLUS. EXER. (III)				
PRIMES DE REMBOURS. DES EMPR. (IV)				
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**18 056 945**	**3 138 263**	**14 918 682**	**12 564 706**
ENGAGEMENTS REÇUS				

• Acceptés par les organes compétents • Autorisés par l'organisme de tutelle • Dons en nature restant à faire

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut) 12 103
(3) Dont à plus d'un an 101 154

BILAN PASSIF	31/05/10	31/05/09
FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS PROPRES		
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	1 783 105	1 783 105
ÉCARTS DE REEVALUATION		
RÉSERVES	4 234 229	4 234 229
REPORT A NOUVEAU (a)	1 434 257	1 316 404
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (EXCÉDENT OU DÉFICIT) (b)	**106 866**	**117 853**
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
– Apports		
– Legs et donations		
– Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
– Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)		
ÉCART DE REÉVALUATION		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT SUR BIENS NON RENOUVELABLES		
PROVISIONS REGLEMENTEES		
DROIT DES PROPRIETAIRES (COMMODAT)		
TOTAL I	**7 558 459**	**7 451 593**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES	373 336	255 172
PROVISIONS POUR CHARGES	162 707	147 195
TOTAL II	**536 043**	**402 367**
FONDS DÉDIÉS		
SUR SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT		
SUR AUTRES RESSOURCES		
TOTAL III		
DETTES (1) (d)		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT (2)	1 862 129	218 850
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS (3)	47 119	38 112
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS	48 892	79 043
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS (c)	1 432 874	1 412 399
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 179 194	862 182
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS		
AUTRES DETTES	2 170 729	1 983 408
INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE		
PRODUITS CONSTATÉES D'AVANCE	83 238	116 750
TOTAL IV	**6 824 179**	**4 710 745**
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF V		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	**14 918 682**	**12 564 706**
ENGAGEMENTS DONNÉS		
(1) Dont à plus d'un an	1 237 500	
Dont à moins d'un an	5 537 786	
(2) Dont cbc et soldes créditeurs de banques	474 629	218 850
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit de déficits reportés.
(b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit d'un déficit.
(c) Dettes sur achats ou prestations de services.
(d) A l'exception, pour l'application du (1), des avances reçues sur commandes en cours.

(a) A ventiler, le cas échéant entre biens, d'une part, et services d'autre part.

Rapport du Commissaire aux Comptes

M. Christian Lourdeau

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 mai 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fédération Française de Basket Ball, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau Fédéral en date du vendredi 25 juin 2010.
Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1- Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France : ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.
J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.
Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre attention les éléments suivants concernant les estimations comptables :

- La Fédération Française de Basket Ball a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2000/01 – 2001/02 et 2002/03 qui est contesté. Toutefois, par prudence, ce litige fait l'objet de provisions dont les modalités de calcul sont décrites dans l'annexe aux comptes annuels.
- La Fédération Française de Basketball s'est placée sous le régime l'article L.2333-64 du Code des Collectivités Territoriales dispensant les associations à but non lucratif reconnues d'utilité publique ayant une activité de caractère social du versement de la taxe transport à l'URSSAF.

J'ai procédé à l'appréciation des approches retenues par la fédération décrites dans l'annexe aux comptes annuels sur la base des informations disponibles à ce jour. Les appréciations ainsi formulées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes individuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3- Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.
Compte tenu d'une part des délais très courts existants entre la date de clôture des comptes annuels et la date de l'assemblée et d'autre part de la date de la tenue des différents bureaux chargés d'examiner les comptes annuels, le rapport général du Commissaire aux Comptes n'a pas pu être mis à disposition 15 jours avant l'assemblée générale.
Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Bureau Fédéral et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels. ■

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé.
Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé.
Il vous appartient, selon les termes des articles 48 et 49 du décret du 28 Décembre 2005 pris en application de la loi n° 2005-845 du 26 juillet 2005 de sauvegarde des entreprises, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.
J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions conclues au cours de l'exercice

Le Comité Directeur du 28 juin 2009 a voté l'acceptation des conditions financières de mise à disposition de Mme Marie-Noëlle Servage Secrétaire Générale et membre du Bureau Fédéral. Au titre de cette mise à disposition, la Mairie de Grenoble a présenté à la Fédération une facture pour un montant de 11 806 € pour la période d'août à octobre 2009.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.

Par ailleurs, j'ai été informé que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.
Selon les termes de la loi de finance pour 2002 et du décret d'application 2004-76 du 20 janvier 2004 instaurant l'article 242 C annexe II du Code Général des Impôts, les associations qui disposent de ressources hors ressources issues des versements effectués par des personnes de droit public d'un montant supérieur à 1 000 000 € en moyenne sur les trois derniers exercices peuvent rémunérer trois de leurs dirigeants.
En application de l'article 20 des statuts de la Fédération Française de Basket Ball et sur autorisation du Comité Directeur, il a été décidé de rémunérer le Président.
Globalement, au cours de l'exercice clos le 31 mai 2010, la rémunération brute du Président s'est élevée à 49 241 €. ■

Approbation des Comptes de l'exercice 2009-2010

Le rapport financier du Trésorier soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale par le Président MAININI est adopté à l'unanimité.

Affectation du résultat de l'exercice 2009-2010

L'excédent de l'exercice 2008/09 est de 106 867 €. Je vous propose de mettre cette somme en "report à nouveau" pour être disponible pour le budget suivant avec l'affectation suivante :

- 40 000 € pour la retransmission vidéo de rencontres de Ligue Féminine sur internet
- et 66 867 € pour un programme de développement de clubs (sur 2 ans).

L'Assemblée approuve à l'unanimité cette affectation.

Affectation du résultat 2009/2010 : 106 867 €

■ En report à nouveau

- **40 000 € pour la retransmission vidéo de rencontres de Ligue Féminine sur internet**
- **et 66 867 € pour un programme de développement de clubs (sur 2 ans).**

Budget prévisionnel

Le budget 2010/11, avec 19 752 000 € est légèrement en retrait par rapport au précédent, 19 791 000 €. Nous verrons les raisons de ce très léger recul.
Voici maintenant le comparatif, chapitre par chapitre, entre le BP 2009/10 et le BP 2010/2011. Il est évident que je m'appuie sur le réalisé pour bâtir le budget prévisionnel de l'année N+1 mais avoir en regard les 2 budgets N et N+1 permet de mieux cerner les évolutions d'une année sur l'autre.

Les Produits

AFFILIATIONS :
Stabilité (solde net créations-disparitions de clubs plutôt négatif).

LICENCES - MUTATIONS :
Augmentation de l'ordre de 3,3% due à l'augmentation du nombre de licenciés (+ 1,55%) et à la révision des tarifs (+1,4 ; 1,5%).

COMPÉTITIONS :
Progression de 7,9% due à l'actualisation des tarifs d'engagement, des forfaits fédéraux et des forfaits d'arbitrage et à une révision positive des produits de la finale de la Coupe de France et enfin et surtout à l'ajout d'une "contribution formation de la joueuse" par les clubs du secteur féminin. Ce produit nouveau sera entièrement compensé par une charge équivalente.

PARTENARIAT :
La baisse que vous pouvez constater sur le graphique est due au non renouvellement pour l'instant de plusieurs partenariats financiers dont notamment "Dodge" et surtout Nike. Nous devrions cependant renouveler le partenariat équipement avec Nike mais pour un montant inférieur au précédent.

LNB :
La convention financière précédente est reconduite sur les mêmes bases.

MAGAZINE BASKETBALL :
Progression conforme à l'augmentation des tarifs. Ce produit subit l'érosion du nombre de clubs.

SUBVENTIONS :
Le montant de la convention d'objectifs est connu (2 489 285 €) contre 2 454 000 € l'an passé.

PRODUITS DIVERS :
688 000 €. Des produits France Basket Camps revus à la baisse. Produits des Zones relevés, la ristourne sur les licences passant de 0,30 € à 0,40 € sur les seniors-cadets et de 0,15 € à 0,20 € sur les jeunes.

PRODUITS FINANCIERS :
Pour 29 700 €, très en retrait, en raison de la chute des taux et de la diminution de la trésorerie suite à l'acquisition immobilière et aux travaux d'aménagement.
Soit une diminution globale de 0,2% par rapport au prévisionnel 2009/10 pour un total de produits de 19 752 000 €. ■

Produits

Budget prévisionnel 2010/2011

Produits 19 752 K€
(2009/2010 19 791 K€)

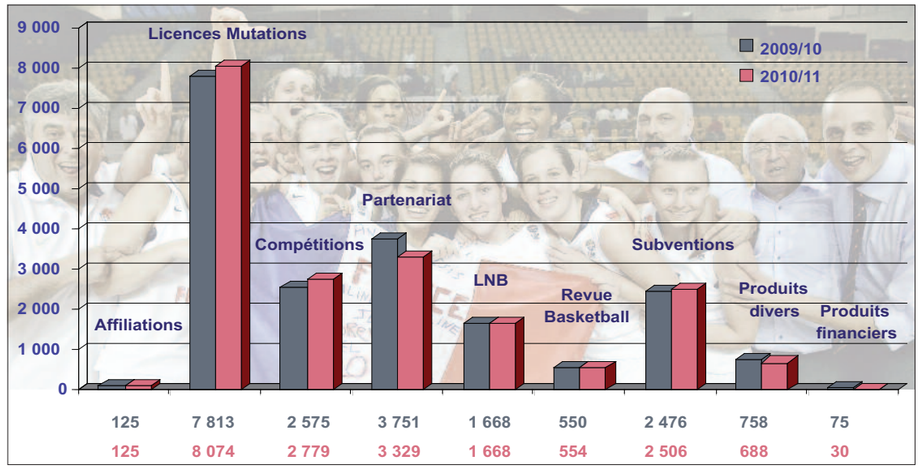

Les Produits

	2009-2010	2010-2011
AFFILIATIONS	**125 000** €	**125 000** €
LICENCES-MUTATIONS		
Licences + Assurances	7 244 000 €	7 497 000 €
Droits de licences étrangers	147 000 €	135 000 €
Mutations	385 000 €	405 000 €
Licences T	35 000 €	35 000 €
Carte basket	2 000 €	2 000 €
Total rubrique	**7 813 000** €	**8 074 000** €
COMPÉTITIONS		
Engagements Championnats de France	269 320 €	281 138 €
Forfaits fédéraux	667 270 €	683 652 €
Forfaits arbitrage NM1-NM2-Ligue Féminine-NF1	1 109 650 €	1 121 314 €
Contribution Formation (Secteur féminin)		152 950 €
Engagements Coupe de France Jeunes + Corpo	19 000 €	17 000 €
Coupe de France Seniors	342 000 €	364 000 €
Engagements Coupes d'Europe	28 400 €	28 400 €
Amendes - Pénalités - Droits divers	139 360 €	130 547 €
Total rubrique	**2 575 000** €	**2 779 000** €
PARTENARIAT		
Total rubrique	**3 751 000** €	**3 328 500** €
LIGUE NATIONALE DE BASKET		
Total rubrique	**1 667 800** €	**1 667 800** €

	2009-2010	2010-2011
MAGAZINE BASKETBALL		
Total rubrique	**550 000** €	**554 000** €
SUBVENTIONS		
Subventions Ministère Jeunesse et Sports		
Actions générales	2 114 300 €	2 144 000 €
Aides personnalisées	235 000 €	235 000 €
Indemnités de sujétion	104 700 €	110 285 €
Sous total	**2 454 000** €	**2 489 285** €
Subventions diverses	10 0000 €	12 000 €
Aides à l'emploi	12 000 €	4 715 €
Total rubrique	**2 476 000** €	**2 506 000** €
PRODUITS DIVERS		
Participation Stagiaires (France Basket Camps)	140 000 €	90 000 €
Manifestation exceptionnelle	25 000 €	0 €
Produits des 6 Zones	350 000 €	390 000 €
Récupération TVA	50 000 €	40 000 €
Produits Ligue Féminine (Open, Contribution des clubs, ...)	193 000 €	168 000 €
Total rubrique	**758 000** €	**688 000** €
PRODUITS FINANCIERS		
Total rubrique	**75 200** €	**29 700** €
TOTAL PRODUITS	**19 791 000** €	**19 752 000** €

Les Charges

La réorganisation de la Fédération en 5 pôles, nous a conduits à "reconfigurer" le budget "Charges" sur le même modèle. Nous avons réalisé tout d'abord, avec Pascal GOUDAIL, notre responsable financier, et Alain CONTENSOUX, notre nouveau contrôleur de gestion, un gros travail pour transformer le budget existant, celui de 2009/10 en 5 pôles puis finalement, pour la gestion seulement, en 6 secteurs en affectant à chacun d'entre eux les charges de personnel qui leur incombent. Il fallait bien sûr retomber sur le même montant global, ce que nous avons réussi à faire sans trop de difficultés, sauf pour les charges de personnel. Nous mettons en place pour la saison prochaine, à la demande du Président, une comptabilité d'engagement et cette réorganisation était indispensable.

Voici quels sont ces 6 secteurs avec la part du budget qu'ils représentent :

- Fonctionnement des Instances Politiques et Direction Générale : 6%
- Administration Générale et Finances : 26%
- Pôle Haut-Niveau : 31%
- Pôle Formation : 5%
- Pôle Communication Marketing Événements :12%
- Pôle Territoires : 20%

Vous verrez sur les diapos suivantes ce que comprend chacun des pôles.
Nous allons passer dans le détail les charges des 6 secteurs.

1 - Instance Politique et Direction Générale

Il nous a semblé opportun d'isoler le budget des instances politiques et de la direction générale de celui de l'administration générale et finances.
L'augmentation du budget de fonctionnement des Instances politiques est due à la tenue d'une AG élective dans les mois qui viennent, rendue nécessaire par la promotion de notre Président Yvan MAININI, à la tête de la FIBA, à l'augmentation du budget du Comité directeur et du Bureau et aux relations internationales.
Les charges de Direction Générale sont identiques à celles prévues dans la reconfiguration du budget 2009/10.
Enfin, les charges de personnels sont en très légère augmentation.

Budget Prévisionnel : 1 155 K€

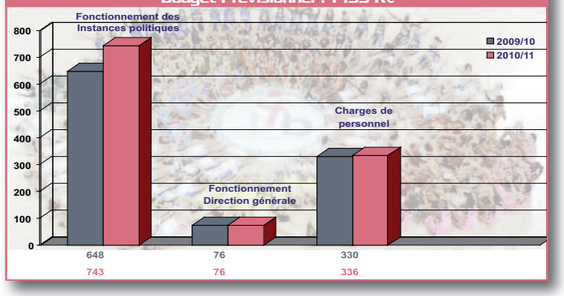

2 - Administration Générale et Finances

ACHATS : Vous constatez une baisse des achats (-3,7%) due à une réduction de certains coûts (fournitures administratives) mais aussi diminution des échanges marchandises avec Nike.

SERVICES EXTÉRIEURS : Réduction globale de 4,3%. A préciser, une réduction des coûts de stockage, une réduction des coûts de maintenances informatiques (nous avons dénoncé le contrat Orange sur la gestion des Championnats sur internet et fait développer pour notre compte un logiciel qui rendra le même service).

AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS : Réduction globale de 24,3%. Diminution des honoraires de 28,2% : cette baisse est due à un transfert de charges d'un prestataire sur les charges de personnel afin de se mettre en conformité avec une remarque de la Cour des Comptes dans son dernier rapport. Réduction importante des coûts d'affranchissement – Transport et Téléphone conforme à la réalisation N-1.

IMPÔTS ET TAXES : Conformes à la réalisation 2009/10.

CHARGES DE PERSONNEL : Augmentation liée au transfert de charges des honoraires vers les charges de personnel évoqué plus haut.

COMMISSIONS : Budget stable pour les commissions qui relèvent de ce pôle.

CHARGES FINANCIÈRES : Baisse des intérêts de l'emprunt contracté pour l'achat du 111, rue du Château des Rentiers puisque, je vous le rappelle, cet emprunt est à remboursement à capital constant.

Budget Prévisionnel : 5 095 K€

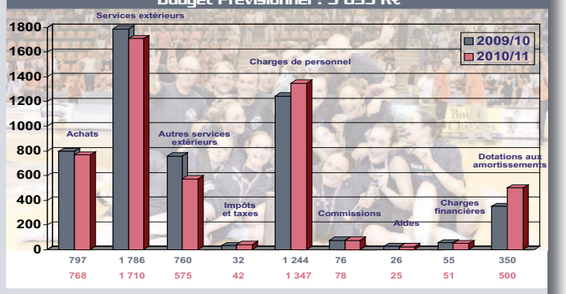

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS : L'augmentation tient compte, des investissements déjà réalisés, de l'amortissement de l'acquisition du 111, de l'amortissement des travaux d'aménagement et d'une capacité d'investissements nouveaux.

3 – Pôle Haut-Niveau

FONCTIONNEMENT : Identique.

CHARGES DE PERSONNEL : L'augmentation est due à la prise en compte des primes de résultats des entraîneurs.

ÉQUIPES DE FRANCE : Budget inférieur de 8,7% à celui de l'an passé. La campagne de qualification puis les Championnats d'Europe de l'Équipe de France masculine avaient pesé lourd dans le budget. Nous n'avons, cet été, qu'une seule équipe jeune participant à un Championnat du Monde (contre 2 l'été dernier). Enfin, vous avez constaté, dans le compte de résultat que le budget Equipes de France 2009/10, n'avait pas été consommé en totalité. D'où cette demande de budget plus modeste.

PÔLE FRANCE : Budget revu à la baisse. Une estimation plus juste des pensions a permis de réduire le budget de 2,3%. A noter que les pensions augmentent de manière régulière mais que nous ne les connaissons pas lors de l'établissement du budget.

LIGUE FÉMININE : Budget apparemment en baisse. Il s'agit tout simplement de partenariats spécifiques LFB qui n'ont pas trouvé leur conclusion et qui ne seront donc pas reversés aux clubs de LFB.

RÉPARTITION CONTRIBUTION DE LA FORMATION DE LA JOUEUSE : Les sommes collectées seront totalement consacrées à une péréquation au bénéfice des clubs qui travaillent et pour une toute petite partie aux frais de gestion.

Budget Prévisionnel : 6 183 K€

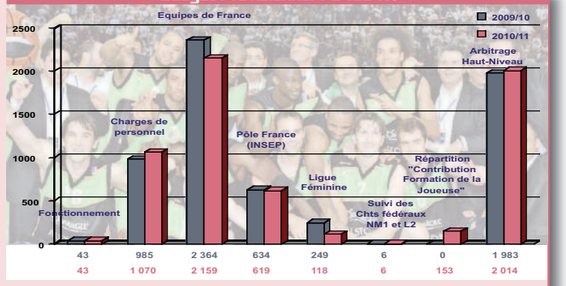

ARBITRAGE DE HAUT-NIVEAU : C'est l'indemnisation et la formation des arbitres de haut-niveau.

4 – Pôle Formation

FONCTIONNEMENT : Une augmentation de 9 000 € liée au regroupement de plusieurs actions sur ce chapitre et à une mobilisation de moyens supplémentaires sur ce pôle.

CHARGES DE PERSONNEL : Tient compte de l'embauche d'une assistante.

FORMATION ENTRAÎNEURS : En hausse, lié à l'organisation d'actions nouvelles.

CELLULE E-LEARNING/ NOUVELLES TECHNOLOGIES : Actions nouvelles initiées pour adapter les nouvelles technologies au service de la formation.

DÉPARTEMENT RESSOURCE : Sans changement.

FORMATION DES ARBITRES et ACTION DES ARBITRES FORMATEURS : En légère hausse, avec notamment l'arrivée d'un coordonnateur des arbitres formateurs.

FORMATION DIRIGEANTS : Sans changement.

FORMATION PERSONNELS FFBB : Volonté clairement exprimée de développer la formation continue des salariés de la FFBB.

FORMATION CONTINUE DES CADRES TECHNIQUES : En légère diminution mais compensé par la ligne précédente.

FORMATION des CTF : Sans changement.

AUTRES FORMATIONS : En légère augmentation (concerne les statistiques, les médecins, les kinés).

Budget Prévisionnel : 975 K€

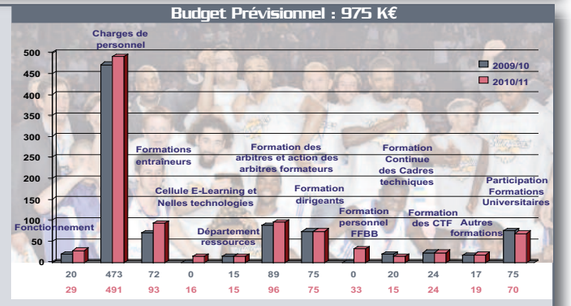

PARTICIPATION FORMATION UNIVERSITAIRE : En légère diminution.

5 – Pôle Communication Marketing Evénements

FONCTIONNEMENT : Pas de remarque particulière.

CHARGES DE PERSONNEL : En hausse par rapport à 2009/10. La réorganisation analytique nous a permis d'affiner au plus près cette estimation qui se compensera en partie avec la réduction des charges de personnel du pôle territoire.

COMMISSION COMMUNICATION MARKETING ÉVÉNEMENTS : Budget sensiblement identique, ce qui est à souligner dans un contexte économique difficile.

REVERSEMENT PARTENARIAT : La défection de la Fondation du Sport et d'un équipementier ne permettra plus de reversements aux clubs de LFB.

MAGAZINE BASKETBALL : Budget en hausse de 1,8%.

FBO : Budget revu avec un effort dans la présentation et l'animation des évènements FFBB.

ÉVÉNEMENTS : Je n'ai budgétisé que les événements récurrents : Coupe de France et OPEN de la Ligue Féminine. Dans la réalisation, viendra s'ajouter l'organisation de certains matches et tournois des Équipes de France.

Budget Prévisionnel : 2 313 K€

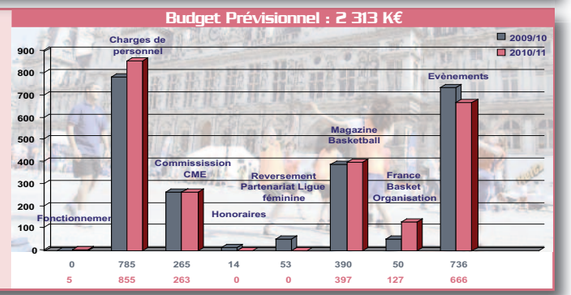

6 – Pôle Territoires

FONCTIONNEMENT : L'augmentation constatée est liée au regroupement sur cette ligne des frais de déplacement de cadres qui jusqu'alors étaient comptabilisés dans différentes lignes budgétaires.

CHARGES DE PERSONNEL : Vous constaterez qu'ici les Charges de Personnel sont en diminution mais toujours en raison d'une répartition imprécise dans la recomposition du budget 2009/10. Il faut dire que c'est ce chapitre qui nous a donné le plus de mal dans la reconfiguration du budget entre les réaffectations de certains personnels, la répartition de certains d'entre eux sur plusieurs pôles.

ACCOMPAGNEMENT CTS et CTF : Dispositif maintenu.

DÉTECTION : Sensiblement identique.

COMMISSIONS : Le budget des commissions qui relèvent de ce Pôle est maintenu.

AIDES : Les aides sont maintenues, hormis les dotations équipements Nike.

FRANCE BASKET CAMP : Les charges du France Basket Camp sont revues à la baisse dans les mêmes proportions que les produits.

FONCTIONNEMENT DES ZONES : Il est relevé avec un apport plus conséquent sur la part licences.

Budget Prévisionnel : 4 121 K€

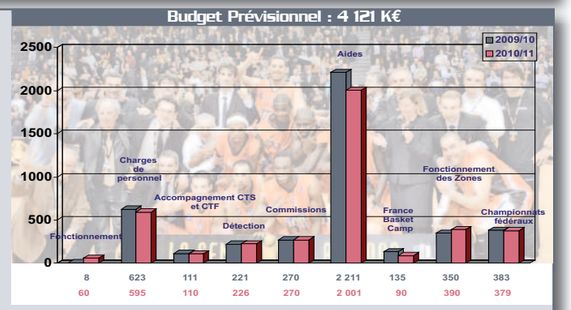

CHAMPIONNATS FÉDÉRAUX : Un budget sensiblement identique (baisse seulement de la ligne "délégués fédéraux", conforme à la réalisation).

Les Charges

	2009-2010	2010-2011
1 - Fonctionnement des Instances politiques et de la Direction générale		
FONCTIONNEMENT DES INSTANCES POLITIQUES	**647 800 €**	**743 000 €**
Assemblée Générale Ordinaire	124 000 €	124 000 €
Assemblée Générale Élective		60 000 €
Fonctionnement Comité directeur et Bureau	311 000 €	326 000 €
Réunions "prospectives" (frais déplacement et hébergement)		9 000 €
Relations internationales	75 000 €	94 000 €
Indemnisation des dirigeants de la Fédération	137 800 €	130 000 €
FONCTIONNEMENT DIRECTION GÉNÉRALE	**76 000 €**	**76 000 €**
Fonctionnement Direction Générale	40 000 €	40 000 €
Fonctionnement Direction Technique Nationale	36 000 €	36 000 €
CHARGES DE PERSONNEL	**330 383 €**	**336 000 €**
Total rubrique	**1 054 183 €**	**1 155 000 €**
2 - Administration générale et finances		
ACHATS	**797 000 €**	**767 500 €**
Fournitures d'utilités	8 000 €	11 500 €
Fournitures administratives	210 000 €	188 000 €
Médailles et trophées	27 000 €	29 000 €
Équipement - Petit matériel sportif	512 000 €	497 000 €
Autres matières et fournitures	40 000 €	42 000 €
SERVICES EXTÉRIEURS	**1 786 000 €**	**1 710 000 €**
Locations diverses	92 000 €	76 000 €
Charges de copropriété	170 000 €	170 000 €
Entretiens et réparations	42 500 €	32 500 €
Maintenance	231 800 €	177 500 €
Assurances	1 245 700 €	1 250 000 €
Documentation	4 000 €	4 000 €
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	**759 500 €**	**575 000 €**
Honoraires	368 500 €	264 500 €
Cadeaux - Dons - Annonces	16 000 €	18 000 €
Frais fonctionnement Pôle AGF (Déplacements - Hébergement)	60 000 €	13 500 €
Réceptions	5 000 €	5 000 €
Expéditions - Affranchissement - Téléphone	279 000 €	245 000 €
Cotisations - Redevances	31 000 €	29 000 €
IMPOTS ET TAXES	**32 000 €**	**42 000 €**
CHARGES DE PERSONNEL	**1 244 190 €**	**1 347 000 €**
Charges Personnels	1 094 190 €	1 182 000 €
Autres charges de personnel (Comité d'Entreprise)	49 000 €	54 000 €
Tickets restaurant	75 000 €	78 000 €
Indemnités de transport	20 000 €	26 000 €
Médecine du travail	6 000 €	7 000 €
COMMISSIONS	**75 500 €**	**77 500 €**
Chambre d'appel	12 000 €	14 000 €
Commission Contrôle de Gestion	16 000 €	16 000 €
Groupe Évaluation Actions Fédérales	1 000 €	1 000 €
Commission des Finances	4 000 €	4 000 €
Commission Juridique	18 000 €	19 000 €
Commission Médicale	19 500 €	19 500 €
Groupe Suivi informatique	5 000 €	4 000 €
AIDES	**26 000 €**	**25 000 €**
Challenge de l'esprit sportif	5 000 €	5 000 €
Patrimoine	21 000 €	20 000 €
CHARGES FINANCIÈRES	**55 100 €**	**51 000 €**
Intérêts emprunt Crédit Coopératif	50 000 €	46 000 €
Frais et Services bancaires	5 100 €	5 000 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	**350 000 €**	**500 000 €**
Total rubrique	**5 125 290 €**	**5 095 000 €**
3 - Pôle Haut-Niveau		
FONCTIONNEMENT PÔLE HAUT-NIVEAU	**43 000 €**	**43 000 €**
Frais fonctionnement Pôle Haut-Niveau	43 000 €	40 000 €
Déplacement Personnels administratifs		3 000 €
CHARGES DE PERSONNEL	**984 865 €**	**1 070 285 €**
Charges de personnel	707 493 €	610 000 €
Indemnités de sujetion	105 000 €	110 285 €
Charges de personnel Centre Fédéral (CFBB)	172 372 €	170 000 €
Primes de résultats entraîneurs		180 000 €
ÉQUIPES DE FRANCE	**2 364 000 €**	**2 159 000 €**
Stages et Compétitions	**1 352 000 €**	**1 232 000 €**
Aides personnalisées et Primes de résultat	**792 000 €**	**619 000 €**
Médical	**220 000 €**	**308 000 €**
Honoraires Médecins	68 000 €	76 000 €
Honoraires Kinésithérapeutes	92 000 €	113 000 €
Frais déplacements Médecins et Kinés	30 000 €	40 000 €
Suivi Médical Athlètes Haut-Niveau	30 000 €	25 000 €
Échanges marchandises : Produits médicaux		54 000 €
PÔLE FRANCE (CENTRE FÉDÉRAL INSEP)	**633 700 €**	**619 400 €**
LIGUE FÉMININE	**248 700 €**	**118 200 €**
Frais fonctionnement LFB	38 000 €	38 000 €
Frais Actions Ligue Féminine	50 000 €	55 000 €
Quote/Part Salaire Chargée de Communication Marketing LFB	25 200 €	25 200 €
LFB Nouvelles Technologies (retransmissions vidéo, …)	135 500 €	
CHAMPIONNATS FÉDÉRAUX DE HAUT-NIVEAU	**6 000 €**	**6 000 €**
Suivi des clubs de NM1	3 000 €	3 000 €
Suivi des clubs de LIGUE 2	3 000 €	3 000 €
RÉPARTITION "CONTRIBUTION FORMATION DE LA JOUEUSE"	**0 €**	**152 950 €**
Répartition "Contribution Formation de la joueuse"		137 950 €
Frais de gestion		15 000 €
ARBITRAGE HAUT-NIVEAU	**1 983 390 €**	**2 014 165 €**
Indemnisation des arbitres et superviseurs	**1 941 890 €**	**1 955 360 €**
Formation Arbitres Haut Niveau	**41 500 €**	**58 805 €**
International		16 000 €
Championnats Haut-Niveau		42 805 €
Total rubrique	**6 263 655 €**	**6 183 000 €**
4 - Pôle Formation		
FONCTIONNEMENT	**20 000 €**	**28 500 €**
CHARGES DE PERSONNEL PÔLE FORMATION	**472 591 €**	**491 000 €**
Charges Personnel Pôle Formation	132 591 €	144 000 €
Rémunération Arbitres Formateurs (Partie Formation)	340 000 €	347 000 €
FORMATION ENTRAÎNEURS	**71 600 €**	**93 350 €**
CELLULE E-LEARNING ET NOUVELLES TECHNOLOGIES	**0 €**	**15 650 €**
DÉPARTEMENT RESSOURCES	**14 500 €**	**14 500 €**
FORMATION DES ARBITRES ET ACTION ARBITRES FORMATEURS	**89 000 €**	**96 000 €**
Formations des Arbitres hors Haut-Niveau	39 000 €	43 000 €
Actions des arbitres formateurs	50 000 €	53 000 €
FORMATION DIRIGEANTS	**75 000 €**	**75 000 €**
Fonctionnement	22 500 €	20 000 €
Université d'été	26 500 €	26 500 €
Actions de Formation	15 000 €	25 500 €
Réalisation guides et répertoires	8 500 €	3 000 €
Frais divers de la commission formation	2 500 €	0 €
FORMATION DU PERSONNEL FFBB	**0 €**	**33 000 €**
FORMATION CONTINUE CADRES TECHNIQUES	**20 000 €**	**15 000 €**
FORMATION DES CTF	**24 000 €**	**24 000 €**
AUTRES FORMATIONS	**17 000 €**	**19 000 €**
Formations aux statistiques	6 000 €	8 000 €
Formation Médecins - Kinés Équipes de France	8 000 €	8 000 €
Formation Basket en liberté	3 000 €	3 000 €
PARTICIPATION FORMATIONS UNIVERSITAIRES	**75 200 €**	**70 000 €**
Total rubrique	**878 891 €**	**975 000 €**
5 - Pôle Communication - Marketing - Événements		
FONCTIONNEMENT	**0 €**	**5 000 €**
CHARGES DE PERSONNEL PÔLE CME	**784 713 €**	**855 000 €**
COMMISSIONS CME	**265 000 €**	**263 000 €**
01 - Communication Marketing Presse	**260 000 €**	**260 000 €**
Communication		176 000 €
Marketing		29 000 €
Presse		55 000 €
02 - Commission Protocole	**5 000 €**	**3 000 €**
HONORAIRES COMMISSIONS AGENCES PARTENARIAT	**14 400 €**	**0 €**
REVERSEMENT PARTENARIAT LIGUE FÉMININE	**52 500 €**	**0 €**
MAGAZINE BASKETBALL	**390 000 €**	**397 000 €**
FRANCE BASKET ORGANISATION	**50 000 €**	**127 000 €**
France Basket Organisation	2 000 €	97 000 €
Organisation Événements	48 000 €	30 000 €
ÉVÉNEMENTS	**736 000 €**	**666 000 €**
1- Coupe de France	516 000 €	516 000 €
2 - OPEN Ligue Féminine	150 000 €	150 000 €
3 - Manifestations exceptionnelles	70 000 €	0 €
Total rubrique	**2 292 613 €**	**2 313 000 €**
6 - Pôle Territoires		
FONCTIONNEMENT	**8 000 €**	**60 000 €**
CHARGES DE PERSONNEL	**623 258 €**	**595 000 €**
ACCOMPAGNEMENT CTS ET CTF	**110 700 €**	**110 200 €**
Regroupement annuel des CTS	51 600 €	51 600 €
Réunion des coordonnateurs	6 100 €	6 100 €
Regroupement annuel des Responsables de Pôles	21 500 €	22 500 €
Regroupement des Conseillers Techniques Fédéraux	31 500 €	30 000 €
DÉTECTION	**220 500 €**	**225 500 €**
Tournoi Inter-Comités (TIC)	40 000 €	42 000 €
Tournoi Inter-Ligues (TIL)	43 000 €	43 000 €
Camp Inter-Zones (CIZ)	88 500 €	90 000 €
Camp National	35 500 €	35 500 €
L'avenir en grand	13 500 €	15 000 €
COMMISSIONS	**270 000 €**	**270 000 €**
1- Commission des Arbitres (CFAMC)	**60 500 €**	**61 800 €**
Frais de mission	10 000 €	12 000 €
Fonctionnement	43 000 €	43 800 €
Frais divers	5 500 €	4 000 €
Réunions de travail	2 000 €	2 000 €
2- Commission Basket en Liberté	**22 000 €**	**24 000 €**
3 - Commission Basket en Entreprise	**8 000 €**	**8 700 €**
4 - Développement durable	**5 000 €**	**4 000 €**
5- Suivi des Comités de < 1500 licenciés	**5 000 €**	**5 000 €**
6 - Suivi des Clubs de NM2	**4 000 €**	**3 000 €**
7 - Commission des Jeunes	**90 000 €**	**87 000 €**
Fonctionnement de la commission	13 000 €	13 000 €
Actions Spécifiques	30 500 €	30 500 €
Fête du MiniBasket	29 500 €	26 500 €
École Française de MiniBasket	14 000 €	14 000 €
Frais divers	3 000 €	3 000 €
8 - Commission Médicale	**10 500 €**	**11 500 €**
9 - Commission Salles-et-Terrains	**6 000 €**	**6 000 €**
10 - Commission Sportive	**39 000 €**	**39 000 €**
11 - Commission Technique	**12 000 €**	**12 000 €**
12 - Conseil des Jeunes	**8 000 €**	**8 000 €**
AIDES : SOUTIEN À LA POLITIQUE FÉDÉRALE	**2 210 800 €**	**2 001 300 €**
1 - Zones	**138 500 €**	**164 500 €**
2 - Ligues	**883 000 €**	**800 000 €**
3 - Comités départementaux	**572 500 €**	**479 800 €**
4 - Clubs	**71 000 €**	**24 000 €**
5 - DOM TOM	**370 000 €**	**400 000 €**
6 - Aide à l'organisation d'opérations Basket en Liberté	**12 000 €**	**12 000 €**
7 - Subventions Monde scolaire et affinitaire	**25 000 €**	**25 000 €**
8 - Aides Associations agrées (AFEB, UNAB)	**3 800 €**	**6 000 €**
FRANCE BASKET CAMP	**135 000 €**	**90 000 €**
FONCTIONNEMENT DES ZONES	**350 000 €**	**390 000 €**
CHAMPIONNATS FÉDÉRAUX	**383 110 €**	**379 000 €**
Arbitrage - Évaluation - Délégués fédéraux sur Championnats Fédéraux	359 110 €	351 000 €
Arbitrage et Frais délégués Phases finales	24 000 €	28 000 €
Total rubrique	**4 176 368 €**	**4 031 000 €**
TOTAL CHARGES	**19 791 000 €**	**19 752 000 €**

Je tiens à remercier le service comptable de la Fédération (Claudine BARBIER, Geneviève MAGNE et Pascal GOUDAIL), ainsi qu'Alain CONTENSOUX, le cabinet d'expertise comptable Mazars, le cabinet de commissariat aux comptes Lourdeau et tout spécialement Florence qui a en charge notre dossier pour leur efficace collaboration pendant cette très courte période de clôture d'exercice. Merci de votre attention et bonne Assemblée Générale.
A bientôt, avec, je l'espère, une santé retrouvée.

Question de M. Dominique Bernard, CD 95, sur la présentation du budget prévisionnel :
"Hormis les comptes où je fais parfaitement confiance dans les chiffres présentés, cela fait plusieurs années que je demande que le budget ne soit pas présenté par un budget N-1 et un budget N mais par rapport à un réalisé."

Réponse : ce problème de forme sera revu avec les Commissaires aux Comptes et les Experts Comptables pour apporter les modifications.

Approbation du Budget Prévisionnel 2010-11

Le Budget Prévisionnel soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale par le Président MAININI est adopté à l'unanimité.

Vote de dispositions réglementaires

Par Pierre Collomb, Vice-Président

Autorisation de cession des lots de parking à la LNB

En vertu de nos statuts, tout ce qui est acquisition ou aliénation immobilière doit être décidé en Assemblée Générale.

L'année dernière, nous avions décidé l'acquisition du 111 rue du Château des Rentiers à Paris 13e, dans lequel se trouvaient 8 parkings.

L'Assemblée Générale avait autorisé la Fédération à en rétrocéder 5 à la Ligue Nationale de Basket qui voulait étendre ses possibilités de parkings.

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'en rétrocéder 4 qu'il convient d'identifier, à un prix quasiment identique. La proposition de résolution est la suivante : "l'Assemblée Générale de la FFBB autorise la cession des lots 2005, 2006, 2007 et 2008 à la Ligue Nationale de Basket pour une valeur de 42.508 euros soit 10.627 euros par lot et donne pouvoir au Président de la Fédération de procéder à ladite cession ainsi que de se substituer à une tierce personne." ■

CETTE RÉSOLUTION EST ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À L'UNANIMITÉ.

Des modifications du règlement intérieur

La loi nous impose d'adopter le règlement intérieur et ses modifications en Assemblée Générale.

Ces modifications portent sur différents points :

- la présence du Président FIBA ou FIBA-Europe, lorsqu'il est de nationalité française, au sein du Bureau et du Comité Directeur de la Fédération pour lequel a été ajouté le texte **"Assistera au Comité Directeur avec voix consultative, le Président de la FIBA ou de FIBA Europe, de nationalité française, ayant occupé des fonctions officielles au sein de la fédération" (art. 22) et "assistera au Bureau Fédéral avec voix consultative, le Président de la FIBA ou de FIBA Europe, de nationalité française, ayant occupé des fonctions officielles au sein de la fédération" (art. 29).**

- la deuxième modification, après la modernisation de l'organisation fédérale, porte sur l'institutionnalisation d'un Directeur Général et notamment sur la répartition des compétences entre le-la Secrétaire Général-e, le Trésorier et le nouveau Directeur Général :

"Article 33 - Le-La Secrétaire Général-e
Le-La Secrétaire Général-e est chargé-e de la rédaction des procès-verbaux du Bureau, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale.
Il- Elle ~~est responsable des services administratifs de la Fédération et~~ assure la correspondance, les convocations et tient à jour les divers registres **fédéraux. (…)**

(…) Article 34 - Le-La Trésorier-ère
En lien avec le Directeur Général, le-La Trésorier-ère tient toutes les écritures relatives à la comptabilité, il-elle encaisse les recettes et assure le recouvrement des cotisations. Il-Elle effectue les paiements. (…)

Article 37 – Prélèvements, chèques et retraits de fonds
Les prélèvements, **chèques** et retraits de fonds sont opérés sous deux signatures conjointes prises parmi celles du-de la Président-e, d'un-e Vice-Président-e désigné, du-de la Secrétaire Général-e, du -de la Secrétaire Général-e adjoint-e du-de la Trésorier-ère, **du-de la Trésorier-ère adjoint-e et du Directeur Général** à partir de 1 500 euros.

Article 38 : Le-La Directeur –trice Général-e
Le- la Directeur-trice Général-e dirige l'Administration Fédérale.
Il-elle met en œuvre, les mesures d'organisation, de gestion et de contrôle qui visent à assurer le fonctionnement continu et efficace de l'administration fédérale.
Il-elle est responsable de la gestion du personnel de la fédération. Il-elle coordonne le suivi des relations, à leur niveau administratif et opérationnel, avec les principaux interlocuteurs extérieurs de la fédération.
En application de l'article 18 des statuts, Le- la Directeur-trice Général-e reçoit délégation générale pour signer tous les documents qui concourent au fonctionnement courant de la fédération, à l'exception des engagements à valeur contractuelle dépassant un montant fixé par le Comité Directeur.
Avec l'accord du Président, Le- la Directeur-trice Général-e peut lui-même donner aux Directeurs de Pôles délégation pour signer les courriers, décisions et documents issus des services placés sous leur autorité.
Les copies seront adressées aux Président, Secrétaire Général - e, Trésorier Général, et premier Vice Président." ■

LES MODIFICATIONS PRÉSENTÉES DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR SONT ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À L'UNANIMITÉ.

Des modifications du règlement disciplinaire

La loi nous impose d'adopter le règlement disciplinaire et ses modifications en Assemblée Générale.

Ces modifications portent sur différents points :

- modification rédactionnelle de l'article 602.A "(…) 7. Limitation et/ou ~~contrôle~~ **encadrement** des charges de personnel."

- modification des numéros de règlement suite à la suppression du point 23 de l'article 609 "(…) ~~23. qui aura contrevenu aux règles concernant la participation des joueurs-euses de moins de 21 ans ou de moins de 23 ans.~~" et ajout des points suivants "**23. qui aura contrevenu aux dispositions du statut de l'arbitre.**
24. lorsque la Commission de Contrôle de Gestion estime : (…)
h) qu'une association ou société sportive ne respecte pas les échéances du plan d'apurement du passif fixé par la Commission
i) qu'une association ou société sportive dont l'équipe première est en situation d'accéder en division supérieure présente une situation nette estimée négative au terme de la saison sportive
j) qu'une association ou société sportive présente des comptes annuels définitifs faisant apparaître une situation nette inférieure à celle présentée sur la situation comptable projetée produite par le club en fin de saison précédente
25. qui aura corrompu ou tenté de corrompre les résultats d'une rencontre ou la performance des sportifs ;
26. qui aura accepté de l'argent ou un avantage quelconque pour influencer de manière significative les résultats d'une rencontre, d'une phase de jeu, d'une épreuve ou d'une compétition ;
27. qui aura proposé ou tenté de proposer de l'argent ou un avantage quelconque pour obtenir une/des information(s), obtenue(s) à l'occasion de sa fonction ou de sa qualité, sur tout élément lié à la compétition, non divulguée(s) au public et ayant pour effet de faciliter la prise de paris sur celle-ci ;
28. qui aura accepté de l'argent ou un avantage quelconque en contrepartie de l'apport d'information(s) obtenue(s) à l'occasion de sa fonction, sur tout élément lié à la compétition, non divulguée(s) au public et ayant pour effet de faciliter la prise de paris sur celle-ci ;
29. qui aura parié de l'argent directement, indirectement ou par personne interposée sur une rencontre / évènement / phase de jeu / compétition en y étant intéressé directement ou indirectement ;
30. qui aura communiqué à des tiers des informations privilégiées obtenues à l'occasion de sa profession ou de sa fonction, et qui sont inconnues du public."

- modification de l'article 613 portant sur les fautes techniques et disqualifiantes "(…) 2. Si à l'issue de la rencontre : (…) l'arbitre entoure au dos sur la feuille de marque la mention suivante : "~~je confirme la faute disqualifiante et rapport suit~~ **FD avec rapport**" en précisant succinctement le motif de ce rapport, le-a licencié-e sanctionné-e de la faute disqualifiante avec rapport est immédiatement suspendu-e, sans autre avis, jusqu'au prononcé de la décision par l'organisme disciplinaire compétent." ■

LES MODIFICATIONS PRÉSENTÉES DU RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE SONT ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À L'UNANIMITÉ.

Vœux

Rapport du Président de la Commission des Vœux

M. Thierry Balestrière

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

La Commission des Vœux, composée de Patrice ROMERO, David ATTAR, Yannick OLLIVIER et moi-même, a traité, en application des règlements généraux les vœux proposés.

11 vœux ont été reçus, transmis pour étude aux différentes commissions ou pôles concernés. Dans un délai très court, ceux-ci ont formulé un avis que vous trouverez dans le document qui vous a été remis. Je les remercie pour la précision et la rapidité de leurs réponses.

Les 11 vœux ont été classés comme suit :

Groupe A : vœux à caractère d'intérêt général et dignes d'être rapportés en Assemblée Générale pour décision : 0 vœu.

Groupe B : vœux à caractère technique transmis aux commissions fédérales ou pôles intéressés pour étude et propositions éventuelles au Comité Directeur : 7 vœux.

Groupe C : vœux rejetés : 4 vœux.

Une rapide analyse comparative entre ce classement et celui de la saison dernière révèle cette année une proportion beaucoup plus importante de vœux qui vont faire l'objet d'une étude par l'équipe fédérale. Ceci tend à montrer la mise en qualité des vœux proposés, et notamment leur intérêt général. Merci de votre attention.

Pour suivre l'actualité des clubs et des équipes de France, revivre les moments historiques du basket ou encore retrouver des conseils techniques et pratiques :

abonnez-vous à Basketball Magazine. 11 numéros par an, 69,70 euros.

BULLETIN D'ABONNEMENT

BASKETBALL magazine

MAGAZINE OFFICIEL DE LA FEDERATION

FFBB : 117, RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS – 75013 PARIS

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

CP ..... Ville .....

souscrit ..... abonnement d'un an à Basketball Magazine

Le montant de l'abonnement :

- ☐ France et DOM-TOM : 69,70 euros
- ☐ Etranger : 78 euros
- ☐ Viré au C.C.P. 715-20 V PARIS
- ☐ Payé par chèque bancaire joint.

A ..... le .....

Signature

VŒU N°1

Club de la Celle St-Cloud (CD 78)

Intitulé du Vœu :

Serait-il possible que sur les licences de certains licenciés soit marqué la date du début et fin de leur qualification ?

PÔLE : AGF

Commission concernée :
Commission Fédérale Juridique

Avis de la Commission : Avis défavorable
Le vœux devra être reformulé en précisant le type de licence et la catégorie des licenciés concernés par la demande. Par ailleurs, la Commission Fédérale Juridique ne perçoit pas les motivations de la demande et rappelle les terme de l'article 401 qui précise que "La licence est un document d'identité sportive valable pour une saison sportive (du 1er juillet d'une année au 30 juin de l'année suivante").

CLASSEMENT DE LA COMMISSION DES VŒUX : **C**

VŒU N°2

Club de Gouesnou Basket (CD 29)

Intitulé du Vœu :

Dans la logique des orientations présentées par la Fédération Française de Basketball dans le cadre de la réforme territoriale envisagée par l'Etat, il serait souhaitable de simplifier les dispositifs de collaboration entre clubs ajoutant, aux principes d'Union et d'Entente, le principe de Convention de Partenariat multipartie associant clubs, Comité Départementaux, Ligue et Fédération.

L'idée est de permettre aux clubs de définir, de façon libre et collégiale, des conditions technico-financières de partenariat ayant pour objectif de poursuivre des projets sportifs cohérents, ambitieux et adaptés aux souhaits et aux potentiels de leurs adhérents. La contrepartie, au niveau des Comités Départementaux, des Ligues Régionales et de la Fédération, seraient de modifier les règlements sportifs de leurs championnats respectifs en supprimant les quotas de joueurs ou de joueuses mutés (es) ou prêtés (es) autorisés (es) à composer une équipe et ce quelque soit le niveau de pratique, dans la mesure où leurs clubs d'origine seraient liés par ce type de convention.

PÔLE : TERRITOIRE

Commission concernée :
Pôle

Avis de la Commission :
1-) il ne contient pas une proposition de modification réglementaire précise.
2-) l'idée d'un cadre juridique d'une convention de collaboration multipartie entre clubs était présente dans la note d'orientation présentée par le pôle territoire au Comité Directeur ; il s'agit là d'un élément de la réflexion du pôle 4 mais qui ne doit pas être concrétisé dans la précipitation et avant que toutes les données de la réforme territoriale ne soient connues.

CLASSEMENT DE LA COMMISSION DES VŒUX : **C**

VŒU N°3

CD Gironde (33)

Intitulé du Vœu :

Mutation interdépartementale jeunes
Un(e) licencié (e) de benjamin (e) à minimes demandant une mutation interdépartementale verra le montant de celle-ci ramené au prix d'une licence de type A à la condition qu'elle soit la conséquence d'une mutation professionnelle d'un ou des parents. Il bénéficiera d'une licence A et non d'une licence M ou B.
Cela n'enlèvera pas la procédure administrative de mutation mais réduira les frais pour l'association sportive recevant ce joueur.
Cet accord sera assujetti à la fourniture de documents tels qu'une attestation de mutation professionnelle rédigée par l'employeur et d'une attestation de domicile.

- Le pourquoi ?
Dans ces catégories d'âge, les enfants sont tributaires des parents et de leur mutation professionnelle ou autre, ils ne choisissent pas où ils vont et jouer au basket.
Les associations sportives licencient ces enfants sans chercher à les recruter.
Pour les catégories cadets ces dispositions pourraient être mises en place sous les mêmes conditions et critères que pour les benjamins et minimes. (Veiller à éviter le recrutement à coût zéro des équipes disputant bien souvent le Championnat de France ou des centres de formation).
Pour une mutation départementale (interne au département de Gironde) nous demandons la suppression de l'envoi en recommandé au club quitté qui ne sert à rien saut un coût inutile de la poste.
Nous ne demandons pas que les autres démarches administratives soient supprimées.

PÔLE : AGF

Commissions concernées :
Trésorier + Commission Fédérale Juridique

Avis de la Commission :

Avis CFJ : Avis réservé :
La Commission Fédérale Juridique estime que cette demande doit faire l'objet d'une étude approffondie et sera portée à l'ordre du jour d'une réunion au cours de la saison 2010/11

Avis Trésorier :
Il me semble difficile pour la Fédération de juger le bien fondé des demandes qui lui seraient soumises. Le traitement administratif serait lourd si l'on devait exiger de fournir les pièces justificatives.

CLASSEMENT DE LA COMMISSION DES VŒUX : **C**

VŒU N°4

CD Drome Ardèche (26-07)

Intitulé du Vœu :

L'attribution d'une médaille d'Argent supplémentaire pour chaque Comité, ceci afin de réduire l'attente entre la médaille de Bronze et la médaille d'Argent.

PÔLE : AGF

Commission concernée :
Secrétaire Générale

Avis de la Commission :
Une proportionnalité existe entre les différents types de récompenses. Il n'est donc pas possible de modifier un des éléments sans toucher à l'ensemble ce qui n'est pas envisagé actuellement

CLASSEMENT DE LA COMMISSION DES VŒUX : **C**

VŒU N°5

CD Seine St-Denis (93)

Intitulé du Vœu : Constat :

Le poids de l'obligation de faire figurer un certain nombre de joueuses sur la feuille de marque est inégalement ressenti dans les équipes issues de régions différentes par exemple celles où il y a une pénurie de joueuses.

Proposition :
Considérer que le handicap de disposer de moins de joueuse que l'adversaire est un handicap suffisant et n'imposer qu'un minimum de :
- 8 joueuses en CF 1
- 7 joueuses en CF 2
- 6 joueuses en CF 3

PÔLE : TERRITOIRE

Commission concernée :
Commission Sportive

Avis de la Commission :
Pour évoluer en Championnat de France il y a un minimum de contraintes à respecter. Avoir des joueuses à présenter sur le terrain parait être le minimum.

CLASSEMENT DE LA COMMISSION DES VŒUX : **B**

VŒU N°6

CD Seine St-Denis (93)

Intitulé du Vœu : Constat :

La règle U21 disparaît des championnats CF 1 à CF 3.

Proposition :
Modifier l'article 434 relatif aux équipes réserves pour ne plus imposer la règle U21 à l'éventuelle étrangère.

PÔLE : TERRITOIRE

Commission concernée :
Commission Sportive

Avis de la Commission :
Cette règle a fait l'objet d'une particulière attention au cours des réunions de travail, mais aucune décision n'a été prise. Toujours en réflexion.

CLASSEMENT DE LA COMMISSION DES VŒUX : **B**

VŒU N°7

CD Seine St-Denis (93)

Intitulé du Vœu : Constat :

Le projet de réforme du secteur féminin semble interdire la participation des étrangères hors EEE dans les compétitions CF 1 à CF 3.

Proposition :
Permettre à ces joueuses "amateurs" de participer aux compétitions CF 1 et CF 3.

PÔLE : TERRITOIRE

Commission concernée :
Commission Sportive

Avis de la Commission :
Le rapporteur des travaux sur la nouvelle pyramide des championnats féminins a proposé cette réglementation. Des mesures dérogatoires sont peut être a étudier.

CLASSEMENT DE LA COMMISSION DES VŒUX : **B**

VŒU N°8

Avenir Trémentines BB (CD 49)

Intitulé du Vœu :

Le double surclassement d'un joueur nécessite la visite chez un médecin agréé par la ligue de basket. Nous faisons le vœu que la date de prise en compte pour le surclassement soit la date de visite chez le médecin agréé et non la date de remise du dossier au comité. Nous partons du principe que si le médecin est agréé pour prendre la décision médicale du surclassement du joueur, il est aussi agréé pour valider la date d'entrée en vigueur de sa décision.

PÔLE : AGF

Commissions concernées :
COMED + Commission Juridique

Avis de la Commission :

Avis CFJ :
Avis réservé :
La Commission Fédérale Juridique estime que cette demande doit faire l'objet d'une étude approfondie et sera portée à l'ordre du jour d'une réunion au cours de la saison 2010/11

Avis COMED :
Le médecin agréé a vocation à réaliser l'examen selon le protocole demandé; il peut éventuellement demander d'autres examens; en toute hypothèse, la décision finale revient au responsable de la commission médicale de la Ligue régionale, au vu du dossier et de l'avis du médecin agréé.
La qualification ne peut donc être accordée qu'après la décision et la signature du responsable de la commission médicale régionale.

CLASSEMENT DE LA COMMISSION DES VŒUX : **B**

VŒU N°9

Avenir Trémentines BB (CD 49)

Intitulé du Vœu :

Match perdu par pénalité :
Dans le cadre d'une pénalité administrative, la sanction est :
- perte de deux points si match gagné,
- perte d'un point si match perdu,
- perte du point-average dans le cas d'égalité en fin de championnat.

Nous faisons le vœu de voir :
- cette sanction adaptée et modulée, par la commission de discipline, aux circonstances du dossier
- le bénéfice du point-average conservé par l'équipe pénalisée.

PÔLE : AGF

Commission concernée :
Commission Juridique

Avis de la Commission :
Avis défavorable :
Il n'est pas de la compétence d'une Commission Disciplinaire que de se prononcer sur les effets d'une pénalité administrative. Par ailleurs, la Commission Fédérale Juridique estime qu'il relève davantage de la compétence de la Commission Fédérale Sportive de se prononcer sur la question du bénéfice du point-average.

CLASSEMENT DE LA COMMISSION DES VŒUX : **B**

VŒU N°10

Le Coteau Basket - Basket Club de Riorges (CD 42)

Intitulé du Vœu :

Dans le cadre d'une Union dont l'équipe évolue en championnat régional, nous demandons à ce que les équipes "réserves" des clubs membres de l'union puissent également évoluer au niveau régional, notamment dans le cas où le championnat est incomplet. Ceci dans le but que chaque joueur puisse jouer à son niveau afin de poursuivre sa progression.

PÔLE : AGF

Commission concernée :
Commission Juridique

Avis de la Commission :
A l'étude.

CLASSEMENT DE LA COMMISSION DES VŒUX : **B**

VŒU N°11

Le Coteau Basket - Basket Club de Riorges (CD 42)

Intitulé du Vœu :

Dans le cadre d'une union entre différents clubs, et afin que chaque joueur puisse évoluer à son niveau, des prêts ou mutations se font régulièrement entre chaque club membres de l'Union.
A ce propos, des frais engagés (ex : T seniors 86 euros, M seniors 119 euros) d'où une lourde charge financière, frein au bon développement sportif de l'union.

Nous demandons la suspension des frais concernant les licences T et M dans le cadre d'une union.

PÔLE : AGF

Commission concernée :
Trésorier

Avis de la Commission :
Dans le cadre de l'union, il n'y a pas nécessité de licences M ou T pour intégrer une équipe de l'union. Si des prêts sont nécessaires pour constituer des équipes des clubs membres de l'union, on va au-delà de la coopération des clubs dans le cadre de l'union. Le fonctionnement relève alors de la fusion de clubs. Il faut respecter ce pourquoi l'union a été créée. Je rappelle que chaque club doit posséder "en propre" une équipe de la catégorie des équipes de l'union.

CLASSEMENT DE LA COMMISSION DES VŒUX : **B**

Présentation des Pôles

Pôle HAUT NIVEAU

par M. Jean-Pierre Siutat, vice-Président

PÉRENNISER OU AMÉLIORER LES RÉSULTATS DES ÉQUIPES DE FRANCE DANS LES COMPÉTITIONS EUROPÉENNES ET MONDIALES

Qualification des Équipes de France A au Championnat du Monde 2010.

- Pérennisation de la direction opérationnelle dédiée à l'Équipe de France masculine.
- Maintien des Équipes de France jeunes parmi les meilleures nations Européennes.

Organiser un parcours de formation du jeune joueur vers le Haut Niveau cohérent - "Parcours d'excellence sportive"

- Refonte du secteur féminin et ses principales innovations.
- Règles communes aux secteurs masculin et féminin.
- Refonte du secteur masculin, mise en œuvre dès cette fin de saison et proposée en février 2011.

Favoriser le temps de jeu des jeunes français dans les championnats professionnels

Optimiser les relations FFBB et les Ligues Professionnelles

- Les travaux sur la refonte du secteur masculin impliquent une collaboration entre la FFBB et LNB initiée au travers de la commission mixte FFBB – LNB mise en place cette saison. ■

Pôle FORMATION

par Mme Roselyne Bienvenu, vice-Présidente

- RÉPONDRE AUX BESOINS DE FORMATION
- RENFORCER LES COMPÉTENCES EN DÉVELOPPANT UNE CULTURE COMMUNE EN LIEN AVEC LE PROJET ASSOCIATIF

Adapter nos formations d'encadrement aux besoins des clubs et à nos orientations politiques :

Définir les besoins en matière d'encadrement et de compétences des différentes structures

- Pour adapter nos pratiques aux attentes de la société.
- Pour faire émerger les potentiels de nos territoires.

Développer de nouvelles méthodes de formation des cadres (e-learning)

Mettre en place une École Nationale des Cadres

- La FFBB
  organisme de formation.
- De nouveaux diplômes
  CQP – DE – DEPB.
- Diplôme Universitaire (Nanterre)
  3e session. ■

Pôle TERRITOIRES

par M. Pierre Collomb, vice-Président

METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE TERRITORIALE POUR NOS STRUCTURES DÉCONCENTRÉES

Réflexion sur la définition des périmètres pertinents des Ligues et Comités.

- Soutien à la création de clubs en collaboration avec les Comités et les Ligues.
- Révision des formules de championnat des jeunes.

Adapter nos pratiques à l'évolution de la société

- Formation des CTF en 2009 et 2010.
- Accompagnement de nos structures dans les dossiers liés aux financements de la formation continue - 7 structures ont sollicité la Fédération.

Faire émerger les potentiels de nos territoires (joueurs, entraîneurs, dirigeants, arbitres)

- Amélioration de la détection des joueurs potentiels en associant et en formant les CTF.
- Recensement, rationalisation et organisation des missions des CTS et CTF. ■

Pôle COMMUNICATION, MARKETING, ÉVÉNEMENTS

par M. Jean-Pierre Hunckler, vice-Président

PROMOUVOIR LA FÉDÉRATION ET COMMERCIALISER SES PRODUITS À TRAVERS SON IMAGE, SES ÉVÉNEMENTS ET SON MARKETING

Communication sur l'Équipe de France A tout au long de l'année

- 1 site Internet dédié
- Mise en avant dans la newsletter hebdo
- Relais de communication via nos partenaires officiels dans les périodes hors Équipes de France

Développement d'une culture Équipe de France, des jeunes aux anciennes gloires, valorisation du joueur international

- Mise en avant des joueurs dans Basketball Magazine
- Création d'un trophée pour honorer les joueurs majeurs qui arrêtent
- Parrainage des promotions de l'INSEP par un ancien international
- Financement de vidéo retraçant la carrière des grands joueurs et notamment ceux élus à l'académie du basket
- Trophée crée aussi par les Équipes de France de jeunes médaillées

Améliorer la communication interne et externe et accroître les ressources financières

Définition d'une stratégie de marque => communication plus lisible et marketing plus efficace : nouvelle chartre graphique, harmonisation des documents de la fédération, définition claire des catégories de partenariat avec création d'un pool de 4 partenaires autour de l'Équipe de France (CANAL + , NIKE, FERRERO (kinder), FDJ) en plus de la Mie Câline, Dodge et Molten

Développement des nouvelles technologies comme support de communication

- Création de la newsletter FFBB
- 1ère Fédération sur les réseaux sociaux (Facebook + Twitter)
- Une chaîne vidéo dédiée sur dailymotion
- Augmentation des ventes en ligne de la boutique
- Lancement à venir d'une application Iphone

Accompagner le développement des salles

Mise en place d'une stratégie événementielle en partenariat avec les organisateurs locaux

- 10 jours du basket pour le Basket à Paris
- Match à Pau, Villeurbanne, Amiens, et match à Mondeville.
- Championnat d'Europe des U 18 EN 2009 à Metz
- Championnat du Monde U17 EN 2010 à Toulouse/ Rodez et d'autres candidatures futures à évaluer. ■

Réorganisation opérationnelle de la Fédération

Par Jean-Pierre De Vincenzi, Directeur Général Fédéral

Assemblée Générale élective - Décembre 2008

A l'issue des élections de décembre 2008

- Tournée des Régions (débutée en automne 2008)
- Séminaire de Lisses (Février 2009)
  - dégager les grands axes de la politique fédérale

Séminaire de LISSES – Février 2009

3 axes de la politique fédérale :

① Avoir des Équipes de France performantes aux Jeux Olympiques

② Moderniser la Fédération, dans le but de la réorganiser pour optimiser son fonctionnement et atteindre les objectifs politiques

③ Aménager nos territoires

Évolutions du monde sportif et exigences de plus en plus complexes

- Sportif : championnats, sélections nationales, arbitrage professionnel, …
- Formation : CQP, PES, formation du joueur, OTM, …
- Juridique et Financier : Paris sportifs en ligne, assurances, …
- Territorial : aménagement des territoires, développement durable, …
- Managérial : professionnalisation des clubs, gestion du personnel, …

Modernisation de la FFBB

① Réorganisation du schéma fédéral

② Réorganisation opérationnelle

③ Réorganisation géographique

Moderniser la Fédération Réorganisation opérationnelle

La création de la Direction Générale a été notamment accompagnée de la mise en place d'une comptabilité d'engagement et d'une direction des ressources humaines.

- **Création d'une équipe de direction**
  - Objectifs : Créer une stratégie commune de management
  - Réunions bi-mensuelles de l'équipe de direction (Comités de Direction)
  - Tableaux de bord des axes managériaux (Direction Générale)
  - Outils mis en place : registre des "missions / temps de travail / salarié" par poste, projection par pôle, nouvel organigramme administratif
- **Mise en place d'une comptabilité d'engagement**
  - Objectif : Contrôle des dépenses et rapprochement du budget en amont, au moment de l'engagement (enregistrement informatique des devis après négociation)
  - Outils : bons de commande à saisir avec validations qui mouvementeront les lignes analytiques pour un suivi des principales dépenses
- **Mise en place d'une Direction des Ressources Humaines**
  - Politique de Ressources Humaines
    - Politique de formation continue (livret individuel, passeport-formation)
    - Politique sociale (dialogue social, plan seniors, …)
    - Politique d'évaluation et de gestion des carrières (Charte de Mobilité interne, livret d'évaluation, fiche de poste, …)
  - Outils : calendrier social, livret d'accueil

Réaménagement des locaux du siège de la Fédération

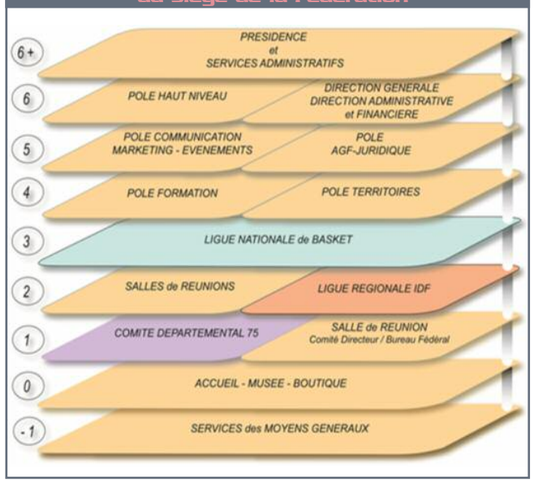

Moderniser la Fédération : Réorganisation du schéma fédéral

Décisionnel

Rôle de la composante décisionnelle : fixe les axes stratégiques de la politique fédérale et décide des actions à mettre en place pour atteindre les objectifs.

Comité Directeur
Bureau Fédéral
Président
Secrétaire Général
Trésorier Général

Prospectif

- Organisation de la composante prospective :
  - 5 Pôles
  - 5 Responsables politiques de Pôles (Secrétaire Générale et 4 Vice-Présidents)
  - 5 Directeurs de Pôles
  - 4 Administrateurs
- Rôle de la composante prospective :
  - Recherche et développement
  - Études pour aider le Bureau Fédéral et le Comité Directeur à la prise de décisions

Opérationnel

- Organisation de la composante opérationnelle :
  - 1 Direction Générale
  - 5 Directeurs de Pôles
  - 78 salariés (au 15 juin 2010)
  - Partie fonctionnelle des Commissions
- Rôle de la composante opérationnelle :
  - Mettre en œuvre la politique fédérale au plan opérationnel
  - Assurer une plus grande transversalité entre les acteurs

Les Académiciens du Basket Français

par Gérard Bosc

Eric Beugnot

Antoine Rigaudeau

Le trophée de Jacques Flouret a été remis au club du PUC

Pour cette sixième édition, le Comité d'Honneur a élu un académicien du collège des "Pionniers", et quatre académiciens des autres collèges.

Les élus 2010 sont :

COLLÈGE "PIONNIERS"
- M. Jacques FLOURET

COLLÈGE JOUEURS
- M. Eric BEUGNOT
- M. Antoine RIGAUDEAU

COLLÈGE PERSONNALITÉ
- M. Pierre SEILLANT

COLLÈGE ÉQUIPE
- Équipe de France Masculine - Médaille d'argent – Jeux Olympiques 2000

Jean-Pierre De Vincenzi et Jim Bilba

Les académiciens déjà élus

PROMOTION 2004
Mme Jacky CHAZALON, M. Roger ANTOINE, M. Christian BALTZER, M. Jean-Paul BEUGNOT, M. André BUFFIERE, M. Maxime DORIGO, M. Hervé DUBUISSON, M. Alain GILLES.

PROMOTION 2005
Mme Anne-Marie COLCHEN, Mme Irène GUIDOTTI, M. Robert BLANCHARD, M. Robert BUSNEL, M. Richard DACOURY, M. Jacques DESSEMME, M. Jacques MARCHAND.

PROMOTION 2006
Mme Elisabeth RIFFIOD, Mme Edith TAVERT, M. Marcel BARILLE, M. Raphaël DE BARROS, M. Robert MONCLAR, M. Jacques PERRIER.

PROMOTION 2007
M. Jacques CACHEMIRE, M. Michel CANQUE, M. Jean DEGROS, M. Roland ETIENNE, M. Henri GRANGE, M. Yannick STEPHAN.

PROMOTION 2008
Mme Georgette COSTE-VENITIEN, Mme Catherine MALFOIS, M. Louis BERTORELLE, M. Bernard GASNAL, M. Jean-Michel SENEGAL et M. Pierre TESSIER.

PROMOTION 2009
Mme Odile SANTANIELLO, MM. André TONDEUR, Joë JAUNAY, Jean-Claude BONATO, et Jean PERNICENI.

Le Comité d'Honneur

- M. Gérard BOSC (Président)
- Le Président de la FFBB ou son représentant
- M. Jacques HUGUET (représentant du Conseil d'Honneur de la FFBB)
- Mme Martine CAMPI
- Mme Jacky CHAZALON
- Mme Geneviève GUINCHARD
- M. Robert BLANCHARD
- M. André BUFFIERE
- M. Maxime DORIGO
- M. Hervé DUBUISSON (joueur)
- M. Pierre SEILLANT
- M. Jacques MARCHAND

Bernard Mahieux (intendant Equipe de France 2000), Jean-Pierre Siutat (Chef de délégation des Equipes de France 2000), Jean-Pierre De Vincenzi (Entraîneur Equipe de France 2000), Jim Bilba (Capitaine Equipe de France 2000), Gérard Bosc (Président de l'Académie du Basket Français), Eric Beugnot (Académicien du Basket Français - 2010), Antoine Rigaudeau (Académicien du Basket Français - 2010), Patrick Beesley (Assistant Equipe de France 2000).

Distinctions

MÉDAILLE ROBERT BUSNEL

TONY PARKER

Icône publicitaire, l'homme au contrat de 66 millions de dollars, le compagnon d'Eva Longoria, l'actrice à la mode à Hollywood et le champion NBA, c'est l'image d'un tricolore qui gagne à une époque où la France se cherche des héros. Désormais habitué à cette frénésie médiatique qui l'entoure, TP survole la meute, les flashes et les micros. Et sous le maillot bleu, Tony sait également ce que gagner veut dire. Champion d'Europe juniors en 2000, il est le leader d'une génération que rien n'effraie. Capitaine des Bleus lors de l'Euro 2003, à tout juste 21 ans, il avait été très affecté par la non qualification pour les Jeux Olympiques. Ce capitanat ne pèse plus désormais sur ses épaules. "Et tu sais quoi ? J'en suis bien content", glisse-t-il à qui veut l'entendre. Libéré de cette responsabilité, le meneur le plus rapide de l'Ouest n'en sera que plus dangereux.

PALMARÈS EN ÉQUIPES DE FRANCE
Médaillé de bronze à l'Euro : 2005
Champion d'Europe Juniors : 2000

TITRES EN CLUBS
Champion NBA: 2003, 2005, 2007

PALMARÈS INDIVIDUEL
MVP de la Finale NBA : 2007
All Star NBA : 2006, 2007
All-Third team NBA : 2009
MVP de l'Euro Juniors : 2000
MVP Espoir de Pro A 2000 et 2001
All Star LNB 2000

DISTINCTIONS
Médaille Robert Busnel de la FFBB : 2010

PARCOURS EN CLUB
1992-1993 : Fécamp
1993-1996 : Deville-les-Rouen
1996-1997 : Mont Saint-Aignan
1997-1999 : Centre Fédéral
1999-2001 : Paris
2001-... : San Antonio Spurs (NBA)

EN BLEU
2009 : Équipe de France Seniors Maculins - Championnat d'Europe (5)
2007 : Équipe de France Seniors Maculins - Championnat d'Europe (8)
2005 : Équipe de France Seniors Maculins - Championnat d'Europe (bronze)
2003 : Équipe de France Seniors Maculins - Championnat d'Europe (4)
2001 : Équipe de France Seniors Maculins - Championnat d'Europe (6)
2000 : Équipe de France Juniors Masculins - Championnat d'Europe (or)
1998 : Équipe de France Juniors Masculins - Championnat d'Europe (10)
1997 : Équipe de France Cadets - Championnat d'Europe (4)

- Taille : 1.88 m
- Poste : Meneur
- Date et lieu de naissance : 17 mai 1982 à Bruges (Belgique)
- Club : San Antonio Spurs (NBA)
- Filière de Haut Niveau : CFBB : 98 - 99 / CFBB : 97 - 98
- Première sélection : Le 22 novembre 2000 à Ankara (Turquie) contre la Turquie
- Dernière sélection : Le 20 septembre 2009 à Katowice (Pologne) contre la Croatie
- Nb sélections : 97 / Points : 1519 / Record : 37

COQ D'OR

SANDRA LE DRÉAN

Avec son jeu tout en grâce et en fluidité, elle figure constamment depuis 2000 parmi les meilleures ailières d'Europe. Adroite et percutante, c'est une pièce maîtresse aussi bien en club qu'en sélection nationale. Ses qualités humaines ainsi que son charme naturel sont appréciés bien au-delà des terrains de basket.

PALMARÈS EN ÉQUIPES DE FRANCE
Championne d'Europe : 2001
Médaillée d'argent à l'Euro : 1999

TITRES EN CLUBS
Euroligue : 2002, 2004
Championne de République Tchèque : 2009
Championne de France : 2001, 2002, 2003, 2004, 2005
Coupe de France : 2000, 2001, 2002, 2003, 2004
Open LFB : 2003, 2004
Tournoi de la Fédération : 2001, 2002, 2003, 2004, 2005
Championne de France N1 : 1995

PALMARÈS INDIVIDUEL
All Star Euroligue : 2006
MVP du Championnat de France : 2005
MVP espoirs du Championnat de France : 1996
MVP du Tournoi de la Fédération : 2003

DISTINCTIONS
Coq d'or de la FFBB : 2010

PARCOURS EN CLUB
Saint-Hélier
1983-1992 : Rennes
1992-1995 : Centre Fédéral
1995-2000 : Aix-en-Provence
2000-2006 : Valenciennes
2006-2010 : Prague (République Tchèque)

EN BLEU
2007 : Équipe de France Seniors Féminines - Championnat d'Europe (8)
2006 : Équipe de France Seniors Féminines - Championnat du Monde (5)
2005 : Équipe de France Seniors Féminines - Championnat d'Europe (5)
2003 : Équipe de France Seniors Féminines - Championnat d'Europe (5)
2002 : Équipe de France Seniors Féminines - Championnat du Monde (8)
2001 : Équipe de France Seniors Féminines - Championnat d'Europe (or)
2000 : Équipe de France Seniors Féminines - Jeux Olympiques (5)
1999 : Équipe de France Seniors Féminines - Championnat d'Europe (argent)
1994 : Équipe de France Juniors Féminines - Championnat d'Europe (5)
1993 : Équipe de France Cadettes - Championnat d'Europe (6)

- Poste : Ailière
- Date et lieu de naissance : 13 mai 1977 à Rennes
- Filière de Haut Niveau : CFBB : 92 - 95
- Première sélection : Le 25 avril 1996 contre la Corée du Sud à Nîmes
- Dernière sélection : Le 7 octobre 2007 à Chieti (Italie) contre la Belgique
- Nb sélections : 214 / Points : 1651 / Record : 22

COQ D'ARGENT

GÉRARD BERGER

Président du Comité de Moselle, et récent organisateur du Championnat d'Europe Juniors masculins (U18) dans lequel la France a terminé deuxième, est un acteur impliqué, investi et dévoué à la cause du Basket. Il a été également longuement applaudi par les congressistes réunis sous le chapiteau installé sur le champ de juillet à Limoges lorsqu'il a reçu le Coq d'Argent. ■

COQ D'ARGENT

GORAN RADONJIC

Ancien arbitre international, actuellement commissaire FIBA qui a officié lors de la dernière finale de l'Euroleague à Paris, chargé des relations Internationales à la FFBB et proche du Président Yvan Mainini, a été décoré du Coq d'Argent. C'est pour l'ensemble de son œuvre au service de la France et du Basket qu'il a reçu cette distinction.

"À la suite d'une blessure au dos, j'ai du arrêter les entraînements et je suis devenu entraîneur ainsi qu'arbitre. J'ai passé mon examen à 21 ans et suis passé arbitre international en 1977. J'étais le plus jeune arbitre international européen, et maintenant, je suis le plus âgé, j'entame cette année ma 50e saison. En outre, je travaille à la Fédération Française de Basket dans le secteur des Relations Internationales." ■

Médailles d'Or,
saison 2009/2010

Alpes
- BAYLE Gérard - St-Vallier BD
- BOYER Jean-Michel - Vedette SV Victor Cessieu
- GAY Annie - CD 73 Hors Association
- TOURNEBIZE Bernard - Cessy Basket Pays Gex

Alsace
- BRAUN Jean-Philippe - BC Erstein
- METZ Jackie - CD 67 Hors Association
- MONTAVONT Pierre - CSN Ruelisheim 68
- SCHWEITZER Christophe - CCSM Illfurth 68

Aquitaine
- CABANNE Daniel - Sames
- DUFON Bernard - Bordeaux EC-*Exceptionnelle*
- DUPERE Jean-Michel - SA Mérignac
- GABAS Guy - Avenir Grandfonds Sportif
- QUINTARD Jean-Marie - Périgueux BC

Pays de Loire
- BALAVOINE Joël - Vendée Challans Basket
- COUSSONEAU Yvonne - Saumur Loire Basket
- DANJOU Jacques - Le Mans CSM
- DUTERTRE Dominique - AZE Étoile
- LASQUELLEC Rachel - ABC Nazairien

Auvergne
- GAILLARD Pascal - Pro Patria Maringues
- PICARLE Jacqueline - CD 03 Hors Association
- PICARLE Pierre - CD 03 Hors Association

Bourgogne
- DARLOT Jean-Pierre - AS Hery
- DUPUIS Michel - EB Fourchambault Nevers
- MARTIN Jean-Luc - AB Creusot

Bretagne
- COUSANCA Christian - Orgères Blon BC
- HUAULT Bernard - CO Pacé
- PERGAUD Sylvie - CS Queven
- RUAL Hervé - Saint-Brieuc Basket

Centre
- DARDANT Patrick - ES Etrechet
- MAURY Jean-Yves - CD Eure-et-Loir

Champagne-Ardenne
- MEUNIER Philippe - ECA Chaumont
- PIHET Patrick - Reims UC

Côte d'Azur
- CERUTTI Jean-Luc - GSEM Nice
- FONT Lydia - Hyères TVB
- NEDELEC Jean-Claude - Roquebrune s/ Argens

Nord/Pas-de-Calais
- CHEVALIER Henri - CD 62 Hors Association
- DUPAS Francis - SC Bourbourg
- PAYELLE Jean-Marie - ES Isbergues
- PODEVIN Jean - Union Saint Amand PH

Franche-Comté
- LEMOIGNE Corinne - Jura Salin BC

Limousin
- BLANCO Alexis - Limoges EC
- LAVAUD Didier - FCS Uzerche

Lorraine
- BILICHTIN Thierry - AG Portoise
- HENRY Marcel - SLUC Nancy

Lyonnais
- BILLON Catherine - E. Valserine Bellegarde
- GARCIA Jésus - CS Decines
- LEGAILLARD Yves - Chorale de Roanne Basket
- PONTILLE Jacques - CD 42 Hors Association
- VRAY Roger - St Etienne M.E.

Haute-Normandie
- BOULENGER Daniel - BC Barentin
- GIRARD Catherine - Vallée Oison B
- LETELLIER Joël - S Sottevillais CC

Basse-Normandie
- BRIARD Jean-Pierre - BC Flerien
- GOUHIER Marie-Lyse - UST Basket
- SATIS Jean - Caen Venoix Basket
- VIELPEAU Claude - NL - *Exceptionnelle*

Île-de-France
- BREART Marianne - CO Chènevières
- DREUX Dominique - CS Igny
- RESET Jean-Claude - CM Aubervilliers
- ROUGER Daniel - Abeille de Rueil
- TYTUS Thierry - CMO Louvres

Picardie
- HAINE Pascal - Villers Cotterets
- MOLLET Daniel - BCI Attichy

Poitou-Charentes
- ROUFFAUD Catherine - Ruelle Basket Club
- SALBREUX Dominique - Rupella
- SEUREAU Dominique - Montamisé

Provence
- GIL Bernadette - Sorgues BC
- LA ROSA Vincent - AIL Rousset
- PINET Sabine - Laragne Sport Basket

Pyrénées
- FRANQUINE Christian - Lezat
- TEULIER Maurice - CD 12 Hors Association
- TRUC Danielle - VA Laloubere
- SIRE Michel - BC Mazamet Aussillon

Corse
- LECLERC Daniel - CD 2B Hors Association

La Réunion
- CHANE LOCK Victor - Aiglons

Nouvelle Calédonie
- CASTEX Michel - Mont Dore Basket Club

Allocution de Clôture
du Président Yvan Mainini

Passation de relais entre Gérard FAGUET organisateur de l'AG 2010 et Michel CAGNON (Comité de la Savoie) organisateur de l'AG 2011 à Aix-les-Bains.

Dans toute la deuxième partie de l'assemblée générale, qui était peut-être inhabituelle ou en tout cas moins formelle que d'habitude, vous avez pu constater que l'organisation de la fédération aujourd'hui est solide. Nous avons recruté au moins 3 cadres de très bon niveau. Cette maison, aujourd'hui, est capable d'assurer certainement une transition importante, sans trop de difficultés.

Cette assemblée générale, à Limoges, au moment de la remontée de ce club prestigieux en Pro A, est un moment bien particulier, je ne l'avais pas choisi et je n'avais pas briefé les arbitres avant le match pour qu'il puisse remonter, je suis interdit de paris mais je suis interdit également de vestiaires d'arbitres !

Je voudrais en profiter pour, en votre nom à tous, remercier Gérard Faguet. Nous avons beaucoup apprécié cette chaleur limougeaude. Je lui dis toujours qu'il est un peu auvergnat donc il se demande ce que cela veut dire exactement, mais pour les auvergnats qui me connaissent, ils savent très bien que cela est important parce que j'aime beaucoup l'Auvergne.

En voyant cette solidité de la fédération, je me dis que je peux partir tranquille et fier. Merci à tous. ■

Remise du Label Élite Masculin 2010 au Président du Club du CSP Limoges, Frédéric Forté, par Bernard Gava (Président de la Commission des Jeunes) et Marie-Noëlle Servage (Secrétaire Générale)

Le Zoom de l'AG

présentation de la nouvelle charte graphique

1. Pour quelles raisons ? — 1.1 les constats; 1.2 les objectifs; 1.3 nos ambitions
2. Quel process ? — 2.1 une compétition; 2.2 le calendrier
3. Quel choix ? — 3.1 l'agence; 3.2 le logo

1. POUR QUELLES RAISONS ?

LES CONSTATS

Notre identité visuelle, qui se réduit essentiellement à notre logo, a plus de quinze ans.

Depuis lors, la société, notre sport et notre fédération ont beaucoup évolué.

Une nouvelle organisation de la FFBB se met en place pour améliorer son efficacité et générer une dynamique nouvelle.

1. POUR QUELLES RAISONS ?

LES OBJECTIFS

Mettre en phase l'identité visuelle de la FFBB avec son environnement, son époque.

Accompagner et **symboliser** l'évolution interne en cours.

Valoriser la FFBB, mieux mettre en valeur notre savoir-faire et donner cohérence et force à notre communication.

1. POUR QUELLES RAISONS ?

NOS AMBITIONS

Donner un **élan** comparable à celui de 1994 :

Rester **singulier** et **novateur**

Faire entrer la FFBB dans une nouvelle ère de communication et en faire la « **marque** » premium du Basket en France

1. Pour quelles raisons ? — 1.1 les constats; 1.2 les objectifs; 1.3 nos ambitions
2. Quel process ? — 2.1 une compétition; 2.2 le calendrier
3. Quel choix ? — 3.1 l'agence; 3.2 le logo

2. QUEL PROCESS ?

UNE COMPETITION

2 tours pour une consultation large

7 agences sélectionnées

- Illustrasport
- 1000feuille
- Public Averti
- Graphèmes
- Leroy-Tremblot
- Logic Design
- Pixelis

2. QUEL PROCESS ?

LE CALENDRIER

. Semaines 02 et 03	Brief des 7 agences
. Vendredi 19 février	1ers retours = reco + intentions créatives + devis
. Semaine 08	Short liste = Graphèmes, Leroy-Tremblot, Pixelis
. Lundi 29 mars	Présentation des pistes graphiques par les 3 agences retenues
. Vendredi 2 avril	Choix de l'agence par le Bureau Fédéral
. Vendredi 14 mai	Présentation du logo au Comité Directeur
. Samedi 26 juin	Lancement officiel de la nouvelle identité visuelle à l'AG FFBB

1. Pour quelles raisons ? — 1.1 les constats; 1.2 les objectifs; 1.3 nos ambitions
2. Quel process ? — 2.1 une compétition; 2.2 le calendrier
3. Quel choix ? — 3.1 l'agence; 3.2 le logo

3. QUEL CHOIX ?

L'AGENCE

Graphèmes, agence lilloise créée en 1988, spécialisée dans la création et le développement de marques.

Références comparables :
- Région Nord / Pas-de-Calais
- Décathlon
- SPO Rouen
- Pimkie
- Coupe de France de Basket…

3. QUEL CHOIX ?

LE LOGO

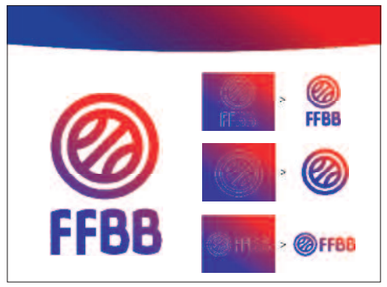

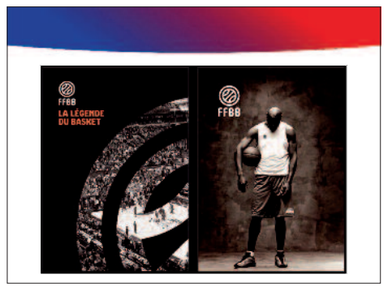

Le Forum de l'AG

Conseil d'Honneur

Réunion statutaire annuelle

Assemblée Générale de Limoges, le 25 juin 2010

Jean Compagnon, Georgette Girardot, Yvan Mainini et Sandra Le Dréan remettent le Trophée féminin du Challenge de l'Esprit Sportif à Rennes Avenir

PRÉSENTS :
- M. Yvan MAININI,
- Mme Georgette GIRARDOT, Présidente Déléguée.
- Mme Edith TAVERT,
- MM. Michel BIZOT,
- Jean-Claude BOIS,
- Jean COMPAGNON,
- Jacques HUGUET,
- Christian JALLON
- Bernard LEFEBVRE

EXCUSÉS :
- Maurice CHAVINIER, Président d'Honneur.
- Elie Chauvet,
- Jean FORNO,
- Paul ISTRIA,
- Pierre LUIRARD,

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE
- Ana CHAILLOT

1) INFORMATIONS du Président Yvan MAININI

Notre Président rappelle avec émotion les décès de deux membres du Conseil :

Antoine MOLINARI : Il n'est plus parmi nous, le joueur, le Président de Domène et de Grenoble, le Vice-Président du Comité de l'Isère, le Président de la Ligue des Alpes, le membre du Comité Directeur, de la Chambre d'appel et du Conseil d'Honneur fédéral. Nous remercions son épouse Jeannette pour l'avoir assisté et aidé dans ses activités et responsabilités sportives, dont, l'organisation de rencontres internationales.

Bernard LEJADE : Arbitre international, Commissaire de la FIBA et membre du Conseil d'Honneur nous a quittés.

- Notre Président d'Honneur Maurice CHAVINIER à 97 ans est le doyen de ce conseil
- Ce jour le 25 Juin est le 78e anniversaire de la Fédération et de la F.I.B.A.
- Futur Président de la FIBA, Yvan espère pouvoir continuer à servir le Basket Français ; il évoque le patrimoine riche en évènements, qui trouvera sa place à la fédération dans l'Espace muséographique.
- C'est avec nostalgie et émotion, qu'il évoque 18 ans de présidence à la fédération :
  - L'évolution a été constante : politique, administrative, évènementielle, constructive, réalisatrice y compris dans ses acquisitions immobilières, et également par les résultats des équipes de France.
- L'acquisition de nouveaux locaux permet une réorganisation administrative et une action présente dans les objectifs du pouvoir politique des élus, avec l'aide d'administratifs responsables.
- Les équipes de France qualifiées pour les Championnats du Monde espèrent des bons résultats, en sachant que l'avenir sera les J.O. de Londres en 2012.
- Notre formation des jeunes est excellente, pour preuve les résultats talentueux depuis des années des équipes de France masculines à l'exemple de Tony PARKER et de ses coéquipiers.
- La rançon de la gloire, fait, qu'ils sont pour certains d'excellents joueurs professionnels recrutés par la N.B.A. avec les contraintes que cela impose, bien qu'ils aiment faire honneur au maillot de l'Équipe de France.
- La volonté, la solidarité et la cohésion de notre équipe féminine, championne d'Europe, nous permettent de croire à une excellente performance pour ces Championnats du Monde.

2) INTERVENTION de la Présidente déléguée Georgette GIRARDOT

- Excuse chacun des membres, qui ne peuvent assister à cette réunion pour diverses raisons.
- Souligne le fait que le Jury d'honneur n'ait pas eu à siéger et s'en félicite.
- Participe aux réunions de la Commission du Patrimoine.
- La passion de notre sport est toujours présente pour nos membres et elle souhaite dans la limite de notre rôle, que les missions confiées, soient constantes.

RAPPORT d'activités présenté par le Secrétaire Jean COMPAGNON

- Le Challenge de l'Esprit Sportif Jacques DORGAMBIDE, pour cette Saison est attribué à :

Trophée masculin : VENDEE CHALLANS BASKET (2e Année consécutive)

Trophée féminin : RENNES AVENIR.

Ces trophées sont remis au cours du dîner de gala de l'Assemblée Générale de LMOGES.

M. ANDRE Jean-Michel (Commission Sportive) est remercié pour son aide efficace dans la présentation des Tableaux F.B.I. des listes d'Associations.

- SUR LE SITE "basket-france.com" le règlement du Challenge est formulé.

- **Représentations aux réunions du Comité Directeur 2010/2011**
  - 17/18 Septembre 2010 : MM. BOIS J. Claude - BIZOT Michel - Mme TAVERT Edith.
  - 10/11 Décembre 2010 : MM. Huguet Jacques - CHAUVET Elie - LEFEBVRE Bernard.

3) MEDIATISATION

Jean-Claude BOIS en relation avec M. BAURIAUD Dr du Marketing ont travaillé la communication.

- Sur le Site "basketfrance.com" (FÉDÉRATION < Conseil d'Honneur) il apparaît : la composition, le rôle et le Trombinoscope des membres, qui sera mis à jour.

4) QUESTIONS DIVERSES

Une lettre a été adressée dans chaque région pour la constitution de Conseil d'Honneur régional.

Dans plusieurs régions ces conseils existent, un recensement sera réalisé.

DÉCÈS DE NOS AMIS

Antoine Molinari

membre du Conseil d'Honneur depuis 2004

Yvan Mainini, Président de la FFBB : "Antoine Molinari était un passionné de basket et un dirigeant courageux. Organisateur de nombreuses finales, à Grenoble notamment, il fut le dernier proche de Robert Busnel au sein des instances de la FFBB. Supporter inconditionnel de l'Équipe de France, je me souviens qu'il était encore aux côtés des Bleus en 2006 au Japon pour soutenir les couleurs et le sport qui l'a fait vibrer toute sa vie. Je souhaite exprimer ma plus sincère affection à sa femme Jeannette et sa fille Marie-Noëlle dans ces instants douloureux.

Bernard Lejade en mai 2009 à Cannes, lorsqu'il avait reçu son titre de Membre Honoraire de la FIBA Europe

Bernard Lejade

membre du Conseil d'Honneur depuis 2009

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Bernard Lejade à l'âge de 84 ans. Arbitre international dès 1955, entraîneur (du Maroc par exemple lors des Jeux de Mexico en 1968) puis commissaire. Il avait à ce titre officié lors de huit Jeux Olympiques, quatre EuroBasket et deux Championnats du Monde féminin. La FFBB et son Président Yvan Mainini présentent ses plus sincères condoléances aux nombreux amis et à la famille de Bernard Lejade.

Nous présentons nos sincères condoléances à leur famille.

Pour suivre l'actualité des clubs et des équipes de France, revivre les moments historiques du basket ou encore retrouver des conseils techniques et pratiques :

abonnez-vous à Basketball Magazine. 11 numéros par an, 69,70 euros.

BULLETIN D'ABONNEMENT

BASKETBALL magazine

MAGAZINE OFFICIEL DE LA FEDERATION

FFBB : 117, RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS – 75013 PARIS

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

CP ..... Ville .....

souscrit ..... abonnement d'un an à Basketball Magazine

Le montant de l'abonnement :

- ☐ France et DOM-TOM : 69,70 euros
- ☐ Etranger : 78 euros
- ☐ Viré au C.C.P. 715-20 V PARIS
- ☐ Payé par chèque bancaire joint.

A ..... le .....

Signature

LA LIGUE FÉMININE DE BASKETBALL PRÉSENTE
LA PREMIÈRE JOURNÉE DE CHAMPIONNAT LFB À PARIS
16 & 17 OCT 2010 ★★★ PARIS COUBERTIN
Leilani MITCHELL
Isis ARRONDO
Anaël LARDY
Joyce COUSSEINS SMITH
Touty GANDEGA
"VOUS LES AVEZ CHOISIES…
ELLES FERONT LE SHOW SUR LE PARQUET !"
Open
LFB